Programme d'activité

Bilan 2018 et Perspectives 2019

*contact@ires.fr









■ Document adopté par l'Assemblée générale du 28 mars 2019

Institut de Recherches Économiques et Sociales

16, bd du Mont d'Est - Noisy-le Grand • Tél. 01 48 15 18 90 • www.ires.fr
E-mail : contact@ires.fr • Twitter @IresFr • Linkedin ires-France
• Facebook• Newsletter

SOMMAIRE

PARTIE 1 11
RELATIONS PROFESSIONNELLES 12
TRAVAIL ET SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS 33
REVENUS 49
EMPLOI ET SYSTEME PRODUCTIF 66

PARTIE 2 83
CHRONIQUE INTERNATIONALE DE L'IRES 84
LA REVUE DE L'IRES 86
SITE INTERNET ET STRATEGIE DIGITALE DE L'IRES 90
SEMINAIRES ORGANISES OU CO-ORGANISES 93
LE CENTRE DE DOCUMENTATION 95
CONVENTIONS DE RECHERCHES EN 2018-2019 97
INTERVENTIONS DES CHERCHEUR.E.S EN 2018 98

***

LISTE DES CHERCHEUR.E.S PAR GROUPE EN JANVIER 2019 113

Photos de couverture :
©Raw Pixel (Unsplash)
©Chuttersnap (Unsplash)
©Ryoji Iwata (Unsplash)

Introduction

Ce document présente le bilan de l'année 2018 et les perspectives de l'année 2019 de l'Ires des quatre groupes de travail (Relations professionnelles, Travail, Revenus, Emplois) et des activités transversales (Publications, Site internet, Documentation et Séminaires).

Relations professionnelles

Les travaux en matière de relations professionnelles poursuivent les voies ouvertes les années précédentes, tout en développant de nouvelles perspectives de recherches afin d'appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles et les conséquences des récentes réformes.

En 2018, les travaux ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France et en Europe. Ces deux champs des relations sociales ont connu, depuis 2013, d'importantes évolutions législatives opérant des changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés. L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 des ordonnances du 22 septembre 2017 marque une nouvelle ère pour les instances représentatives du personnel françaises. L'année 2018 a donc été l'occasion de faire le bilan des connaissances sur les comités d'entreprise et de réfléchir à des projets qui seront mis en œuvre en 2019 pour analyser la mise en place des Comités sociaux et économiques qui les remplacent. Le mouvement de décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise, accentué par les Ordonnances de 2017, pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » sera ainsi au cœur de plusieurs recherches : articulation de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche, mais aussi articulation des différents niveaux de négociation dans les grandes entreprises multinationales. Ce dernier projet s'inscrit au confluent des travaux achevés sur les comités d'entreprise qui montraient une centralisation de la représentation et de la négociation au sein des entreprises ainsi que des travaux sur les accords-cadres européens en s'interrogeant sur l'appropriation et la déclinaison de ces accords-cadres aux différents niveaux de l'entreprise.

Les travaux ne se sont toutefois pas cantonnés aux seules négociations collectives dans le privé. Une étude analyse la place du dialogue social, dont les modalités spécifiques ont été réformées en 2010, dans la conduite des réorganisations dans la fonction publique. Des premiers constats ont été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs, postures syndicales peu propices à la négociation.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs cherchent à saisir les modalités de l'action syndicale, que ce soit les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et les formes de représentation des travailleuses et travailleurs dans le secteur du Care et des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

Travail et sécurisation des parcours

Les travaux en matière de sécurisation des parcours se poursuivent selon les grandes orientations investies ces dernières années, et se sont organisés autour de quatre thématiques principales.

Une première série de travaux s'intéresse aux ressorts de la sécurisation des parcours professionnels. Quelles « interventions » ou quelles « expériences » - un accompagnement, des apprentissages en situation de travail - peuvent s'avérer bénéfiques pour soutenir des parcours, sous quelles conditions, comment les caractériser et comment en apprécier les apports ? Plusieurs projets s'efforcent de clarifier ces questions. De quoi, par exemple, un accompagnement est-il l'expérience, tant pour les personnes accompagnées que pour celles qui les accompagnent ? Ces expériences s'articulent-elles pour produire un effet favorable au parcours des personnes accompagnées, ou à l'inverse restent-elles « à distance » l'une de l'autre, ou d'un « objet » commun, d'une matière, d'une stratégie travaillée de concert et à partir de quoi devrait précisément pouvoir se (re)construire un parcours ? À partir d'un matériau statistique dans une perspective similaire, comment repérer des « modalités formatives » *en situation de travail*, quels en seraient les indicateurs les plus pertinents dans les enquêtes disponibles, et quels effets peuvent être observés sur les mobilités externes des individus ayant bénéficié de ces formes d'apprentissages en situation de travail ?

La question des équipements et des fonctionnements du marché du travail reste également centrale dans les investissements du groupe, ainsi que leur dimension territorialisée. Les pratiques d'intermédiation, leur diversité et leur façon d'investir « la relation à l'entreprise » ont fait l'objet d'une série d'interventions en 2018. Un travail s'est également achevé pour le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, qui a conduit à formaliser une « trame de mise en œuvre » des « projets Mutéco » qui, soutenus par le FPSPP, visent conjointement à sécuriser des parcours professionnels et à accompagner des entreprises traversant des phases de mutation. Ce travail a été l'occasion de réfléchir à la façon d'évaluer ces projets – ou de projets similaires –, en s'efforçant de restituer la « théorie du programme Mutéco » et les conditions paraissant nécessaires à l'effectivité et la réussite de ces projets, aux différentes étapes de leur mise en œuvre. Ici, comme dans les travaux relatifs à la revitalisation des territoires, il s'agit enfin de s'intéresser aux liens, parfois délaissés, entre modalités de soutien au développement économique et à la sécurisation de parcours professionnels. Enfin, signalons plusieurs interventions en lien avec les réformes du marché du travail introduites par la Loi « Choisir son avenir professionnel », sur son volet formation et ses dispositions relatives au contrôle des chômeurs.

Pour finir, plusieurs projets d'ouvrage sont en cours de concrétisation, qui s'inscrivent dans les deux dernières thématiques investies par le groupe, dans une perspective historique : le travail et l'emploi dans le secteur public d'une part, les politiques sociales d'autre part. Issu d'une habilitation à diriger des recherches, un premier ouvrage porte sur l'évolution de la place du public dans le travail des agents des musées, en France et en Grande-Bretagne. Un second ouvrage s'intéresse au parcours et au rôle qu'a joué Pierre Laroque dans la conception de politiques sociales de protection, et spécialement à la façon dont il a contribué à l'élaboration d'une pensée de la *sécurité* comme exigence de paix et de justice sociale dans l'ensemble des rapports sociaux. Les « politiques sociales » font par ailleurs l'objet d'une réflexion continue au plan historique, et dans une perspective de comparaison internationale pour certains champs : ceux du placement, de l'indemnisation du chômage et de la formation notamment, qui font l'objet de configurations institutionnelles historiquement très contrastées en France, en Allemagne et en Suède.

Revenus

Les travaux sur les revenus visent à éclairer les évolutions de la formation et de la répartition des revenus. Les rémunérations des salariés et les transferts sociaux connaissent des transformations importantes dans un contexte marqué par une faible croissance, des politiques budgétaires très restrictives depuis le début des années 2010, des nouvelles réformes marché du travail et des pressions exercées à l'encontre de l'Etat social et des services publics.

Les travaux s'inscrivent traditionnellement autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités

Le premier axe porte sur la formation des salaires et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour la majorité des salariés, avec des enjeux très concrets en termes de négociation collective. En 2018, l'IRES a finalisé plusieurs travaux sur ces questions, sur les liens entre négociations collectives et inégalités salariales dans 10 pays européens dans la période de sortie de crise, ainsi que sur les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises en France dans un contexte de restructurations. Plusieurs nouveaux projets ont débuté : l'un porte sur la diffusion des normes transnationales et leurs articulations aux négociations collectives d'entreprise, une autre sur la diversité des pratiques de négociations collectives dans un contexte favorisant le basculement du niveau de la branche vers l'entreprise.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des transferts sociaux et fiscaux, en espèces ou en nature. En 2018, plusieurs travaux ont porté sur les politiques sociales et familiales, autour de questions comme les évolutions de la pauvreté des enfants ou des congés familiaux. Un projet ANR en collaboration avec des laboratoires universitaires autour de la question de la construction du marché du risque santé et en particulier des transformations du secteur et des acteurs de la couverture complémentaires santé dans le contexte de sa « généralisation » s'est poursuivi. Les autres projets en cours ou envisagés portent sur la construction politique des réformes des retraites depuis les années 1980, l'accès à la protection sociale des

personnes étrangères ou encore la mobilisation de la notion de contributivité dans les débats et réformes du financement de la protection sociale.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés des deux premiers facteurs - formation des revenus primaires et redistribution (protection sociale) - sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles des ménages. Dans ce cadre, une attention particulière est portée sur les inégalités et, en 2018, une communication présentée dans le cadre de la *Foundation for International Studies on Social Security* a permis d'approfondir l'approche méthodologique développée en 2017 sur la définition et l'estimation d'un seuil de richesse. L'IRES a également poursuivi en 2018 plusieurs travaux sur la question des « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale, notamment à travers des extensions aux zones rurales, à la métropole du Grand Paris ou encore à la Tunisie.

Emploi et système productif

Durant l'année 2018, les principales thématiques investies sur l'emploi poursuivent celles des années précédentes. Elles se partagent autour de quatre axes principaux : (1) Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national ; (2) Les transformations du travail liées au numérique ; (3) Les régimes de croissance, emploi et salaires dans la zone euro ; 4) Les formes induites de segmentation du marché du travail (emploi des seniors, emploi des jeunes, discrimination, travailleurs non-permanents, formes d'emplois précaires) ;

Durant cette année, plusieurs recherches ont été achevées. D'une part, la recherche pour le département de la recherche de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui porte sur l'impact de l'insertion des grands groupes industriels dans les chaines mondiales d'approvisionnement (CMA) sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière de politiques publiques a donné lieu à un rapport final ainsi qu'à un document de synthèse et un séminaire de restitution. D'autre part, la recherche menée dans le cadre de CAWIE 3 s'est terminée avec une contribution sur la coordination salariale en Europe. Cette recherche était financée par la Commission Européenne et menée en collaboration avec le réseau TURI.

De nombreuses actions ont eu lieu durant l'année 2018 dans le réseau « Sharers and Workers » au niveau européen et national. Elles ont porté notamment sur le développement professionnel des travailleurs de plateformes ainsi que sur les nouvelles formes d'emploi et leurs impacts dans la réforme des retraites.

Enfin, les travaux sur les formes induites de segmentation du marché du travail se sont poursuivis via notamment les analyses de l'insertion des jeunes et les notions d'inégalités/discriminations mais aussi via l'étude des formes d'activité des travailleurs non permanents dans le secteur de l'agriculture. La recherche des données statistiques agricoles a permis de mettre en évidente une typologie du travail agricole fondée sur les statuts juridiques et sociaux des formes de travail.

Activités éditoriales

Le numéro spécial de la Chronique Internationale 2017, coordonné par Cristina Nizzoli, autour du thème « Renouveau syndical : enjeux, stratégies et pratiques », a fait l'objet d'une présentation à la Bourse du Travail (Paris) lors des Entretiens de l'IRES le 1er mars 2018. Trois sessions thématiques ont été organisées : la première a porté sur les stratégies de renouveau syndical déployées au niveau local, la deuxième sur les relations et interactions stratégiques des syndicats avec d'autres structures représentatives, la troisième sur les stratégies syndicales mobilisées au niveau national. 88 syndicalistes, universitaires, experts ont participé aux débats.

L'année 2018 a également vu la parution de quatre numéros de la Chronique internationale consacrés à l'actualité économique et sociale à l'étranger. Les trois premiers (n° 161 à 163) sont des numéros variés. Le quatrième (n° 164) est un numéro spécial, coordonné par Antoine Math. Il porte sur l'évolution des revenus minima garantis, notamment depuis la crise, les réformes intervenues et les débats en cours au sein des pays sélectionnés. Il est composé d'un article transversal et de 8 monographies nationales (Allemagne, Autriche, Danemark, Etats-Unis, Irlande, Italie, Pays-Bas et Suède). Sa sortie est prévue pour début 2019.

En 2018, la Revue a publié un numéro varié et deux numéros spéciaux. Le premier numéro spécial intitulé « Crise et réformes au prisme de la santé » reprend certaines

contributions présentées au cours d'une journée d'études SEPOSA (Séminaire d'économie politique de la santé) organisée en novembre 2016 sur le thème : « Crise économique et santé : un renouvellement de l'évaluation des politiques publiques ? ». Il a donné lieu à des Entretiens de l'Ires en septembre 2018 au Cedias. Le deuxième numéro est intitulé « Les comités d'entreprise : quelle postérité ? ». Les articles rassemblés dans ce numéro proviennent, d'un côté, d'une recherche menée par l'Ires, le groupe Alpha, Orseu, Syndex, dans le cadre d'un appel d'offres de la Dares et, de l'autre, d'un colloque organisé en novembre 2016 par le RIZE, les laboratoires Triangle (U. Lyon 2) et EVS (ENTPE).

La programmation des numéros à paraître en 2019 est déjà engagée. Deux numéros spéciaux sont aujourd'hui en cours de constitution. Le premier numéro portera sur « Le syndicalisme à l'épreuve de l'Europe sociale ». Ses contributions sont issues d'un colloque organisé à l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISST) le 16 novembre 2017. Le deuxième numéro thématique portera sur les jeunes et l'engagement, et comprendra notamment des contributions nourries par le rapport réalisé dans le cadre de l'Agence d'objectifs de l'IRES de la CGT, *Jeunes et mouvement syndical. Trajectoires d'engagements et stratégies organisationnelles*.

Dans le prolongement des orientations privilégiées auparavant, les efforts seront maintenus afin d'élargir le champ des thématiques abordées. Une attention sera également portée à la diversité des sources des contributions et, notamment, à la valorisation des travaux issus de l'Agence d'objectif de l'Ires.

Cette année, l'Ires s'est efforcé de consolider sa stratégie digitale. Le site Internet a permis de renforcer le rayonnement et la visibilité de l'Ires notamment dans le débat public. Le nouveau format de publication mis en place, « Eclairages » a permis d'aborder de nombreuses questions d'actualité, sur les jeunes et le syndicalisme, sur la stratégie de lutte contre la pauvreté ou sur le dialogue social. La lettre de l'Ires a une nouvelle formule qui informe régulièrement sur les travaux de l'Agence d'objectifs et des chercheurs de l'Ires. Enfin dans le cadre d'un partenariat avec Xerfi les chercheurs ont présenté sous forme de vidéos leurs travaux. Une chaîne YouTube met à disposition des résumés des journées de l'Ires. Cette stratégie sera renforcée dans le cadre d'un partenariat avec Datagora.

PARTIE 1
Groupes de travail


©Ryoji Iwata (unsplash)



Relations professionnelles

Chercheur·es :
Kévin Guillas Cavan, Marcus Kahmann, Cristina Nizzoli, Catherine Vincent
Chercheur·es associé·es :
Jacques Freyssinet, Adelheid Hege, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt

Les mutations accélérées du travail et de l'emploi mettent les systèmes de relations professionnelles face à des défis inédits. Les fondamentaux du salariat qu'ils avaient contribué à stabiliser tout au long du XXe siècle et vis-à-vis desquels ils avaient construit leur légitimité sont en effet profondément remis en question. L'entreprise, la relation de subordination, les régimes et statuts, les modes de protection sociale et les formes de rémunérations se redéfinissent sous les effets conjugués de la globalisation, des innovations technologiques, des réformes législatives permanentes et des aspirations nouvelles des individus. Ces évolutions déstabilisent les institutions et les acteurs qui avaient procédé sur le long terme, à force de négociations et de compromis, de tensions et de conflits, à l'élaboration des principales catégories qui structurent le monde du travail contemporain.

Dans ce contexte, le groupe a poursuivi ses travaux dans les voies ouvertes les années précédentes, tout en développant de nouvelles perspectives de recherches afin d'appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles et les conséquences des récentes réformes.

Les travaux du groupe en 2018 ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France et en Europe. Ces deux champs des relations sociales ont connu, depuis 2013, d'importantes évolutions législatives opérant des changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés. L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 des ordonnances du 22 septembre 2017 marque la fin d'une ère pour les instances représentatives du personnel françaises. L'année 2018 a donc été l'occasion de faire le bilan des connaissances sur feus les comités d'entreprise et de réfléchir à des projets qui seront mis en œuvre en 2019 pour analyser la mise en place des Comités sociaux et économiques qui les remplacent. Le mouvement de décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise, accentué par les

Ordonnances de 2017, pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » sera ainsi au cœur de plusieurs recherches : articulation de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche, mais aussi articulation des différents niveaux de négociation dans les grandes entreprises multinationales. Ce dernier projet s'inscrit au confluent des travaux achevés sur les comités d'entreprise qui montraient une centralisation de la représentation et de la négociation au sein des entreprises ainsi que des travaux sur les accords-cadres européens en s'interrogeant sur l'appropriation et la déclinaison de ces accords-cadres aux différents niveaux de l'entreprise.

Les travaux du groupe ne se sont toutefois pas cantonnés aux seules négociations collectives dans le privé. Une étude analyse la place du dialogue social, dont les modalités spécifiques ont été réformées en 2010, dans la conduite des réorganisations dans la fonction publique. Des premiers constats ont été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs, postures syndicales peu propices à la négociation.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs cherchent à comprendre les modalités de l'action syndicale, que ce soit les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et les formes de représentation des travailleuses et travailleurs dans le secteur du Care et des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

1 Dynamiques des relations professionnelles en France après les réformes de la négociation collective et de la représentation des salariés

1.1 Évolution des comités d'entreprise

(K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, C. Vincent) achevé et valorisé

En 2015 et 2016, dans le cadre d'un appel à projets de la DARES sur le fonctionnement et les activités des comités d'entreprise, l'IRES a réalisé en collaboration avec trois cabinets d'expertise, Alpha, Orseu et Syndex, un travail de recherche sur les effets et

usages des nouveaux outils de consultation des CE issus de la Loi de sécurisation de l'emploi de 2013. L'objectif était de rendre aussi compte des évolutions de plus long terme des instances de représentation du personnel (IRP) qui se structurent parallèlement à la fonction RH. Après avoir présenté, au cours de l'année 2017, les résultats de cette recherche devant différents publics (représentants du personnel des entreprises enquêtées, chercheurs, experts, etc.), des valorisations scientifiques ont été réalisées en 2018.

1.1.1 Un numéro spécial de la Revue de l'Ires consacré aux CE

Le numéro spécial 94-95 de *la Revue de l'Ires*, intitulé « Comités d'entreprise : quelle postérité » et paru à l'automne 2018 valorise à la fois les résultats de la recherche sur les CE réalisée pour la Dares et les communications présentées à l'occasion du colloque « pratiques, usages et parcours militants dans les comités d'entreprise : 70 ans d'existence et maintenant ? » organisé notamment par le laboratoire Triangle (université Lyon 2) à Villeurbanne en novembre 2016. Ce numéro est coordonné par Kevin Guillas-Cavan, Catherine Vincent et Sophie Béroud (Triangle). L'ordonnance du 22 septembre 2017 portant nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise remplace les CE par les comités sociaux et économiques (CSE). Le numéro spécial revient sur 70 ans d'histoire des CE, et rend compte de leurs pratiques et de leur rôle dans le système de relations professionnelles, en combinant plusieurs entrées : juridique, en examinant la façon dont l'institution CE a été pensée en droit du travail et l'évolution de la doctrine sur cet objet (Carole Giraudet, Institut de formation syndicale, université Lumière Lyon 2) ; politiste, en analysant les résultats électoraux pour apprécier la représentativité des organisations syndicales et son évolution, qui informe également sur celle du salariat (Tristan Haute, CERAPS, Université de Lille) ; et sociologique au fil de trois articles. Deux d'entre eux se concentrent sur les deux prérogatives centrales conférées au CE : d'une part les activités sociales et culturelles (ASC), dont l'usage peut être militant selon le sens que leur donne les élu·es (Sophie Béroud et François Duchêne, ENTPE, EVS), et d'autre part sur le dialogue social sur la stratégie de l'entreprise. Ce dernier article reprend les résultats de l'enquête menée pour la Dares (Nicolas Fleury, CEP, Groupe Alpha, Kevin Guillas-Cavan et Frédéric Lerais). Depuis les années 1980, les domaines d'intervention des CE en matière économique ont été progressivement étendus en vue de favoriser la participation des salariés aux décisions de l'entreprise. La

loi relative à la sécurisation de l'emploi (LSE) de 2013 a créé une consultation obligatoire sur la stratégie d'entreprise. Cette nouvelle consultation soulève un intérêt mitigé chez les élus et fait face à des réticences des directions à partager les informations sur la stratégie économique. Celles-ci sont souvent parcellaires et les droits d'accès des élus restreints selon les niveaux de consultation. C'est la notion même de stratégie qui apparaît disputée. En outre, la recherche d'information et d'un interlocuteur pertinent pour discuter de la stratégie renforce un mouvement de centralisation des IRP au sein des entreprises au détriment des comités d'établissement, entraînant une recomposition des différentes instances : à l'établissement, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), à l'entreprise, le comité central d'entreprise (CCE). Cette recomposition interroge la mise en place des futurs CSE. Enfin, un dernier article soumet les données récoltées dans le cadre de la recherche pour la Dares lors des entretiens avec les experts-comptables après des *CE* à une analyse secondaire afin d'en dégager l'évolution des modalités d'intervention des experts-CE (Kevin Guillas-Cavan et Marcus Kahmann). Les auteurs font l'hypothèse que les évolutions récentes (LSE, mais aussi ultérieures) confirment le déclin de l'analyse comptable au profit de « l'analyse stratégique ». Ils constatent également un renforcement du rôle des experts dans le travail syndical proprement dit et notamment dans le cas de la négociation de PSE. Cette évolution est ambiguë : tandis que la dépendance des représentants du personnel aux experts et les risques de substitution s'accroissent, l'expertise peut aussi conduire à un *empowerment* (mise en capacité) des représentants affaiblis.

1.1.2 Des interventions dans des colloques scientifiques

Le travail réalisé par Kevin Guillas-Cavan et Marcus Kahmann sur l'intervention des experts-comptables auprès des CE a été présenté en juillet 2018 à l'occasion des Journées Internationales de la Sociologie du Travail. Les deux auteurs réfléchissent en parallèle aux possibilités de poursuivre le travail d'enquête auprès des experts et leurs cabinets (et d'obtenir un financement supplémentaire), leur permettant ainsi d'approfondir les premiers questionnements dégagés.

Les journées d'études organisées en septembre 2018 par le RT18 de l'AFS (Association française de sociologie) pour le 10^{e} anniversaire de sa création ont été l'occasion pour que Catherine Vincent présente également les résultats de l'enquête Dares dans une

intervention intitulée « Interventions des CE sur les décisions stratégiques des entreprises : niveaux pertinents et enjeux ».

1.2 La mise en place des CSE dans le secteur du transport

Kevin Guillas-Cavan, Marcus Kahmann, Frédéric Lerais, Cristina Nizzoli, Catherine Vincent (projet)

Les ordonnances du 22 septembre 2017 ont profondément bouleversé les institutions représentatives du personnel. Les représentantes et représentants du personnel vont donc être largement occupés en 2019 par la négociation de la mise en place de nouveaux comités sociaux et économiques et des moyens dont disposeront les élu·es ; moyens qui seront probablement réduits. À la demande de la CGT, une équipe de l'Ires cherchera dans le cadre de l'agence d'objectifs à analyser la mise en place de ces nouvelles instances dans le secteur du transport. L'objectif sera, au-delà de ce que disent les textes juridiques, de mesurer précisément quels vont être les effets des ordonnances Macron et d'identifier l'évolution des marges de manœuvre pour les représentants du personnel.

Cette proposition fait suite à la journée d'étude réalisée par le Comité d'Entreprise de la RATP qui a révélé l'ampleur du choc après application des ordonnances. La Fédération CGT des Transports a mis en place une formation de ses militants et un plan d'action pour suivre les conséquences des ordonnances sur les IRP. L'un de ses membres serait donc le référent de cette recherche.

1.3 Effets des réformes des relations de travail et de la régulation paritaire

J. Freyssinet, en cours

Jacques Freyssinet assure un suivi de la politique publique et des négociations collectives dans le domaine des politiques de l'emploi et des politiques sociales, tout particulièrement en lien avec les réformes actuelles de l'assurance chômage et de la formation professionnelle. Il a publié et présenté des travaux sur le processus de production de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

1.4 La négociation collective

La décentralisation de la négociation collective, l'érosion de sa capacité intégrative et de sa portée normative constituent une des évolutions majeures des relations

professionnelles tant françaises qu'européennes. C'est un des constats du groupe de travail qui a réalisé la publication d'un ouvrage de l'Institut syndical européen présentant l'état des systèmes nationaux de négociation collective des 28 Etats membres de l'UE (Müller T., Vandaele K., Waddington J. eds.). C. Vincent a écrit le chapitre consacré à la France. L'ampleur du champ géographique couvert et l'unité des approches entre les différents chapitres fondent le caractère inédit de ce projet.

Par ailleurs, deux entrées sont privilégiées pour analyser les évolutions de la négociation collective : les négociations salariales, cœur traditionnel des relations contractuelles, et les négociations sur les complémentaires santé.

1.4.1 Les négociations salariales

*(*C. *Vincent avec N. Delahaie) terminé et en cours de valorisation (voir groupe revenu)*

Dans le prolongement du projet CAWIE 2 (« *Collectively Agreed Wages in the New European Economic Governance : Alternatives Views and Perspectives* », voir rapport d'activité 2016), l'IRES a finalisé en 2018 la recherche CAWIE 3, financée par la Commission européenne (« *Inclusive growth trough wage coordination. Research on the economics and politics of wage setting in Europe after Austerity* »).

Portant sur les liens entre négociations collectives et inégalités salariales dans 10 pays européens, le projet de recherche comporte notamment des rapports nationaux. Noélie Delahaie et Catherine Vincent ont rédigé celui de la France. À partir d'entretiens menés auprès des organisations syndicales, les travaux s'intéressent à la construction des stratégies de négociations salariales et visent à comprendre comment ces dernières soutiennent (ou non), une « croissance inclusive ». Le rapport final a été remis en mai 2018.

Les travaux menés par Noélie Delahaie et Catherine Vincent sur l'articulation entre négociations salariales et salaire minimum feront l'objet en 2019 d'une valorisation dans un ouvrage collectif, coordonné par Irene Dingeldey (Université de Bremen, Allemagne), Thorsten Schulten (WSI, Allemagne) et Damian Grimshaw (Université de Manchester, Royaume-Uni) et intitulé « Beyond Minimum Wage Research : Interactions with Collective Bargaining in diffrent sectors and regions on the World » (Edition Routledge).

1.4.2 La généralisation négociée des complémentaires santé

(C. Vincent avec A. Math et C. Sauviat) – projet MaRiSa, en cours (voir groupe revenu)

L'IRES s'est associé à un projet ANR (Association nationale de la recherche) porté par le laboratoire IODE de l'université de Rennes 1 et coordonné par Marion Del Sol, qui a pour thème la construction du marché du risque santé. La recherche, rassemblant des chercheurs de différentes disciplines (juristes, économistes, sociologues, politistes) propose d'analyser les conséquences de la généralisation de la couverture santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (ANI du 13 janvier 2013, repris par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013), tant en termes de renforcement des logiques marchandes et concurrentielles et de reconfiguration/réorganisation de la protection sociale en général et dans le champ de la santé en particulier, que de mutations profondes de l'Etat social, qui devient à la fois prescripteur et incitateur. Dans ce cadre, Catherine Vincent a analysé le processus d'inscription dans l'ANI de 2013 de la généralisation des complémentaires santé (intervention au séminaire MaRiSa de juin 2018). En lien avec l'analyse juridique des accords de branches, les stratégies des organisations syndicales et patronales dans la mise en place négociée des complémentaires santé seront analysées en 2019. Un autre volet de la recherche vise à saisir les usages que les acteurs privés (acteurs mutualistes et employeurs et représentants syndicaux) font de ces nouveaux instruments en entreprise et leur capacité d'innovation sociale.

1.4.3 Articulation entre les négociations collectives de branche et d'entreprise

(K. Guillas Cavan et C. Vincent avec N. Delahaie et A. Fretel) projet en cours (voir Groupes Revenu et Travail)

Début 2018, l'IRES a répondu à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Intitulée « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », la recherche est pilotée par Noélie Delahaie et Anne Fretel. Les travaux ont débuté en juin 2018 pour une durée de 24 mois.

Dans un contexte de réformes institutionnelles visant à promouvoir la négociation collective au plus près des salariés et des réalités économiques, ce projet vise à réexaminer la dynamique des négociations collectives d'entreprise, au regard de leur articulation avec les accords de branche. Cette recherche repose sur deux hypothèses :

■ La première est que, plutôt qu'un déplacement ou un basculement des négociations de branche vers le niveau de l'entreprise, une variété de configurations et de formes d'articulation entre négociations de branche et d'entreprise se déploie. Cette pluralité d'articulations dépend à la fois des secteurs d'activité, des thèmes négociés, des modèles économiques et productifs des entreprises, des trajectoires de relations professionnelles, des stratégies poursuivies par les acteurs aux différents niveaux, des capacités d'action des négociateurs, etc.

■ Notre seconde hypothèse est que la montée de la négociation d'entreprise n'est pas mécaniquement synonyme d'une plus grande démocratie sociale d'entreprise. D'une part, il convient d'appréhender la capacité des salariés à négocier de façon effective (équipements institutionnels et capacité à participer à la définition du projet d'entreprise). Cela suppose d'autre part de pouvoir définir ce qu'est l'« entreprise », c'est-à-dire de déconstruire le paradigme de l'« entreprise » comme un espace homogène et unique.

D'un point de vue méthodologique, ces hypothèses seront examinées à partir de la mobilisation croisée d'une exploitation statistique de l'enquête REPONSE (vagues 2004-2005, 2010-2011 et 2017) et d'une analyse juridique des accords ainsi que la réalisation d'enquêtes de terrain au sein des établissements et des branches.

Depuis juin 2018, le travail a surtout consisté à effectuer les démarches administratives dans le but d'obtenir auprès du Comité du secret statistique l'autorisation d'exploiter les données de l'enquête REPONSE. Les premières exploitations statistiques sont en cours.

1.5 Le dialogue social dans la fonction publique

(C. Nizzoli et C. Vincent avec C. Meilland)

Les transformations des relations professionnelles dans le secteur public sont un axe de recherche du groupe depuis 2000. Face à la reconfiguration des missions de l'État, les fonctions publiques sont l'objet d'un processus de modernisation qui a des répercussions

sur la gestion des personnels et des relations de travail. Ces transformations s'accompagnent d'une modification des règles du dialogue social : décentralisation des instances paritaires, généralisation de la négociation et modification des critères de représentativité. Même si le cœur de la fonction publique continue d'offrir des garanties à ses agents, on peut aisément discerner l'effet d'érosion de la norme statutaire exercée par l'introduction du New public management. La question de la modernisation des fonctions publiques et des stratégies d'acteurs est également posée en des termes nouveaux dans le contexte d'ajustement budgétaire consécutif à la crise des dettes publiques de la zone euro qui a notamment pour conséquence de nombreuses réorganisations des services publics. L'usage des nouvelles modalités du dialogue social par les acteurs dans le cadre de la réorganisation de la fonction publique d'Etat est l'objet d'une recherche menée en 2018 et 2019 dans le cadre de l'agence d'objectif IRES-CFDT.

La recherche consiste en l'analyse de quelques terrains de réorganisation dans la fonction publique d'Etat (FPE) et dans la fonction publique territoriale (FPT) afin de repérer les facteurs pouvant favoriser ou au contraire bloquer le dialogue social. La déconstruction du processus visera à identifier les raisons initiales de la réorganisation et leurs perceptions par les acteurs, la manière dont la réorganisation a été menée et l'ensemble du processus de dialogue social qui l'a accompagné.

Dans un premier temps, des entretiens ont été menés avec les responsables des principales fédérations de fonctionnaire CFDT. Sur cette base, les éléments d'un bilan des effets de la loi de 2010 réformant le dialogue social dans la fonction publique ont été présentés au comité de pilotage en juin 2018. Des premiers constats ont également été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs, postures syndicales peu propices à la négociation.

Deux premières enquêtes de terrain sont en cours de réalisation : l'une au sein de la FPE (la direction des Douanes), l'autre au sein de la FPT (les collectivités territoriales de Drôme Ardèche). Des entretiens avec les représentants syndicaux des Douanes et des représentants de la DGDDI sont en cours. Sur le volet de la FPT, un terrain d'enquête est en cours en Drôme Ardèche où des entretiens ont été menés auprès des responsables la

Fédération Interco CFDT Drôme Ardèche (la secrétaire). Pour compléter la monographie sur ce territoire, des entretiens sont prévus avec les autres responsables syndicaux.

2 Les systèmes de relations professionnelles européens dans la crise

2.1 La décentralisation de la négociation collective

(U. Rehfeldt, C. Vincent) - achevé

Dans le prolongement des travaux menés les années précédentes sur l'évolution des systèmes de négociation collective en Europe (voir notamment « The new EU economic governance and its impact on the national collective bargaining systems », GOCOBA), U. Rehfeldt et C. Vincent ont participé au projet DECOBA (Decentralisation of collective bargaining in Europe) financé par la Commission européenne et regroupant des instituts de recherche du réseau TURI (Trade union related institute) et la CES sous la coordination de la Fondazione Giuseppe di Vittorio (Rome).

Les rapports nationaux, ainsi que deux articles de synthèse, ont fait l'objet en 2018 d'une publication dans un ouvrage édité par l'Institut syndical européen. Un résumé de la recherche est disponible en français.

2.2 La décentralisation de la négociation collective : quelle coordination entre les niveaux

(M. Kahmann et C. Vincent) - projet

L'IRES a été sollicité par un laboratoire de recherche néerlandais afin de participer à une réponse à un appel d'offres de la Commission Européenne. Le projet de recherche porte sur les conflits et partenariats émergents entre organisations syndicales et les diverses instances de représentation des salariés dans l'entreprise dans un contexte marqué par la décentralisation de la négociation collective. En effet, depuis les années 1990, les recherches comparatives sur les relations professionnelles ont souligné l'existence d'une pression sur les institutions centralisées de la négociation collective vers le niveau de l'entreprise voire de l'établissement. Cela pose la question de la coordination entre les niveaux, d'autant plus que dans certains pays les instances de représentation ne sont pas des organes syndicaux. Six équipes nationales européennes ont répondu à cet appel dont nous attendons la réponse.

3 La dimension transnationale des relations professionnelles

Comme les années précédentes, les recherches en 2018 ont porté sur deux thèmes principaux : la participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance et la négociation collective transnationale d'entreprise. Ce dernier thème se prolonge en 2019 par une recherche articulant la négociation d'entreprise au niveau européen avec les niveaux nationaux : groupe, entreprise et établissement.

3.1 La participation des salariés en Europe

(U. Rehfeldt) – en cours

La recherche sur la participation des salariés aux décisions des entreprises s'est poursuivie dans le cadre du réseau d'experts européen « Worker participation in Europe » (WP Europe) de l'Institut syndical européen (ETUI) ont U. Rehfeldt est le correspondant français. Ce réseau alimente et actualise aussi les informations sur les systèmes nationaux des relations professionnelles du site web www.worker-participation.eu.

Cette participation a fait l'objet sous le nom de « codétermination » d'un séminaire de recherche « Gouvernement de l'entreprise création de commun » au Collège des Bernardins, animé par Blanche Segrestin, Olivier Favereau et Baudoin Roger. En mars 2018, ce séminaire a été clôturé aux Bernardins par un colloque intitulé « Gouvernement, participation et mission de l'entreprise » dans lequel U. Rehfeldt a fait une communication sur la dimension européenne de la codétermination.

U. Rehfeldt est intervenu sur les récentes réformes en France de la participation à la gouvernance des entreprises dans différents colloques européens coorganisés par la Fondation Hans-Böckler, notamment dans le « Dialogue européen 2018 » à Bruxelles en avril 2018 et à la 2e Conférence biennale sur la codétermination au WZB à Berlin en juin 2018.

3.2 La consultation et la négociation dans les entreprises multinationales à travers les accords transnationaux

(U. Rehfeldt) - achevé

U. Rehfeldt a participé au projet européen EURIDE « L'implication des salariés dans les firmes multinationales : de l'utilisation des droits européens aux accords transnationaux

d'entreprise » qui a été coordonné par l'institut de recherche Sindnova (Rome) et qui s'est terminé en septembre 2017. L'objet de la recherche a été la mise en œuvre et le suivi des accords-cadres internationaux (ACI), qui ont été signés respectivement par les entreprises transnationales et des fédérations syndicales internationales.

Cette recherche a fait l'objet de la publication en 2018 d'un ouvrage en italien et d'une version anglaise en « e-book ». U. Rehfeldt y a fait une contribution sur l'évolution quantitative des ACI et des accords-cadres européens (ACE), ainsi que sur « l'empreinte française » dans ces accords à partir des études de cas Renault, Engie et Solvay.

À la demande du BIT, U. Rehfeldt a également rédigé un chapitre sur les accords d'entreprise transnationaux pour un rapport en préparation sur le dialogue social transnational qui sera présenté dans une réunion d'experts au BIT en 2019.

3.3 La négociation collective transnationale d'entreprise : quelle(s) articulation(s) avec la négociation collective de groupe, d'entreprise et d'établissement.

(N. Delahaie, J. Freyssinet, K. Guillas Cavan, M. Kahmann, U. Rehfeldt et C. Vincent) - En cours.

L'IRES, en collaboration avec le Centre Études et Prospectives du Groupe Alpha, a répondu en juin 2017 à un appel à projet de la chaire de l'ESCP Europe, « Dialogue social et compétitivité des entreprises ». L'objectif de la recherche est d'étudier la diffusion des normes transnationales et leurs articulations aux négociations collectives d'entreprise. Ce projet, piloté par Noélie Delahaie et Kevin Guillas Cavan, a débuté en juin 2018 pour une durée de 18 mois.

Cette recherche vise à tester l'hypothèse fréquemment avancée par la littérature, d'une influence des acteurs centraux nationaux (délégués syndicaux centraux, comité central d'entreprise et DRH) sur le contenu des accords-cadres dans lesquels ils visent d'une part à inscrire des pratiques nationales déjà établies, et d'autre part à établir un socle minimal de procédures et de mesures en cas de restructurations. Dans le cadre de cette seconde dimension, il s'agit de déterminer si et dans quelle mesure les acteurs locaux et nationaux s'approprient ce socle dans leurs négociations.

Depuis juin 2018, les travaux ont surtout consisté à identifier le contenu des accords dans le but de sélectionner 4 entreprises françaises qui feront l'objet d'une monographie. Les enquêtes de terrain débuteront début 2019.

4. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?

4.1 Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale

(M. Kahmann) – achevé et valorisé

La perte des vocations représentatives parmi les salariés et en particulier parmi les plus jeunes est un sujet d'importance majeure pour la démocratie sociale et les organisations syndicales en particulier. Un projet coordonné par Lowell Turner (*Cornell University*) et Maite Tapia (*Michigan State University*), a visé à identifier et à comprendre les processus complexes et variés d'intégration des jeunes (salariés) dans les syndicats à l'aide d'une comparaison entre cinq pays (Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, France, Etats-Unis). Sur la base de plusieurs études des meilleures pratiques (*best practices*) dans chaque pays ont été identifiées les conditions pour faciliter l'inclusion, la participation et la prise de responsabilité des jeunes dans des syndicats ou d'autres organisations de soutien ouvrier. Ce projet, basé sur des études de cas d'engagement des jeunes, a duré trois ans et s'est terminé en 2018. L'équipe de recherche française était constituée par S. Béroud (Université de Lyon), C. Dupuy (Université de Rennes), K. Yon (Université de Lille).

L'année 2018 a été dédiée à l'écriture d'un article comparatif avec des collègues américains, italiens et britanniques. Partant de l'observation que l'intégration des jeunes dans les syndicats relève des enjeux de contrôle et d'autonomie, on s'est interrogé sur la façon dont cette question apparaît dans nos matériels empiriques respectifs. Les approches nationales en direction des jeunes sont assez différentes en matière d'autonomie et à chacune correspond des *trade offs* particuliers. Une leçon à tirer de cette étude est que les organisations syndicales doivent adapter leurs approches en fonction des ressources et dispositions des jeunes ciblés. Cet article a été publié sous le titre « Walking the tightrope : the imperatives of balancing control and autonomy for young worker groups » dans un numéro spécial dédié au thème « jeunes et syndicalisme » dans la Revue américaine de sociologie *Work and Occupations*. Les co-auteurs de Marcus Kahmann ont

été Andy Hodder (Université de Birmingham), Giovanna Fullin (Université de Bologna) et Salil R. Sapre (Université de Cornell).

Ce travail et les liens internationaux tissés ont aussi été l'occasion d'organiser un panel intitulé « Youth engagement and the future of work » à la Conférence annuelle ETUI-CES « The world(s) of work in transition » qui s'est tenu le 28 juin à Bruxelles. Outre Fanny Chartier (Ministère français des Affaires Sociales), y ont participé Dennis Eversberg (Université de Jena), Kurt Vandaele (ETUI), Viktoria Nagy (comité de jeunesse de la CES) et Marcus Kahmann comme président. Ce panel a été l'occasion d'échanger sur des résultats de recherche portant sur les attitudes des jeunes à l'égard du syndicalisme et leurs formes d'engagement dans des contextes nationaux divers (France, Belgique, Allemagne, Hongrie).

4.2 Syndicalisme et jeunes « non-qualifiés »

(M. Kahmann) – en cours

L'équipe de recherche associée au projet de l'Université de Cornell a été aussi à l'origine d'une réponse à un appel d'offres de l'Agence d'objectifs IRES-CGT sur la syndicalisation des jeunes non-qualifiés. Ce projet a débuté en janvier 2016 et a duré 18 mois. La version finale du rapport de recherche a été livrée en janvier 2018. L'année 2018 a été dédiée à la valorisation de ses résultats.

En appliquant une définition large des non-qualifiés (acceptation au-delà du diplôme et de la qualification) et de l'engagement syndical (au-delà du militantisme classique), ce projet a eu pour ambition d'identifier et de comprendre les trajectoires d'engagement des jeunes et les réponses organisationnelles en leur direction. Elle a comporté deux volets méthodologiques. Le premier, statistique, saisit à travers l'exploitation de deux bases de données (REPONSE ; Enquête Conditions du Travail) les relations entre jeunes et engagement syndical. Le deuxième volet, qualitatif, s'est appuyé pour l'essentiel sur le travail monographique réalisé dans le cadre du projet Cornell. Les terrains d'enquête ont été choisis en fonction d'une logique de variation d'échelles d'observation (interprofessionnel, branche, transnational, entreprise) et de points d'entrées (individus, structures collectives) afin de capter la multitude d'enjeux liés à l'entrée, au maintien, et à la sortie d'engagement des jeunes.

Un résumé des principaux résultats du volet qualitatif de l'étude IRES-CGT a été publié sous le titre « Quels engagements pour les jeunes ? » en tant qu'Eclairages IRES. Trois autres articles sont en cours de publication. Le premier sera publié dans le mensuel « Connaissance de l'Emploi » du Centre d'Études et d'Emploi. Il porte sur une comparaison des moyens investis par cinq confédérations dans la syndicalisation de jeunes travailleurs. S'il montre que les politiques qui sont mises en œuvre au sommet des confédérations restent limitées, leur faiblesse ne doit pas masquer que des structures comme les comités ou commissions jeunes jouent un rôle important en interne pour « fidéliser » la part réduite des jeunes qui ont franchi le pas de l'adhésion et les conduire à s'investir dans l'organisation. Les commissions ou comités jeunes, au niveau des unions départementales et des fédérations professionnelles, constituent ainsi des espaces de socialisation à l'organisation, d'apprentissage des pratiques syndicales et de sélection des futurs dirigeants. Un autre article a été soumis à la Revue Agora Débats/Jeunesse de l'INJEP. Celui-ci s'interroge sur l'explication du faible taux de syndicalisation des jeunes, ayant pour ambition de remettre en cause l'idée reçue d'un désamour de la jeune génération envers les organisations syndicales pour montrer au contraire que les jeunes croient encore à l'action collective au travail mais sont pour partie empêchés d'y prendre part en raison de leur situation spécifique sur le marché du travail et leur position dans le cycle de la vie professionnelle. Enfin, une dernière contribution, pour la Revue de l'IRES, s'interroge sur l'invisibilité double des jeunes dans le mouvement syndical : des jeunes au sein des syndicats et des syndicats auprès des jeunes travailleurs. À travers ce questionnement, elle cherche à compléter l'analyse en termes de facteurs « structurels » (liés aux caractéristiques de l'emploi des jeunes) par la prise en compte deux autres déterminants de l'invisibilité syndicale auprès des jeunes : la délimitation d'un espace de mobilisation des jeunes avec leurs organisations spécifiques qui portent les questions relatives au travail des jeunes ainsi que la faiblesse des ressources internes dédiées par les syndicats aux jeunes. Cet article devra paraître en 2019 dans un numéro de la Revue de l'IRES dédié à ce sujet (voir *infra*).

Afin de valoriser le travail effectué sur la thématique de la syndicalisation des jeunes, les chercheurs et chercheuses à l'origine de l'étude CGT-IRES ont aussi organisé une journée d'études à destination du public syndical et académique sur le « Travail, les jeunes et

l'engagement ». Elle a eu lieu le 20 septembre à l'IRES. Les communications ont porté sur des thématiques telles que les jeunes travailleurs dans la production engagée, l'engagement des jeunes à Nuit debout, les rapports au travail des livreurs à vélo, le syndicalisme dans la sous-traitance automobile ainsi que la caractérisation de la distance des jeunes salariés au syndicalisme et ses moyens d'action collective. Une table ronde avec des jeunes syndicalistes a porté sur les défis pour le mouvement syndical. Au total, nous avons recueilli six communications qui ont, en principe, toutes, vocation à intégrer le numéro spécial de la Revue de l'IRES dédié à ce sujet. Il paraîtra en 2019.

Nous examinons aussi les possibilités de transformer le travail à la base du rapport pour la CGT en ouvrage. Différents éditeurs ont été contactés à cette fin.

4.3 Stratégies syndicales dans le travail du Care

(C. Nizzoli, C. Vincent avec C. Meilland) – en cours

Le secteur du *care* (aide à domicile, hébergement des personnes âgées, services de garde d'enfants) est à la fois un secteur en pleine expansion et d'expérimentation de relations d'emplois atypiques. Secteur de services, très féminisé, il est aussi un secteur où la représentation collective des salariés est particulièrement faible et l'implantation syndicale difficile. Cette recherche, qui a débuté en 2016 par une comparaison avec le Québec, propose une analyse de la représentation collective dans ce secteur en France. Outre les trois chercheures de l'IRES, l'équipe est aussi composée de Louise Boivin (Université du Québec en Outaouais) et Sophie Béroud (Triangle, Université Lyon II). L'enquête de terrain québécoise s'est déroulée en juillet 2016. Des entretiens ont été menés avec les responsables des fédérations syndicales concernées puis, saisissant l'opportunité d'un mouvement de grève des salariés des résidences pour personnes âgées privées à l'occasion du renouvellement de leurs conventions collectives, des salariés grévistes et des représentants syndicaux ont été rencontrés dans deux de ces résidences. Un article rédigé par Louise Boivin, Catherine Vincent et Sophie Béroud et intitulé « Une grève pionnière de salariées précaires dans les services privés d'hébergement pour personnes âgées au Québec » a été publié début 2017 dans la Chronique internationale de l'IRES. Les travaux ont aussi fait l'objet d'une présentation en mars 2017 au colloque « Relations de service et intersectionnalité » organisé par les RT 24 et 25 de l'Association

française de sociologie. Le terrain français (Ile-de-France et Bouches-du-Rhône) a été commencé au premier semestre 2017. Plusieurs entretiens tant au niveau du personnel soignant et non soignant des EHPAD que des organisations syndicales (secrétaires fédéraux nationaux, militants syndicaux etc.) ont été réalisés notamment dans les UL (Unions Locales) CGT de Marseille.

La communication « mobiliser les métiers du soin, stratégie syndicale au Québec et en France », présentée fin août 2018 au colloque organisé par le MAGE dans le cadre du congrès du CIRFF (Congrès international des recherches féministes dans la francophonie) par Sophie Béroud, Louise Boivin et Catherine Vincent, a été l'occasion d'une première mise en comparaison des mouvements sociaux dans le secteur des maisons de retraite dans les deux pays. En octobre 2018, Christèle Meilland a présenté une communication sur « les maisons de retraite en France : portrait statistique et enjeux de syndicalisation » au colloque international du CRIMT (Centre de Recherche Interuniversitaire sur la Mondialisation et le Travail) à Montréal.

Le terrain s'est poursuivi en 2018 avec une enquête à Valence où nous sommes en train de mener des entretiens avec les membres de la section EHPAD de la CFDT, qui s'occupe principalement d'EHPAD publics dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Le Congrès de l'AFSP de Bordeaux en juillet 2019 et celui de l'AFS d'Aix-en-Provence en août 2019 seront l'occasion pour soumettre les résultats de ces nouvelles étapes de la recherche à la communauté scientifique des politistes et sociologues.

4.4 Transformations sociales et économie numérique (TransSEN)

(C. Nizzoli, C. Vincent avec N. Delahaie) projet

La recherche financée par la DARES-DREES se propose de partir des espaces de régulation pour saisir le point de vue des acteurs soucieux de la protection sociale des travailleurs de l'économie numérique.

Cette recherche est menée par un *consortium* académique coordonné par Josépha Dirringer (IODE, Université de Renne I) et composé de 2 équipes de juristes (IODE et Université de Reims), d'une équipe d'économistes rattachée au laboratoire Regards

(Université de Reims) et d'une équipe pluridisciplinaire spécialiste des relations professionnelles (IRES).

Cristina Nizzoli (responsable de l'axe 3 du projet), Noélie Delahaie et Catherine Vincent s'attachent, pour ce projet de recherche, à analyser et comprendre le rôle des organisations syndicales et la manière dont elles réagissent à l'essor de ces nouvelles formes d'emploi. Il s'agit de prendre en compte les stratégies mises en œuvre par elles afin de représenter ces travailleurs. Ainsi, le pluralisme syndical oblige à appréhender la diversité des points de vue et des positions portées par les différentes organisations syndicales. Une attention particulière sera aussi accordée aux pratiques des collectifs de travailleurs des plateformes qui agissent en dehors des organisations syndicales.

Un partenariat est aussi institué avec l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISSTO) rattaché à l'Université Rennes 2 et chargé de la formation des membres des organisations syndicales, des organismes du secteur de l'économie sociale et des associations, mais aussi des conseillers prud'hommes. Ainsi, les membres de l'équipe TransSEN, dont certains sont par ailleurs formateurs à l'ISSTO, pourront, à l'occasion de stages de formation, avoir des temps d'échanges et de débats avec les organisations syndicales sur les enjeux liés à l'économie numérique.

4.5 Migrations et travail

(M. Kahmann) - en cours

Les deux dernières années ont été l'occasion de saisir les dynamiques sociales et politiques autour de l'accueil de la vague de demandeurs d'asile la plus importante dans l'histoire de la République Fédérale d'Allemagne. Deux articles, parus dans la Chronique Internationale, avaient été dédiés aux approches patronales et syndicales en matière de migration. En effet, les acteurs sociaux jouent, à travers leur rôle dans la régulation du marché du travail et dans la vie de l'entreprise, un rôle primordial dans l'intégration des travailleurs, y compris des nouveaux arrivants. Ils participent ainsi à la construction des équilibres sociaux, politiques et économiques des démocraties contemporaines. À partir de ces travaux est née l'idée de construire un projet franco-allemand qui porte sur les attitudes des acteurs sociaux à l'égard de vagues récentes de migrants dans un contexte marqué par une très forte politisation de l'enjeu migratoire. Une première rencontre a eu

lieu avec Norbert Fröhler de l'Université de Bamberg et Ingrid Artus de l'Université d'Erlangen. Nous envisageons de soumettre ce projet à un organisme de financement de recherche allemand en 2019.

Les travaux en cours ont permis aussi de proposer à l'équipe de recherche de l'IRES une problématique pour un prochain numéro spécial de la Chronique Internationale. Un article pour le prochain numéro de la Chronique, portant sur le débat dans la sociologie allemande des relations professionnelles autour de la notion de « partenariat conflictuel », est un produit annexe de ce travail.

5. Divers

Catherine Vincent et Cristina Nizzoli participent au bureau du réseau thématique « relations professionnelles » (RT18) de l'Association française de sociologie. Début septembre 2018, le RT18 a organisé deux journées d'études intitulées « La fin d'un monde ? Salariat, syndicats et politiques du travail face aux réformes libérales ». Après 10 ans d'existence du RT18, ce colloque avait pour objectif de faire le point à la fois sur l'évolution des relations professionnelles depuis 2008 et sur les recherches menées dans ce domaine. Catherine Vincent a présenté les résultats de la recherche de l'IRES sur les comités d'entreprise et Cristina Nizzoli les éléments saillants de la synthèse du numéro spécial de la *Chronique internationale* sur le renouveau syndical.

Publications

Contributions à des ouvrages collectifs

Rehfeldt U. (2018), "A mapping of the transnational company agreements : inventory and dynamic", in : Guarriello F., Stanzani C. (eds), *Trade Unions and Collective Bargaining in Multinationals. From international legal framework to empirical research,* Milan : Franco Angeli; pp. 46-59.

Rehfeldt U. (2018), "The Renault, Engie (GDF Suez) and Solvay agreements : the 'French imprint'", ibid., pp. 209-238.

Versions italiennes :

Rehfeldt U. (2018), "Una mappatura degli accordi transnazionali di gruppo : quadro di analisi e linee di tendenza", in : Guarriello F., Stanzani C. (eds), *Sindacato e contrattazione nelle multinazionali. Dalla normativa internazionale all'analisi empirica*, Milan : Franco Angeli; pp. 44-57.

Rehfeldt U. (2018), "Gli accordi Renault, Engie (GDF Suez) e Solvay : 'l'impronta francese'", ibi.; pp. 187-216.

Rehfeldt U. (2018), « La codétermination - dimension européenne ». Contribution au Colloque des Bernardins « Gouvernement, participation et mission de l'entreprise », Paris 16-17 mars 2018, à paraître in : Favereau, O., *Traité de la codétermination*.

Rehfeldt U. (2019), « La participation des salariés à la gestion des entreprises : dimensions théoriques, historiques et comparatives », in : Foucault M., Groux G., Robert R. (eds.), *Démocratie sociale et politique. Vers une recomposition de la vie démocratique ?* Paris, à paraître.

Rehfeldt U. (2019) „Die deutschen und französischen Arbeitsbeziehungen im Wandel : Von der Divergenz der Modelle zur Konvergenz ? "in Lüsebrink H.-J., Rampeltshammer L. (eds.), *Staat, Wirtschaft und Arbeitsbeziehungen in Deutschland und Frankreich. Vergleichende Perspektiven im europäischen und globalen Kontext.*, Sarrebruck : Universaar Presses Universitaires de la Sarre, à paraître.

Rehfeldt U., Vincent C. (2018), "The decentralisation of collective bargaining in France : an escalating process", in Leonardi S., Pedersini R. (eds.), *Multi-employer Bargaining Under Pressure. Decentralisation trends in five European countries*, Bruxelles : ETUI ; pp. 151-184.

Vincent C. (à paraître), "Collective bargaining in France : from hesitant decentralized bargaining to a rush towards prioritizing enterprise level », in Müller T., Vandaele K., Waddington J. (eds.), *Collective Bargaining in Europe*, Bruxelles : ETUI.

Articles

Béroud S., Guillas-Cavan K., Vincent C. (2018), « Introduction. "Les CE sont morts, vivent les CSE" ? Retour sur soixante-dix ans d'une institution centrale dans le système de relations professionnelles », *La Revue de l'Ires,* n° 94-95, pp. 3-28.

Fleury N., Guillas-Cavan K., Lerais F., Farvaque N., Kahmann M., Djamel Messaoudi, Raillard J.-P., Rémond A., Seguin N., Vincent C. (2018), « Dialogue social sur la stratégie de l'entreprise : éléments de bilan et perspectives », *La Revue de l'Ires,* n° 94-95, pp. 115-154.

Freyssinet J., « L'Europe sociale : quelle politique, quel modèle, quel syndicalisme ? », *La Revue de l'IRES*, (à paraître).

Freyssinet J., « La création de l'ANPE: la mobilité dans l'emploi pour la gestion des restructurations », *Cahiers du CHATEFP* (à paraître).

Guillas-Cavan K., Kahmann M. (2018), « L'expert auprès des comités d'entreprise, acteur oublié des relations professionnelles », *Revue de l'IRES*, no 94-95, p. 155-178.

Rehfeldt U. (2018), "Industrial Relations in France : From the underdevelopment of collective bargaining to the failure of neocorporatist concertation", *Employee Relations*, n° special "Industrial Relations in the 21st century Europe", Vol. 40, No. 4, février ; pp. 617-633.

Rapports de recherche et documents de travail

Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2018), *Jeunes et mouvement syndical. Trajectoires d'engagement et stratégies organisationnelles*. Rapport de Recherche pour la CGT. Noisy-le-Grand : IRES.

Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2018), *Quels engagements syndicaux pour les jeunes ?* Eclairages IRES no. 11, mai 2018.

Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2018), « Jeunes et engagement au travail. Une génération a-syndicale ? » Revue Agora (*à paraître*).

Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2018), *Les politiques syndicales en direction des jeunes salariés*, Connaissance de l'Emploi (à paraître).

Delahaie, N., & Vincent, C. (2018). Inclusive growth through collective bargaining in France (Case report) (p. 26), Leuven: KU Leuven - HIVA Research Institute for Work and Society, https://hiva.kuleuven.be/nl/onderzoek/thema/arbeidenor/p/Docs/cawie3docs/cr/cawie3_cr_fr

Freyssinet J. (2018), « Un étrange dialogue social », *Eclairages*, IRES, n° 9, mars, 15p.

Freyssinet J. (2018), *Genèse du projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »*, Document de travail IRES, n° 04.2018, mai 2018, 64p.

Freyssinet J. (2018), « La réforme des aides sociales et la stratégie de lutte contre la pauvreté : une menace écartée ou repoussée ? », *Eclairages,* IRES, n° 12, octobre, 13p.

Rehfeldt U. (coord.) (2018), *Les pactes sociaux en Europe*. *Déclin ou permanence ?* Rapport final pour l'UNSA-Education, Noisy-le-Grand : IRES, juin. Ce rapport contient des monographies sur l'Allemagne (U. Rehfeldt), la Belgique (J. Faniel, CRISP), l'Espagne (C. Vincent), l'Irlande (N. Delahaie), l'Italie (U. Rehfeldt), les Pays-Bas (M. Wierink) et la Suède (A. Jolivet).

Sauviat C., Serfati C. (coord.), Guillas-Cavan K., Barbierri Ferreira M. J., Borghi R. A. Z., Hiratuka C., Sarti F. (2018), *L'impact des chaînes mondiales d'approvisionnement sur l'emploi et les systèmes productifs - Une comparaison France-Brésil dans les industries aéronautiques et automobiles*, Rapport IRES n°01/2018, remis au Département de la recherche du Bureau international du travail (BIT), le 30 janvier 2016.

Travail et sécurisation des parcours professionnels

Chercheure : Solveig Grimault

Chercheur.e.s associé.e.s : Anne Fretel, Odile Join-Lambert, Yves Lochard

Les travaux du groupe se poursuivent selon les grandes orientations investies ces dernières années, et se sont organisés autour de quatre thématiques principales.

Une première série de travaux s'intéresse aux ressorts de la sécurisation des parcours professionnels. Quelles « interventions » ou quelles « expériences » (un accompagnement, des apprentissages en situation de travail) peuvent s'avérer bénéfiques pour soutenir des parcours, sous quelles conditions, comment les caractériser et comment en apprécier les apports ? Plusieurs projets s'efforcent de clarifier ces questions. De quoi, par exemple, un accompagnement est-il l'expérience, tant pour les personnes accompagnées que pour celles qui les accompagnent ? Ces expériences s'articulent-elles pour produire un effet favorable au parcours des personnes accompagnées, ou à l'inverse restent-elles « à distance » l'une de l'autre, et/ou d'un « objet » commun, d'une matière, d'une stratégie travaillée de concert et à partir de quoi devrait précisément pouvoir se (re)construire un parcours ? Dans une perspective similaire, mais à partir d'un matériau statistique, comment repérer des « modalités formatives » *en situation de travail*, quels en seraient les indicateurs les plus suggestifs dans les enquêtes disponibles, et quels effets peuvent être observés sur les mobilités externes des individus ayant bénéficié de ces formes d'apprentissages en situation de travail ?

La question des équipements et des fonctionnements du marché du travail reste également centrale dans les investissements du groupe, ainsi que leur dimension territorialisée. Les pratiques d'intermédiation, leur diversité et leur façon d'investir « la relation à l'entreprise » ont fait l'objet d'une série d'interventions en 2018. Un travail s'est également achevé pour le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, qui a conduit à formaliser une « trame de mise en œuvre » des « projets Mutéco » qui, soutenus par le FPSPP, visent conjointement à sécuriser des parcours professionnels et à accompagner des entreprises traversant des phases de mutation. Ce travail fut l'occasion de réfléchir à la façon d'équiper une possible évaluation de ces projets – ou de projets

similaires –, en s'efforçant de restituer la « théorie du programme Mutéco » et les conditions paraissant nécessaires à l'effectivité et la réussite de ces projets, aux différentes étapes de leur mise en œuvre. Ici, comme dans les travaux relatifs à la revitalisation des territoires, il s'agit enfin de s'intéresser aux liens, parfois délaissés, ou peu observés, entre modalités de soutien au développement économique et à la sécurisation de parcours professionnels. Enfin, signalons plusieurs interventions en lien avec les réformes du marché du travail introduites par la Loi « Choisir son avenir professionnel », sur son volet formation et ses dispositions relatives au contrôle des chômeurs.

Pour finir, plusieurs projets d'ouvrage sont en cours de concrétisation, qui s'inscrivent dans les deux dernières thématiques investies par le groupe, dans une perspective historique : le travail et l'emploi dans le secteur public d'une part, les politiques sociales d'autre part. Issu d'une habilitation à diriger des recherches, un premier ouvrage porte sur l'évolution de la place du public dans le travail des agents des musées, en France et en Grande-Bretagne. Un second ouvrage s'intéresse au parcours et au rôle qu'a joué Pierre Laroque dans la conception de politiques sociales de protection, et spécialement à la façon dont il a contribué à l'élaboration d'une pensée de la *sécurité* comme exigence de paix et de justice sociale dans l'ensemble des rapports sociaux. Les « politiques sociales » font par ailleurs l'objet d'une réflexion continue au plan historique, et dans une perspective de comparaison internationale pour certains champs : ceux du placement, de l'indemnisation du chômage et de la formation notamment, qui font l'objet de configurations institutionnelles historiquement très contrastées en France, en Allemagne et en Suède.

1. Les ressorts de la sécurisation des parcours professionnels

1.1 L'accompagnement comme processus d'expériences articulées

(A. Fretel, S. Grimault) en cours

L'accompagnement a de plus en plus souvent ces dernières années été posé comme un attribut de dispositifs (de retour à l'emploi et/ou de formation) semblant d'emblée leur conférer, par la simple énonciation de ce terme, une qualité en soi. Par ailleurs, la littérature sur l'accompagnement vers l'emploi peine à montrer de quoi les personnes accompagnées font l'expérience, et si elles font effectivement l'expérience de quelque

chose. En regard, il est parfois difficile de caractériser également de quoi les conseillers qui les accompagnent font, de leur côté, l'expérience. Pourtant, nous ferions *a priori* l'hypothèse qu'un accompagnement bénéfique aux personnes, et susceptible de constituer un appui à la sécurisation de leurs trajectoires, devrait pouvoir se lire comme le « moment », ou le « lieu », d'un possible développement d'expériences articulées – a minima, celles de la personne et d'un conseiller. Ceci conduit à s'interroger sur les conditions semblant propices à ce que les individus accompagnés parviennent effectivement à faire l'expérience de quelque chose, les conditions d'un « accompagnement de la situation » (de chacun) qui soient propres à en soutenir le développement jusqu'à un terme (ou un « point ») « suffisamment profitable » à la personne, son parcours, son projet. En quoi ces conditions font-elles écho aux conditions dans lesquelles les conseillers qui accompagnent parviennent, eux aussi, à faire l'expérience de quelque chose (et de quoi ?). On peut par exemple se demander si à « l'expérience empêchée », souvent observée du côté des individus, ne correspond pas également une « expérience empêchée » pour les conseillers qui les accompagnent. Ceci nécessite alors de porter une attention particulière aux ressources dont disposent les conseillers (ressources organisationnelles, d'ingénierie, outils, etc.), et à la façon dont elles leur permettent, par exemple, de concevoir un accompagnement des bénéficiaires *dans et avec leur environnement* (*vs* opposer à leur projet un *contexte* économique local réputé insuffisamment porteur, etc.). Enfin, prendre au sérieux l'idée d'un « accompagnement de la situation » peut nécessiter, dans un certain nombre de cas, de s'intéresser à l'entreprise, pour l'accompagner. C'est alors l'articulation de trois expériences, incluant celle d'un employeur, qu'il s'agit de « démêler ».

Ces questionnements sont l'objet d'un projet d'article proposé à la revue l'*Orientation scolaire et professionnelle*, dans le cadre d'un dossier thématique dédié à « l'expérience dans les pratiques d'accompagnement et de conseil des adultes ».

1.2. Dispositifs d'insertion des peu qualifiés et politiques d'emploi : la qualité des situations de travail comme levier pour la construction d'un parcours d'insertion

(A. Fretel, avec O. Baguelin[1]) en cours

Dans un contexte de chômage de masse et de flexibilisation du marché du travail, la formation est portée comme une composante clé visant à sécuriser les parcours, notamment à l'occasion d'une mobilité externe, et plusieurs travaux économiques ont mis en évidence que les formations suivies *en emploi* contribuaient à sécuriser les mobilités externes. Or ces formations sont des formations formelles et l'on sait qu'il existe de fortes inégalités d'accès à ce type de formation en entreprise. Mais la formation professionnelle ne se réduit pas à sa seule composante formalisée et peut s'appuyer sur les situations de travail. Les instances internationales comme l'OCDE proposent une approche élargie des modes d'acquisition des compétences, considérant que la formation en entreprise (type stage de formation) est loin d'être le seul mode pertinent ; elles y ajoutent ce qu'elles qualifient d'apprentissage informel. Si cette notion d'apprentissage informel est reconnue comme essentielle dans le développement des compétences, peu de travaux économiques ont tenté d'en mesurer les effets sur la sécurisation des mobilités. C'est l'objectif des travaux engagés reposant sur l'exploitation de l'enquête DEFIS du Cereq – enquête passée auprès d'un échantillon d'entreprises (volet employeur) et d'un panel de salariés (volets salarié) suivis pendant 5 ans (2015-2019).

Les premières exploitations de l'enquête réalisées arrivent à la conclusion qu'il y aurait une absence d'effet mesurable du passage par un apprentissage informel sur la probabilité de retrouver un emploi en cas de mobilité externe. Une des pistes d'interprétation de ce résultat est que le concept d'apprentissage informel est sans doute trop large pour capter ce qui nous semble important quand on parle d'apprentissage en situation de travail, en particulier le fait qu'il y ait une intentionnalité et une possible objectivation de ce qui a été acquis.

[1] Olivier Baguelin est maître de conférences en économie à l'Université d'Evry-EPEE.

L'année 2019 sera donc l'occasion d'affiner les premiers résultats de ce travail, qui ont fait l'objet d'une première présentation au colloque de l'AES des 6-7 septembre 2018[2].

1.3 L'accompagnement vers l'emploi : prestations ou service ?

(S. Grimault) en cours

Une intervention à la journée « L'insertion par l'emploi dans les Alpes-Maritimes », organisée par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, a été l'occasion de creuser une distinction, préalablement proposée, entre « juxtaposition de prestations » et « service » pour qualifier ce que peut être le contenu d'un accompagnement[3]. Cette distinction paraît féconde pour relire les travaux réalisés sur plusieurs dispositifs publics d'accompagnement (Contrat de sécurisation professionnel, Nouvel accompagnement à la création-reprise d'entreprise) ainsi qu'un certain nombre de bilans et d'évaluations disponibles (Conseil en évolution professionnelle, Garantie jeune), et tenter d'identifier sur cette base les conditions à réunir pour servir au mieux les parcours. Cette partition éclaire notamment les distinctions qui peuvent s'établir selon la (les) diverse(s) manière(s) dont les pratiques d'accompagnement : prennent appui sur les « capacités » et les ressources des personnes accompagnées – pour les renforcer – (et lesquelles) ; misent (ou pas) sur l'apport d'une stratégie adaptée à la situation des bénéficiaires sur le marché du travail ; travaillent sur l'expérience passée et accumulée au cours de l'accompagnement pour en faire un matériau ainsi « remis en jeu », réapproprié ou transformé, et à partir duquel construire un parcours.

Les différentes dimensions travaillées à l'occasion de cette intervention pourront nourrir des valorisations à venir.

1.4 L'accompagnement des créateurs d'entreprise et les conditions d'un « territoire apprenant »

(S. Grimault) achevé

Un article paru dans *Éducation permanente* a été l'occasion de valoriser et d'approfondir les résultats d'une étude, réalisée en 2013 pour la DARES, sur l'accompagnement mis en

[2] O. Baguelin et A. Fretel (2018), « La qualité des situations de travail comme levier de sécurisation des mobilités professionnelles pour les publics cibles de la politique d'emploi », Communication au colloque de l'AES, 6-7 septembre, Lyon.

[3] Fretel A., Grimault S. (2016), « L'évaluation de l'accompagnement dans les politiques d'emploi : stratégies et pratiques probantes », Communication au Conseil d'orientation pour l'emploi, 2 février.

œuvre dans le cadre du dispositif NACRE (Nouvel accompagnement à la création-reprise d'entreprise) pour des demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise. Revisitant une partie du matériau construit dans le cadre de l'enquête, l'article s'est d'abord intéressé à la façon dont l'accompagnement aide le créateur à fonctionner avec son environnement, à l'identifier, à le créer en quelque sorte, et à se saisir des ressources qu'il contient. L'article souligne que cet accompagnement pas à pas d'une « situation en développement » continu, dans laquelle l'individu, son projet et leur environnement se transforment mutuellement, peut – ou pourrait – trouver son pendant dans d'autres formes d'accompagnements, au bénéfice d'autres publics – l'accompagnement vers l'emploi notamment, dès lors que la situation accompagnée, tout en étant référée à un individu, est aussi pensée comme poreuse à son environnement.

L'article insiste également sur l'importance et les bénéfices d'un « maillon » reconnu mais habituellement peu valorisé de l'accompagnement des créateurs d'entreprise : le parrainage. Détaillant la spécificité de l'apport des parrains, qui accompagnent l'expérience du créateur en situation de fonctionnement, après l'immatriculation de l'entreprise, l'article souligne combien le parrainage fait de l'ignorance et de l'immaturité du créateur des opportunités d'apprentissage, et parvient ainsi à fonctionner comme un « processus habilitant », permettant au créateur de devenir compétent. Les modalités concrètes qui y contribuent font là aussi écho, mais en creux, à ce qui prévaut le plus souvent dans l'accompagnement d'autres publics, chez qui certaines « insuffisances » ou « incapacités » sont généralement considérées comme des « freins », plutôt que des opportunités de développement, l'accompagnement y perdant sans doute du même coup une capacité à être « habilitant » pour ceux-là mêmes qui en auraient le plus besoin.

Enfin, en s'intéressant à la façon dont parviennent (ou non) à se territorialiser des agencements d'accompagnement associant une pluralité d'intervenants, et s'avérant aptes (ou non) à produire un « service » d'accompagnement, l'article propose d'explorer les conditions d'un « territoire apprenant ».

2. Les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail

2.1. Qu'est-ce que l'intermédiation ?

(A. Fretel) en cours

Les travaux du groupe se poursuivent pour mieux saisir les pratiques d'intermédiation. Il s'agit de réussir à mieux qualifier ces pratiques pour en montrer toute la variété (placement, médiation, insertion…), mais aussi de mieux saisir certains « angles morts » des pratiques des conseillers, dans leur façon notamment d'investir « la relation à l'entreprise ». Cela a donné lieu à plusieurs interventions :

- « Partir de l'entreprise pour penser l'insertion - Typologie des figures de l'intermédiation à l'emploi », Intervention à la Journée d'études du Conseil départemental des Alpes Maritimes, Nice le 2 février 2018.

- « Questionner la capacité d'employeur – l'employeurabilité – pour ajuster l'intervention du SPE » avec Laurent Duclos, intervention à la Commission « Évaluation » du CNEFOP « Difficultés de recrutement, usage des outils de gestion et stratégies de médiation », jeudi 22 mars 2018.

- « Quelle stratégie d'intervention auprès de l'entreprise pour un conseiller à l'emploi ? », Journée d'étude de la Fédération des acteurs de la solidarité de Nouvelle Aquitaine : « ESS et coopération active, quand les territoires innovent en faveur de l'emploi », Bordeaux le 29 juin 2018

- « L'accompagnement à l'emploi des jeunes, quels enjeux ? », intervention avec Maria-Eugenia Longo, Premières rencontres franco-québecoises - Regards croisés sur les politiques de jeunesse, Assemblée nationale, les 29 & 30 novembre 2018

2.2 Accompagnement des mutations économiques et revitalisation des territoires

2.2.1 Conditions de mise en œuvre des projets « Mutations économiques et technologiques » et perspectives d'évaluation

(S. Grimault) achevé

Le travail engagé en 2017 pour le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) s'est achevé par la rédaction d'un document de synthèse formalisant et prolongeant les principaux enseignements du séminaire de décembre 2017

sur les conditions de mise en œuvre et les « critères de réussite » des projets « Mutations économiques et technologiques » – portés par les OPCA et financés par le FPSPP. Remobilisant l'ensemble du matériau recueilli et construit dans le cadre de l'accompagnement de ce séminaire en 2017 (présentations et bilans des projets des OPCA, analyse des projets et premières propositions permettant de structurer le séminaire de travail de décembre 2017, enregistrements des échanges des quatre sessions thématiques du séminaire), ce travail de synthèse a permis de construire une grille de description et d'analyse des projets renouvelée, compréhensive tant vis-à-vis de *tout ce qui semblait effectivement nécessaire* à la mise en œuvre et à la réussite effective des projets, que vis-à-vis des pratiques d'évaluation habituelles et pertinentes au regard de la complexité et de la pluralité des interventions déployées par les OPCA et leurs partenaires opérationnels. Il s'agissait ainsi de restituer plus finement la logique d'ensemble des projets « Mutéco », en rendant lisibles les différentes étapes paraissant en pratique nécessaires à l'obtention des résultats et des effets visés par le programme et par chacun des projets. Décrire la « logique d'intervention » du programme et de ses projets a permis de manifester la trame, progressive, selon laquelle ils se déploient, depuis les premières réalisations jusqu'aux effets finaux recherchés. Cela a nécessité d'introduire de nouvelles catégories de description des projets, au plus près des enjeux de leur mise en œuvre et de ce que les acteurs qui en ont la charge estiment, collectivement, devoir être valorisé. Ce travail a conduit à la formalisation d'un « schéma d'effectivité des projets Mutéco », propre à en décrire la logique et à en rendre possible l'évaluation. Le schéma revient également sur l'ensemble des conditions paraissant nécessaire à l'obtention effective, et progressive, des objectifs visés par le programme : sécuriser les parcours professionnels des personnes en ayant bénéficié *et* accompagner les mutations des entreprises concernées.

Ce travail a été présenté, avec le FPSPP, lors de la séance conjointe « Accompagnement des mutations économiques, entreprises et territoires » des commissions « Évaluation » et « Territoires » du Conseil national de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles (CNEFOP), le 14 juin 2018.

2.2.2 Analyse des stratégies de revitalisation des territoires (S. Grimault) en cours

Le travail sur la revitalisation des territoires a été réengagé, pour construire et finaliser une représentation cartographique permettant de donner à voir, simultanément, un ensemble de données hétérogènes relatives à la mise en œuvre de l'obligation de revitalisation : les différents types d'actions inscrites dans les conventions de revitalisation et l'évolution de leurs poids respectifs depuis l'existence de cette obligation – à partir des statistiques disponibles et de celles produites dans le cadre de l'étude coordonnée par l'IRES en 2011 pour la DATAR et la DGEFP –, les dispositions légales et réglementaires relatives à l'obligation de revitalisation et leur évolution, les cas d'actions de revitalisation analysés par l'enquête de terrain de 2011. Un travail d'interprétation et de codage conjoint de l'ensemble de ces données a été réalisé, selon une méthodologie *ad hoc* sur laquelle le document de travail, en cours de rédaction, reviendra de façon détaillée. Il s'agit de construire, à l'appui de cette nouvelle formalisation et de la mise en perspective qu'elle offre, une analyse de la « trajectoire » de l'obligation de revitalisation, tant du point de vue de son « texte » – sa lettre et son ambition – que des pratiques auxquelles elle donne lieu, pour essayer de mieux comprendre, notamment, la façon dont les unes et les autres, sur un temps long, « se répondent ». La relecture du contenu des actions de revitalisation à travers la problématisation introduite pour les opérations de codage permet également de s'intéresser plus concrètement à la façon dont perspectives et actions d'accompagnement des mutations économiques et de soutien au développement économique d'une part, et perspectives et dispositifs de sécurisation des transitions professionnelles d'autre part, parviennent, en pratique, à s'articuler.

2.3. Les réformes du marché du travail

2.3.1 Loi « Choisir son avenir professionnel » (A. Fretel) achevé

Dans le prolongement des travaux des deux années précédentes, les débats sur le projet de loi « Choisir son avenir professionnel » (portant sur la réforme de la formation professionnelle et la modification du cadre du contrôle des chômeurs l'an dernier), ont été l'occasion de continuer à analyser les réformes portant sur « le marché du travail ».

Cela a conduit à intervenir au cœur du débat public pour souligner deux enjeux du projet de loi, l'un portant sur la réforme du CIF (compte individuel de formation), l'autre portant sur le possible allégement de l'obligation de formation adressée à l'employeur (deuxième alinéa de l'article L.6321-1du Code du travail) :

■ Formation professionnelle : « L'employeur n'est plus responsable de rien », article paru dans *Alternatives économiques*, le 11 avril 2018

■ Avec la réforme Pénicaud, « on est bien loin de la liberté de choisir son projet professionnel » article paru dans Le Monde du 27 avril 2018.

Cela a également été l'occasion de revenir sur la question du contrôle des chômeurs, pour faire le point sur cette notion en la mettant en perspective historique, et faire par ailleurs le point sur les évaluations existantes afin de questionner le lien entre intensification du contrôle des chômeurs et taux de retour à l'emploi. Ces questions ont fait l'objet d'une intervention aux deuxièmes Rencontres IRES-ISST autour de la loi « Avenir professionnel », le 4 octobre 2018 (« *Un contrôle des chômeurs pour quelle efficacité* ? »).

2.3.2 Articulation entre les négociations collectives de branche et d'entreprise (N. Delahaie et A. Fretel (coord), K. Guillas Cavan et C. Vincent – en cours voir Groupe Relations professionnelles)

Lors de la construction du dossier spécial de la chronique Internationale de l'IRES (n° 155) consacré aux réformes du marché du travail, il avait été souligné l'intérêt de regarder des modes d'appropriation de ces réformes par les entreprises, de regarder ce qui se passe du côté de la « mise en pratique » du droit du travail. Cet enjeu est au cœur de la réponse commune faite à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Le projet de recherche (cf groupe relations professionnelles) cherchera à questionner la dynamique des négociations collectives au niveau de l'entreprise et comment ces négociations s'articulent avec les accords de branche.

Dans un contexte de réformes institutionnelles visant à promouvoir la négociation collective au plus près des salariés et des réalités économiques, ce projet vise à réexaminer

la dynamique des négociations collectives d'entreprise, au regard de leur articulation avec les accords de branche. Cette recherche repose sur deux hypothèses :

■ La première est que, plutôt qu'un déplacement ou un basculement des négociations de branche vers le niveau de l'entreprise, une variété de configurations et de formes d'articulation entre négociations de branche et d'entreprise se déploie. Cette pluralité d'articulations dépend à la fois des secteurs d'activité, des thèmes négociés, des modèles économiques et productifs des entreprises, des trajectoires de relations professionnelles, des stratégies poursuivies par les acteurs aux différents niveaux, des capacités d'action des négociateurs, etc.

■ Notre seconde hypothèse est que la montée de la négociation d'entreprise n'est pas mécaniquement synonyme d'une plus grande démocratie sociale d'entreprise. D'une part, il convient d'appréhender la capacité des salariés à négocier de façon effective (équipements institutionnels et capacité à participer à la définition du projet d'entreprise). Cela suppose d'autre part de pouvoir définir ce qu'est l'« entreprise », c'est-à-dire de déconstruire le paradigme de l'« entreprise » comme un espace homogène et unique.

D'un point de vue méthodologique, ces hypothèses seront examinées à partir de la mobilisation croisée d'une exploitation statistique de l'enquête REPONSE (vagues 2004-2005, 2010-2011 et 2017) et d'une analyse juridique des accords ainsi que la réalisation d'enquêtes de terrain au sein des établissements et des branches.

Depuis juin 2018, le travail a surtout consisté à effectuer les démarches administratives dans le but d'obtenir auprès du Comité du secret statistique l'autorisation d'exploiter les données de l'enquête REPONSE. Les premières exploitations statistiques sont en cours.

3. Travail et emploi dans le secteur public

3.1. Travailler pour l'État, avec ou sans service public. Une comparaison France Royaume-Uni du travail au musée (1945-1981)

(O. Join-Lambert) en cours

Ce projet d'ouvrage tiré d'une habilitation à diriger des recherches a été reporté et paraîtra en 2019 aux Presses Universitaires du Septentrion. La réflexion a été réorganisée autour de la comparaison internationale. L'ouvrage s'interroge sur l'évolution de la place du

public dans le travail des agents des musées, en lien avec le type d'organisation étatique (centralisé ou décentralisé), l'organisation du travail (classement des postes à l'intérieur de corps dans la fonction publique ou classement des individus au sein des grilles de classification dans le secteur privé) et le statut public ou privé de l'emploi (statut de fonctionnaire en France ou agent contractuel de droit privé en Grande-Bretagne).

Est-ce qu'une logique organisationnelle inspirée des conventions collectives où l'on classe les individus comme au Royaume-Uni change les choses par rapport à la logique actuelle de la fonction publique française où l'on classe les postes ? Le cas de la comparaison du travail au musée montre que si le statut des fonctionnaires peut avoir des effets normatifs sur l'organisation du travail (classement entre trois catégories A, B et C notamment), c'est surtout la façon dont les acteurs s'en emparent au sein de chaque département ministériel qui importe. Dans le cas des musées, la division du travail était plus poussée et rigide dans les musées britanniques, ce qui poussait ces derniers à envier le statut général des fonctionnaires français. Ce dernier permettait une plus forte mobilité géographique et professionnelle dans les musées, et une plus forte attractivité que les classifications du secteur privé britannique.

3.2. Éclairage historien sur la fonction publique

(*O. Join-Lambert) en cours*

En juillet 2018, un rapport appelé « CAP 2022 » chargé de réfléchir à l'action publique en 2022 a proposé de « changer de modèle » de l'administration. Le rapport veut bâtir un « nouveau contrat social » entre l'administration et ses collaborateurs sur la base d'une relation contractuelle et non plus statutaire. La gêne causée par la diffusion générale de ce rapport qui traite de tous les segments administratifs permet heureusement de prendre un peu de temps afin de revenir sur des réflexions indispensables au regard de l'histoire, grand oublié de ce rapport, ainsi que ce que les usagers font au travail de service public. Cet éclairage a donné lieu à un entretien avec canal Xerfi (entretien le 11 décembre 2018).

4. Éclairages historiques sur les politiques sociales

(O. Join-Lambert, Y. Lochard) en cours

Odile Join-Lambert a écrit un chapitre intitulé « Questions sociales » dans le cadre d'un manuel de préparation aux concours des instituts régionaux d'administration (in Clément-

Ruiz L, Pluen O., *Politiques publiques*, Manuel de préparation au concours des Instituts régionaux d'administration (IRA), Paris, Ellipses, coll. Objectif fonction publique, 2018, p. 176-204). Le fil conducteur de ce chapitre et des thèmes traités est historique, les politiques sociales étant les interventions que les pouvoirs publics ont élaborées au cours du temps pour résoudre ce qu'on a appelé au XIX[e] siècle la « question sociale », et plus tard les questions sociales ou les problèmes sociaux.

Dans le cadre du comité d'histoire des administrations du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (CHATEFP), Odile Join-Lambert poursuit une réflexion sur les comparaisons en matière de politique sociale et notamment les inspirations dans le domaine de la création d'agences. Le cas d'une occasion manquée de réforme de grande ampleur est l'exemple de l'ANPE en 1967, 2[e] agence créée en France. Alors que l'Allemagne et la Suède disposaient d'organismes de conseils et de placement ayant des liens entre eux bien avant 1945, la France va mettre en place des institutions éclatées en charge de l'indemnisation, le placement et la formation. Pour créer l'ANPE en 1967, le commissaire au Plan François Xavier-Ortoli, qui vient de faire un Rapport sur les conséquences sociales de l'évolution des structures de l'économie en avril 1967, propose pourtant une réforme de l'indemnisation du chômage intégrée dans une refonte plus générale du placement et de la politique de l'emploi, au service du plein-emploi et d'une gestion sociale de la mobilité inspirée du modèle suédois. Mais le ministère du Travail, qui ne joue pas le même rôle en France et souhaite garder la main sur les services de main-d'œuvre, empêche une réforme de grande ampleur.

Dans le cadre du CHATEFP, Odile Join-Lambert a participé, en tant que membre du comité scientifique du colloque, à l'organisation du colloque sur le paritarisme : « Fondements, formes et usages du paritarisme en France (XIXe XXIe siècle) » du 22 et 23 novembre 2018.

Yves Lochard va publier, avec Colette Bec[4], un ouvrage intitulé « *C'est une révolution que nous ferons », Pierre Laroque et la Sécurité sociale*, aux éditions Le Bord de l'Eau (à paraître en janvier 2019). L'ouvrage ambitionne de présenter en profondeur le parcours et le rôle majeur qu'a joué Pierre Laroque (1907-1997) dans la conception et la mise en

[4] Colette Bec est professseure des Universités émérite en sociologie à l'Université Paris Descartes, et membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE - CNRS).

place de politiques sociales de protection. Son statut médiatique de « père de la Sécu » a sans conteste fait sa notoriété mais a contribué paradoxalement à négliger une pensée qui fait de la *sécurité* une exigence de paix et de justice sociales dans l'ensemble des rapports sociaux.

Ainsi cette focalisation sur la Libération et la naissance de la Sécurité sociale laisse dans l'ombre à la fois :

- La *phase de construction*. De la gestation d'une doctrine générale de la *sécurité* lancée pendant les années 1930 avec sa participation à la mise en œuvre des assurances sociales, des conventions collectives de travail et, enfin, à la Libération, la Sécurité sociale qui en est l'incarnation organisationnelle et politique la plus aboutie.

- Et *celle qui a succédé*, après ses fonctions de Directeur de la Sécurité sociale jusqu'en 1951 puis à la section sociale du Conseil d'Etat. Jusqu'à la fin de sa vie, dans ces diverses fonctions, il reste un gardien vigilant du devenir de l'institution ne s'interdisant pas d'alerter sur les dérives, les mises en cause des principes du projet de 1945.

Plus largement, il incarne un moment de l'Etat social, des années 1930 aux dernières décennies du siècle, qui a eu pour objectif de répondre au « besoin fondamental et permanent de l'homme » (P. Laroque) qu'est la sécurité. Dès le tournant néolibéral des années 1970, Laroque alerte sur les dangers représentés par la montée d'un individualisme toujours plus affirmé et la sacralisation des objectifs budgétaires en dehors d'une réflexion politique sur les principes de solidarité. L'ouvrage se fonde à la fois sur des sources archivistiques (en particulier le Fonds Pierre Laroque et les Archives du Conseil d'Etat) et fait un large recours aux nombreuses interventions tant orales qu'écrites qui parsèment son parcours (entretiens, articles, ouvrages, cours).

5. Études qualitatives

(S. Grimault, avec L. Duclos[5]) en cours

La question des « études qualitatives », des enquêtes de terrain ou encore de la « pensée par cas » connaît un regain d'attention dans la sphère académique et, dans une certaine mesure, dans le champ de l'évaluation des politiques publiques. Un certain nombre d'initiatives et de journées d'études en témoignent, ainsi que certains principes méthodologiques promus en matière d'évaluation de l'action publique, au plan européen surtout (theory-based evaluation *vs* evidence-based practice) et dont la littérature académique anglo-saxonne se fait de longue date l'écho. En lien avec ces controverses, et avec l'évolution de la commande publique d'évaluation, la réflexion est notamment orientée vers les apports et les fondements des travaux « qualitatifs » pour l'évaluation des dispositifs et des politiques publics. Dans quelle mesure, par exemple, comme certains auteurs le suggèrent, ces travaux peuvent-ils contribuer à une explicitation conjointe, avec les concepteurs des programmes et dispositifs soumis à évaluation, de la théorie du changement – le plus souvent implicite – qui sous-tend les politiques concernées ? Les logiques d'expérimentation, croissantes dans le champ emploi-formation, peuvent-elles à leur façon y encourager, et dans quelles conditions ? Permettent-elles également (ou pas) d'accueillir des modalités de « dialogue » plus poussées et de capitalisation plus partagées entre travaux « qualitatifs » et « quantitatifs » – des modalités qui ne réduiraient pas les premiers à « venir illustrer » les résultats des seconds ? La réflexion engagée s'intéresse également à ce qui pourrait fonder de tels rapprochements.

6. Mission d'expertise auprès de la commission « Évaluation » du CNEFOP

(S. Grimault) – achevé

Une série de séances de la commission « Évaluation » du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles ont été programmées en 2018. Elles se sont concentrées sur les trois thématiques suivantes : difficultés de recrutement, usage des outils de gestion et stratégies de médiation ; dispositifs d'entreprise

[5] Laurent Duclos est chercheur rattaché au laboratoire des Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société (IDHES) – UMR CNRS 8533, École normale supérieure Paris-Saclay.

d'accompagnement des mobilités et des transitions professionnelles ; accompagnement des mutations économiques, entreprises et territoires. Chaque séance a fait l'objet de la rédaction d'une note programmatique[6]. Les travaux de la commission Évaluation se sont interrompus à la fin du second trimestre 2018, après l'annonce de la fusion à venir de l'instance au sein de France compétences.

Publications

1 Ouvrage de recherche

Lochard Y., Bec C., « *C'est une révolution que nous ferons », Pierre Laroque et la Sécurité sociale*, Lormont, Le Bord de l'Eau (à paraître en janvier 2019).

Join-Lambert O., *Travailler pour l'État, avec ou sans service public. Une comparaison France Royaume-Uni du travail au musée (1945-1981)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion (à paraître en 2019).

2 Contributions à des ouvrages collectifs

Join-Lambert O. « Questions sociales », in Clément-Ruiz L, Pluen O., *Politiques publiques*, Manuel de préparation au concours des Instituts régionaux d'administration (IRA), Paris, Ellipses, coll. Objectif fonction publique, 2018, p. 176-204.

3 Articles

Fretel A. Touchelay Béatrice, Zune Marc, « Éditorial. Contrôler les chômeurs : une histoire qui se répète (forte de ses croyances et à l'abri des réalités) », *Revue Française de Socio-Économie*, 2018/1 (n° 20), p. 9-25

https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2018-1-page-9.htm

Grimault S., « Accompagner la création d'entreprise. Les conditions d'un "territoire apprenant" », *Éducation permanente*, n° 2018/2018-3, p. 49-59.

http://www.education-permanente.fr/public/articles/articles.php?id_revue=1752&id_article=2712#resume2712

4 Rapports de recherche et autres documents de travail

Grimault S., « Critères de réussite des projets "Mutations économiques et technologiques" du FPSPP et perspectives d'évaluation », Document de synthèse remis au Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, juin 2018.

[6] « Difficultés de recrutement, usage des outils de gestion et stratégies de médiation », Note de présentation de la séance du 22 mars 2018 ; « Dispositifs d'entreprise d'accompagnement des mobilités et des transitions professionnelles », Note de présentation de la séance du 12 avril 2018 ; « Accompagnement des mutations économiques, entreprises et territoires », Note de présentation de la séance du 14 juin 2018.

Revenus

Chercheur-e-s : Pierre Concialdi, Noélie Delahaie, Antoine Math, Estelle Sommeiller

Chercheure associée : Jeanne Fagnani - Doctorant : Ilias Naji (UVSQ – EHESS)

Post – doctorant : Renaud Gay

Les travaux menés par le groupe « revenus » visent à éclairer les évolutions de la formation et de la répartition des revenus. Les rémunérations des salariés et les transferts sociaux connaissent des transformations importantes dans un contexte marqué par une faible croissance, des politiques budgétaires très restrictives depuis le début des années 2010, des nouvelles réformes marché du travail et des pressions exercées à l'encontre de l'Etat social et des services publics.

Les travaux du groupe « revenus » s'inscrivent traditionnellement autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités

Le premier axe porte sur la formation des salaires et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour la majorité des salariés, avec des enjeux très concrets en termes de négociation collective. En 2018, l'IRES a finalisé plusieurs travaux sur ces questions, sur les liens entre négociations collectives et inégalités salariales dans 10 pays européens dans la période de sortie de crise, ainsi que sur les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises en France dans un contexte de restructurations. Plusieurs nouveaux projets ont débuté : l'un porte sur la diffusion des normes transnationales et leurs articulations aux négociations collectives d'entreprise, une autre sur la diversité des pratiques de négociations collectives dans un contexte favorisant le basculement du niveau de la branche vers l'entreprise.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des transferts sociaux (et fiscaux), en espèces ou en nature. En 2018, plusieurs travaux ont porté sur les politiques sociales et familiales, autour de questions comme les évolutions de la pauvreté des enfants ou des congés familiaux. Un projet en collaboration avec des laboratoires universitaires et retenu par l'ANR (Agence nationale de la recherche) autour de la question de la construction du marché du risque santé et en

particulier des transformations du secteur et des acteurs de la couverture complémentaires santé dans le contexte de sa « généralisation » s'est poursuivi. Les autres projets en cours ou en projet portent sur la construction politique des réformes des retraites depuis les années 1980, l'accès à la protection sociale des personnes étrangères ou encore la mobilisation de la notion de contributivité dans les débats et réformes du financement de la protection sociale.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés des deux premiers facteurs - formation des revenus primaires et redistribution (protection sociale) - sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles des ménages. Dans ce cadre, une attention particulière est portée sur les inégalités et, en 2018, une communication présentée dans le cadre de la *Foundation for International Studies on Social Security* a permis de prolonger et d'approfondir l'approche méthodologique développée en 2017 sur la définition et l'estimation d'un seuil de richesse. L'IRES a également poursuivi en 2018 plusieurs travaux sur la question des « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale, notamment à travers des extensions aux zones rurales, à la métropole du Grand Paris ou encore à la Tunisie.

1. Salaires, négociation et stratégies d'acteurs

1.1 Salaires négociés en Europe

(O. Chagny, N. Delahaie et C. Vincent) terminé et en cours de valorisation (voir groupes Relations professionnelles et Emploi)

En 2018, dans le prolongement de CAWIE 2 (voir rapport d'activité 2017), l'IRES a finalisé la recherche CAWIE 3 (« *Inclusive growth through wage coordination. Research on the economics and politics of wage setting in Europe after Austerity* »). Le travail a été financé par la Commission européenne et mené en collaboration avec le réseau TURI (Trade Union related Research Institute).

Portant sur les liens entre négociations collectives et inégalités salariales dans 10 pays européens, la recherche comporte deux volets : le premier propose trois chapitres analytiques visant à améliorer l'expertise en matière négociation collective, le second comprend des rapports sur les stratégies nationales de négociations salariales en période de sortie de crise. Odile Chagny a participé au premier volet avec une contribution sur la

coordination salariale en Europe. Noélie Delahaie et Catherine Vincent ont rédigé le rapport sur le cas de la France. À partir d'entretiens menés auprès des organisations syndicales, les travaux s'intéressent à la construction des stratégies de négociations salariales et visent à comprendre comment ces dernières soutiennent (ou non), une « croissance inclusive ». Le rapport final a été remis en mai 2018.

Les travaux menés par Noélie Delahaie et Catherine Vincent feront l'objet en 2019 d'un ouvrage collectif, coordonné par Irene Dingeldey (Université de Bremen, Allemagne), Thorsten Schulten (WSI, Allemagne) et Damian Grimshaw (Université de Manchester, Royaume-Uni) et intitulé « Beyond Minimum Wage Research : Interactions with Collective Bargaining in different sectors and Regions on the World » (Edition Routledge).

1.2 Effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises

(N. Delahaie) terminé et en cours de valorisation

Dans le prolongement d'une recherche menée en collaboration avec Coralie Perez (CES, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et publiée sous la forme d'un document de travail, un article est en cours de rédaction et sera proposé en 2019 à publication dans une revue.

Cet article propose d'apprécier le rôle et les marges de manœuvre des instances représentatives du personnel (IRP) dans la mise en œuvre de compromis passés à l'occasion de la crise de 2008, et de qualifier les concessions échangées du point de vue de leur caractère plus ou moins réciproque et durable. Sur le plan méthodologique, deux approches complémentaires sont mobilisées : l'une quantitative, basée sur l'exploitation statistique de l'enquête REPONSE 2010-2011, et l'autre, qualitative, à partir d'enquêtes de terrain menées dans le cadre de post-enquêtes à l'enquête REPONSE auprès de représentants de la direction et du personnel dans une dizaine d'établissements appartenant, pour la plupart, à des groupes du secteur manufacturier

1.3 La négociation collective transnationale d'entreprise sur les restructurations

(N. Delahaie, J. Freyssinet, K. Guillas Cavan, M. Kahmann, U. Rehfeldt et C. Vincent) projet en cours (voir groupe Relations professionnelles pour une présentation détaillée du projet)

L'IRES, en collaboration avec le Centre Études et Prospectives du Groupe Alpha, a répondu en juin 2017 à un appel à projet de la chaire de l'ESCP Europe, « Dialogue social et compétitivité des entreprises ». L'objectif de la recherche est d'étudier la diffusion des normes transnationales et leurs articulations aux négociations collectives d'entreprise. Ce projet, piloté par Noélie Delahaie et Kevin Guillas Cavan, a débuté en juin 2018 pour une durée de 18 mois.

1.4 Articulation des négociations collectives de branche et d'entreprise

(N. Delahaie, A. Fretel, K. Guillas Cavan et C. Vincent) projet en cours (voir Groupe Relations professionnelles pour une présentation détaillée du projet)

Début 2018, l'IRES a répondu à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Intitulée « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », la recherche est pilotée par Noélie Delahaie et Anne Fretel. Se joignent aussi Kevin Guillas Cavan, Catherine Vincent pour l'IRES ainsi qu'Héloïse Petit (Université Lille, CLERSE et CEET), Nicolas Farvaque, Djamel Messaoudi, Sophie Deligny et Claude Rouat (ORSEU). Les travaux ont débuté en juin 2018 pour une durée de 24 mois.

Dans le prolongement des travaux de Noélie Delahaie (en collaboration avec Héloïse Petit et Nicolas Castel[7]), une partie des travaux envisagés s'intéressera plus précisément à la formation des salaires et à leurs modes de négociation.

[7] Voir Castel N., Delahaie N. et Petit H. (2013), « L'articulation des négociations de banche et d'entreprise dans la détermination des salaires », *Travail et Emploi*, n° 134, p.21-40.

1.5 Journée d'étude sur les « Perspectives d'avenir du droit du travail depuis les Ordonnances du 22 septembre 2017 »

(N. Delahaie)

Noélie Delahaie a participé, en collaboration avec Stéphanie Le Cam (Université Rennes 2, ISSTO), à l'organisation d'une journée d'étude sur les « perspectives d'avenir du droit du travail depuis les Ordonnances du 22 septembre 2017 ». Celle-ci a eu lieu le 29 novembre 2017 à l'Université Rennes 2. Noélie Delahaie a présidé l'une des sessions thématiques consacrée aux acteurs du dialogue social et les enjeux de la négociation collective d'entreprise. Tout au long de cette journée, qui a réuni près de 190 participants, les débats ont été nourris d'échanges entre économistes, juristes, sociologues, politologues et experts syndicaux.

2. Protection sociale

2.1 Évolution des systèmes de santé

2.1.1 Crise, réformes et santé

(A. Math pour l'IRES, avec des chercheurs extérieurs) achevé

Un numéro spécial de la *Revue de l'IRES* autour du thème « Crise, réformes et santé », réalisé en collaboration avec des chercheurs du Centre d'Économie de l'Université Paris Nord et du laboratoire SEGPOSA (Séminaire de gestion et d'économie politique de la santé), est sorti en 2018. Il a fait l'objet d'une valorisation à l'occasion d'Entretiens de l'IRES intitulés « Crise et réformes au prisme de la santé » qui ont eu lieu le 27 septembre 2018.

Antoine Math est intervenu sur le droit à la protection maladie des personnes étrangères lors du colloque « Santé des migrants : enjeux éthiques, politiques et de société » du 6 avril 2018 organisé dans le cadre des États généraux de la bioéthique par le Centre d'économie de Paris Nord (Université Paris 13), l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et Médecins du monde.

2.1.2 La construction du marché du risque santé

(A. Math, R. Gay, C. Sauviat et C. Vincent pour l'IRES) en cours

L'IRES s'est associé à un projet ANR (Association nationale de la recherche) porté par le laboratoire IODE de l'université de Rennes 1 et coordonné par Marion Del Sol, qui a pour thème la construction du marché du risque santé. Après l'échec d'une première proposition (réponse négative de l'ANR en février 2016), une nouvelle préproposition totalement revue a été déposée à l'automne 2016 et a reçu une approbation à l'été 2017. La recherche, rassemblant des chercheurs de différentes disciplines (juristes, économistes, sociologues, politistes) propose d'analyser les conséquences de la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (ANI du 13 janvier 2013, repris par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013), tant en termes de renforcement des logiques marchandes et concurrentielles et de reconfiguration/réorganisation de la protection sociale en général et dans le champ de la santé en particulier, que de mutations profondes de l'Etat social, qui devient à la fois prescripteur et incitateur. Le projet se propose de saisir les usages que les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) font des instruments juridiques du marché et leur capacité d'innovation sociale. Le projet porte sur la France mais adopte aussi une démarche de comparaison internationale, avec notamment l'idée de mesurer l'influence de l'Union européenne sur les reconfigurations à l'œuvre au plan national et de développer une comparaison France/États-Unis, compte tenu du rôle des organisations syndicales dans la configuration du risque santé dans les deux pays. Il est également prévu une analyse des bases de données (comptes nationaux, comptes de la santé, comptes de la protection sociale…) pour analyser les évolutions du secteur de la santé notamment au regard des phénomènes de marchandisation et de privatisation.

Un premier séminaire de lancement de la recherche, qui va se dérouler sur 3 ans, avait eu lieu fin décembre 2017. Un deuxième séminaire a eu lieu à Paris les 28 et 29 juin 2018. Catherine Sauviat a présenté d'une part le système des relations professionnelles aux Etats-Unis et d'autre part les HMO (health management organizations, assurance qui prend en charge les dépenses de santé) et le MC (Managed Care) au sein du système de santé américain. L'équipe Ires s'est étoffée en 2018 par l'embauche pour un an fin

septembre dernier d'un chercheur postdoctoral en sciences politiques, Renaud Gay. Un troisième séminaire plénier s'est déroulé à Saint Malo les 17 et 18 décembre 2018. Catherine Vincent, Lucy apRoberts (chercheure associée à l'Ires), Renaud Gay et Catherine Sauviat y ont présenté les premiers résultats de la recherche sur la circulation des modèles et rendu compte de la mission réalisée aux Etats-Unis en octobre 2018 auprès des acteurs du système de santé (syndicats, assureurs, employeurs, consultants) et de plusieurs universitaires ayant écrit sur le sujet.

2.2 La problématisation des retraites : interactions entre expertise, débat public et politiques publiques

(I. Naji) en cours

Ilias Naji réalise son doctorat à l'Ires depuis novembre 2015, sous la direction d'Odile Join-Lambert (Ires/UVSQ) et d'Eve Chiapello (EHESS) et le tutorat scientifique de Frédéric Lerais (Ires). Il entame sa quatrième année en novembre 2018. Son sujet porte sur l'histoire de la Sécurité sociale des retraites en France, entre le début des années 1980 et le début des années 2000. Cette période correspond à trois réformes particulièrement importantes : 1983, 1993 et 2003. La question de recherche poursuivie est celle de la construction des réformes des retraites, à partie de l'étude des jeux d'acteurs entre l'Etat et les partenaires sociaux, et des usages de l'expertise par ceux-ci. La troisième année de thèse a permis de poursuivre le travail de collecte et d'analyse d'archives et d'entretiens (Commissariat général du Plan, Ministère des affaires sociales, Ministère de l'économie, syndicats de travailleurs et patronat), pour la période allant des années 1970 et 2000. Un article a été proposé à la revue de l'Ires. L'année 2018/2019 est essentiellement consacrée à la rédaction de la thèse et à la présentation de certaines de ses parties dans des séminaires.

2.3 Politiques sociales en direction des familles, articulation entre vies professionnelle et familiale, inégalités femmes-hommes, pauvreté des enfants

(J. Fagnani, A. Math) achevé et en cours

Un suivi est effectué sur les politiques sociales en direction des familles (prestations monétaires, aides à travers la fiscalité, congés pour raisons familiales, services en nature, modes d'accueil des enfants) qui se trouvent à l'intersection des politiques de revenus,

d'emploi et de protection sociale. Elles sont étroitement liées à la question des inégalités entre hommes et femmes dans les sphères domestiques et professionnelles.

Dans ce cadre, Jeanne Fagnani a été auditionnée le 1er février 2018 par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, pour la mission d'information sur la politique familiale. Elle est également intervenue le 2 juillet 2018 à Berlin au « European Expert Meeting EU Work-Life-Balance Package » sur le thème « Challenges in Work-Life-Balance Package in France : what is currently at stake? » et a participé les 4 au 5 octobre 2018 à Berlin au séminaire « Instruments to foster long-term paternal involvement in family work » ("The EU Mutual Learning Programme in Gender Equality") où elle a présenté une contribution intitulée « Fostering long-term paternal involvement in family work in France: is it possible to learn from Germany? ».

Jeanne Fagnani a également coordonné avec Jean-Pierre Dupuis (INSEE) un dossier « *Mise en place et développement de systèmes de protection sociale en Afrique* » pour la « *Revue Française des Affaires Sociales* » (RFAS).

Antoine Math, personnalité qualifiée au sein de la formation spécialisée dans le champ de la famille du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), collabore également avec le secrétariat général du HCFEA. Cette implication est l'occasion de nouveaux investissements sur le champ des politiques sociales et familiales avec la réalisation de plusieurs notes présentées et discutées lors de séances de la formation « famille » du HCFEA et destinées à intégrer les rapports du HCFEA. Dans le cadre d'un dossier sur pauvreté et famille, plusieurs contributions ont été réalisées, discutées puis intégrées dans le rapport « Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants » adopté le 5 juin 2018 par le Conseil famille du HCFEA. Une première note consacrée à une comparaison européenne des divers indicateurs statistiques de pauvreté et leurs évolutions depuis 2008, en s'attachant plus particulièrement aux familles et aux enfants, a ensuite fait l'objet d'une valorisation ultérieure sous la forme d'un article dans la *Chronique internationale de l'IRES* n° 162 (« Pauvreté des familles et des enfants : la France dans la comparaison européenne »). Ce dossier « pauvreté » a donné lieu deux autres contributions, l'une intitulée « Trajectoires et accompagnement des bénéficiaires du RSA » et l'autre « L'accès à la cantine : un droit pour tous les enfants, un droit essentiel

pour les enfants de familles pauvres ? ». Cette dernière contribution devrait être prolongée et valorisée en 2019.

Dans le cadre de la préparation d'un rapport sur la réforme du congé parental et de sa rémunération (Prestation partagée d'éducation de l'enfant), Antoine Math, en collaboration avec Catherine Collombet, a réalisé plusieurs notes. L'une a porté sur la récente proposition de directive de la Commission européenne. Cette note a été actualisée durant l'été 2018 et résumée sous la forme d'un article dans la *Chronique internationale de l'IRES* n° 163 (« Congés parentaux, de paternité et d'aidants : vers une nouvelle directive ? »). Un suivi est prévu. D'autres notes ont été réalisées : sur les enseignements de la littérature économique et des études empiriques sur les effets des congés destinés aux parents (recours à ces dispositifs et interruptions d'activité, effets sur l'emploi, les salaires et les évolutions professionnelles, partage des tâches parentales et domestiques entre pères et mères) ; sur les enseignements des expériences étrangères, en s'appuyant en particulier sur les cas de l'Allemagne, la Belgique et la Suède. Ces contributions seront intégrées dans le rapport du HCFEA prévu pour le début 2019. Elles pourraient faire l'objet de prolongements et d'une valorisation dans la *Revue de l'IRES*.

2.4. Accès à la protection sociale des personnes étrangères et discriminations

(A. Math) en cours

Antoine Math suit depuis plusieurs années la question de l'accès aux droits sociaux et de son corollaire, l'exclusion des droits, dans le cadre de travaux portant sur la notion de « non-recours aux prestations sociales ». Des formes d'exclusions, d'inégalités ou de discriminations, même si elles ne touchent que des populations particulières ou considérées comme marginales du point de vue quantitatif, ne sont pas sans poser problème, à travers des mécanismes de mise en concurrence, au regard de l'évolution des normes sociales de l'ensemble du monde du travail. Tel est le cas en particulier des étrangers. Antoine Math coanime depuis 2007 un groupe de travail sur le droit à la protection sociale des personnes étrangères et des précaires réunissant – essentiellement sous la forme d'une liste d'échange - plus de 700 personnes - travailleurs sociaux, salariés d'associations, agents hospitaliers ou de services sociaux, juristes, avocats, chercheurs. Ce groupe de travail qui est d'abord un lieu d'échanges et de mutualisation de

l'information à des fins pratiques constitue également un observatoire sur l'accès aux droits, sur l'évolution des pratiques administratives, sur les obstacles et les diverses formes de discriminations, et sur les questions de non-recours aux prestations sociales. Dans ce cadre il analyse les diverses restrictions développées dans l'accès aux droits sociaux.

En 2018, Antoine a participé comme expert national, en collaboration avec Lola Isidro (maître de conférences en droit à l'Université de Lorraine) à un projet international sur la protection sociale des personnes étrangères coordonné par des chercheurs de l'Université de Liège (« *Migration and Transnational Social Protection in Post-Crisis Europe - MiTSoPro* »). Ce projet porte sur les conditions d'accès à la protection sociale des personnes étrangères. Antoine Math et Lola Isidro ont contribué à une première étape consistant à identifier et comparer les politiques menées sous l'angle de leur caractère inclusif ou au contraire exclusif pour différentes catégories de personnes se distinguant par leur nationalité et/ou leur lieu de résidence. L'analyse se centre sur les personnes étrangères en situation régulière dans la situation la plus commune (n'est pas examinée, au moins de façon systématique, la situation pour les touristes et étrangers de passage, les sans-papiers, les étudiants, les fonctionnaires, les réfugiés statutaires, les demandeurs d'asile, les travailleurs frontaliers, les travailleurs saisonniers). Les informations ont été collectées de façon systématique sur plusieurs champs de la protection sociale : chômage (assurance et assistance/solidarité chômage), revenus minima garantis (RSA), maladie (prise en charge des frais de santé par l'assurance maladie, prestations en espèces en matière de maladie et d'invalidité), prestations familiales et congés de maternité, de paternité et parentaux ; pensions aux personnes âgées (retraites contributives et non contributives, minimum vieillesse). Pour chacun de ces domaines, les conditions d'éligibilité sont évaluées au regard d'un grand nombre d'indicateurs ou de questions en distinguant le traitement qui est appliqué à plusieurs catégories de personnes : les nationaux résidant dans le pays ; les citoyens UE résidant dans le pays ; les ressortissants non UE résidant dans le pays ; les nationaux résidant dans un autre Etat membre de l'UE ; les nationaux résidant dans un pays d'Etat tiers. En 2018, la construction d'une base de données pour la France ainsi qu'une première analyse d'ensemble ont été réalisées. Le projet se poursuivra en 2019, incluant une actualisation de la base de données, et devrait

donner lieu à la publication d'un ouvrage. Une communication a été retenue pour la Conférence générale de l'*European Consortium for Political Research* (ECPR) qui aura lieu à Mons en Belgique en 2019.

2.5. Le financement de la protection sociale et la notion de contributivité

(P. Concialdi, A. Math, I. Naji, pour l'IRES) projet

Dans le cadre de l'Agence d'objectifs de la CFE-CGC, l'IRES a proposé un projet de recherche sur la notion de contributivité dans le champ de la protection sociale. Cette notion est d'actualité et fortement mobilisée dans les débats sur le financement de la protection sociale (retraites, prestations familiales, chômage). Cette notion n'est pourtant pas univoque, et les implications à en tirer sur le financement ne vont pas forcément de soi. Pour éclairer cette question, ce projet vise à mieux comprendre les contenus et représentations de la notion de contributivité, en saisir les enjeux au regard de l'évolution du financement de la protection sociale et de l'évolution des droits sociaux eux-mêmes.

L'ambition est d'aller au-delà des idées toutes faites et montrer la complexité du sujet qui ne se réduit pas à une dichotomie entre deux catégories de droits sociaux, les prestations contributives et les prestations non contributives, les premières devant être financées par des cotisations, les secondes par l'« impôt ». Il est à cet égard utile de mobiliser des notions distinctes mais proches, connexes ou considérées comme opposées à celle de prestations (non) contributives (prestations assurantielles, prestations redistributives, prestations d'assistance, prestations de solidarité, etc.). Un des objectifs sera de comprendre les liens de l'usage de ces notions au regard des changements en cours ou en germe sur le financement de la protection sociale. Trois angles différents mais complémentaires seront mobilisés afin d'éclairer cette question : les retraites, les prestations familiales, l'approche par le droit. Le projet mobilisera des méthodes d'analyse sociohistoriques, juridiques et économiques. Quatre chercheur-e-s seront mobilisé-e-s. Antoine Math explorera plus particulièrement l'analyse sur les prestations familiales, Pierre Concialdi et Ilias Naji, les développements relatifs aux retraites et Lola Isidro (maître de conférences en droit) l'approche par le droit. Si le projet est accepté, il débutera au printemps ou à l'été 2019 et se déroulera jusqu'à fin 2020.

3. Formation, distribution et évolution des revenus

3.1 Pauvreté, richesse et inégalités

(P. Concialdi) achevé, valorisation en cours

Pierre Concialdi a présenté à la 25e conférence FISS (*Foundation for International Studies on Social Security*) une contribution intitulée *« Rich and poor : exploring the limits »*. Ce travail exploratoire prolonge la recherche commencée l'an passé sur la définition d'un seuil de richesse (*What does it mean to be rich ?*) et dans lequel on s'appuyait sur la définition d'un seuil d'inclusion socialement validé – en l'occurrence les budgets de référence définis par l'ONPES – pour identifier une limite haute des revenus (seuil de « richesse »). La contribution présentée cette année ambitionne de proposer une démarche plus générale applicable sans avoir recours à tels seuils d'inclusion qui ne sont disponibles que pour quelques pays.

La démarche part du constat que l'inégalité des revenus engendre un coût pour la société et que celle-ci peut donc légitimement souhaiter limiter ce coût, surtout dans un contexte où les ressources deviennent de plus en plus rares, en se fixant pour objectif de contenir cette inégalité dans certaines limites. Pour identifier ces limites, on simule un processus graduel de transfert des plus riches vers les plus pauvres en élevant, à chaque étape de ce transfert, le niveau de vie de l'individu le plus pauvre au niveau du second individu le plus pauvre et en calculant, en conséquence, le prélèvement à opérer sur l'individu le plus riche pour réaliser ce transfert, et ainsi de suite. À chaque étape de la simulation, on identifie un gain pour la société et un coût individuel pour les individus potentiellement concernés par une limitation de leurs revenus. On imagine un conflit potentiel entre le point de vue de la société (gain social) et celui des individus aux plus hauts revenus et l'on propose un argumentaire logique permettant de résoudre ce conflit et de valider, ou non, le transfert à chaque étape de la simulation. Si le transfert est validé, le processus de transfert se poursuit ; si ce n'est pas le cas, il s'arrête et on a alors identifié les limites haute et basse de l'inégalité des revenus. On montre que la règle de validation de ces transferts hypothétiques traduit un compromis qui ne peut pas être considéré comme inéquitable pour les populations aux plus hauts revenus.

L'application empirique tire parti des propriétés de l'indice d'inégalité de Kolm-Atkinson pour mesurer le gain social et le coût individuel engendrés à chaque étape du transfert. En retenant la valeur la plus consensuelle de l'aversion pour l'inégalité identifiée dans la littérature académique, les résultats aboutissent à définir une limite haute des revenus (ou seuil de « richesse ») qui est très voisine de celle identifiée l'an passé en se fondant directement sur des budgets de référence socialement validés dans quelques pays.

Pour l'année 2019, il est prévu de valoriser ces travaux sous diverses formes (document de travail, article, contributions à la rubrique « Eclairages » du site de l'IRES).

3.2 Budgets de référence pour participer à la vie sociale et revenu minimum décent

(Pierre Concialdi et Antoine Math) achevé, valorisations et prolongements en cours

L'IRES participe depuis plusieurs années à des travaux sur les « budgets de référence » et autour de la quantification d'un « revenu minimum décent par catégories de ménage ». Des travaux avaient été menés antérieurement entre 2013 et 2015 pour l'ONPES (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) et avaient donné lieu à des publications (publication officielle d'un rapport réalisé avec le CREDOC au printemps 2015 ayant servi de support au rapport annuel de l'ONPES publié simultanément). L'IRES a ensuite réalisé un premier prolongement en 2016 à travers une comparaison approfondie entre les budgets de référence établis par l'ONPES et les budgets types élaborés de longue date par l'UNAF.

En 2017 et jusqu'au printemps 2018, Pierre Concialdi et Antoine Math ont poursuivi le travail engagé sur les budgets de référence dans le cadre d'une nouvelle étude financée par l'ONPES visant, en association avec le CREDOC, à étendre la construction de budgets de référence à des zones rurales. La contribution de l'IRES s'est située à plusieurs niveaux : apporter un appui méthodologique à chaque étape de la recherche visant à établir des budgets de références en zone rurale ; établir des analyses s'agissant des postes de dépenses « santé », « cantines, activités périscolaires », « modes de garde » ; mobiliser les concepts de « dépenses contraintes » ou de « dépenses pré-engagées » pour analyser et comparer les budgets de référence établis tant dans les « villes moyennes » en 2013-2015 que pour les zones rurales sélectionnées. Le rapport, remis à l'ONPES en

février 2018, a fait l'objet par l'IRES de présentations, dont une spécifiquement sur « les dépenses 'pré-engagées' ou 'contraintes' dans les budgets de référence » devant le Conseil de l'ONPES.

En 2018, à la suite d'un nouvel appel d'offres conjoint de l'ONPES et de la ville de Paris, l'IRES et le CREDOC ont de nouveau été retenus pour une extension de la construction des budgets de référence à la Métropole Grand Paris (Paris et proche banlieue), sur le même format que le travail réalisé en zones rurales. Les travaux doivent s'achever fin 2018 – début 2019. Ce travail, mené en 2018, a donné lieu à diverses présentations devant un comité d'orientation et de suivi mis en place par l'ONPES et la ville de Paris.

Pierre Concialdi a participé à une conférence qui a réuni à Londres l'ensemble des équipes de recherche qui avaient développé des budgets de référence. À l'issue de cette conférence, il a été décidé de créer un réseau international – encore très informel à ce stade – en vue notamment de diffuser les résultats produits par les diverses équipes nationales. Dans ce but, le site internet de l'IRES accueillera prochainement une page dédiée aux travaux réalisés en France sur les budgets de référence. Par ailleurs, des collaborations sont en cours pour promouvoir les apports des budgets de référence dans l'analyse des politiques sociales.

Pierre Concialdi a été sollicité pour coordonner un projet pilote sur les budgets de référence en Tunisie. Ce projet, réalisé en collaboration avec des universitaires tunisiens, est soutenu par une ONG internationale – *International Alert* – et la *Friedrich Ebert Stiftung*. Une réunion préparatoire s'est tenue au mois d'octobre et le travail de terrain a débuté au mois de décembre. Ce travail doit se poursuivre au cours du premier semestre 2019 pour s'achever au printemps. L'objectif de ce projet est d'explorer la possibilité d'aboutir à un consensus sur la définition d'un panier minimal de biens et services dans le contexte tunisien marqué par de fortes inégalités sociales. Ce travail s'inspire de la méthodologie générale développée par les chercheurs britanniques sur cette question ainsi que d'expériences analogues déjà réalisées au Mexique et en Afrique du Sud. Plusieurs valorisations de cette recherche sont prévues, dont notamment l'organisation d'un séminaire scientifique envisagé pour l'automne 2019.

3.3 Statistiques du travail

(P. Concialdi) achevé, valorisation en cours

Pierre Concialdi a participé en tant qu'expert du groupe des travailleurs à deux réunions organisées par l'OIT en février et en octobre 2018. La réunion du mois de février était préparatoire à la 20e conférence des statisticiens du travail qui s'est tenue en octobre. Pour l'année 2019, une contribution à la *Chronique internationale* est envisagée pour restituer les principaux résultats de cette conférence lors de laquelle plusieurs résolutions ont été adoptées, notamment sur la classification des statuts d'emploi.

3.4 Analyse territoriale & historique des inégalités de revenu aux États-Unis

(E. Sommeiller) achevé

Estelle Sommeiller a rédigé avec un collègue américain la quatrième édition d'un rapport traitant des inégalités de revenu à travers les États fédérés de 1917 à 2015 d'une part, les métropoles et les comtés de 2010 à 2015 d'autre part.

Le rapport constate que dans l'ensemble, la croissance des revenus des 99 % les plus bas s'est améliorée depuis le précédent (Sommeiller, Price, Wazeter, 2016) suite à la reprise de l'activité, mais plusieurs indicateurs nuancent ce constat. De 2009 à 2015, 43 États et le District de Columbia ont vu le revenu des foyers appartenant au 1 % le plus riche s'accroître plus rapidement que ceux des 99 % les moins favorisés. Dans 9 États, le pourcentile de la population la plus riche a capté au moins la moitié de la croissance du revenu total. En 2015, une famille du 1 % le plus riche du pays recevait en moyenne 26,3 fois le revenu d'une famille issue des 99 % les plus pauvres.

Pourquoi est-ce préoccupant ? Les inégalités croissantes ne concernent pas uniquement Wall Street, Hollywood ou la Silicon Valley qui amassent des rémunérations colossales. La croissance déséquilibrée des revenus depuis les années 1970 a poussé la part des 1 % des revenus les plus élevés au-dessus de 23,9 %, le pic national de 1928 selon Piketty et Saez, dans 5 États, 30 régions métropolitaines et 78 comtés. De tels chiffres suggèrent une régression sociale marquée.

Ce qu'il est possible de faire : La hausse des inégalités représente un renversement radical de la tendance qui prévalait au milieu du 20e siècle. De 1928 à 1973, lorsque la part du

revenu des 1 % les plus riches diminuait dans tous les États, l'économie américaine était caractérisée par un salaire minimum en hausse, une négociation collective généralisée dans les industries privées (fabrication, transports, télécommunications et construction) et un environnement culturel, politique et juridique qui limitait rémunération des dirigeants dans tous les secteurs de l'économie. Il existe des politiques qui préservent le pouvoir de négociation des travailleurs américains, accroissent la participation politique de tous les citoyens et stimulent les investissements publics dans les soins aux enfants, l'éducation, le logement, la santé. De telles politiques refréneraient, partiellement tout au moins, l'appétit des plus nantis à s'approprier du gâteau économique en expansion plus que leur part démographique dans la population totale.

Ce rapport a fait l'objet d'une intervention d'Estelle Sommeiller à la première conférence WID.World organisée à *Paris School of Economics* les 14 et 15 décembre 2017.

Publications

Articles

Batifoulier P., Da Silva N., Math A. (2018), « La santé, une clef de lecture centrale des sociétés », *Revue de l'IRES* n° 91-92, *Crise et réformes au prisme de la santé*

Boyer D., Fagnani J. (2018) "France country note", in: S. Blum, A. Koslowki, Macht, A. and P. Moss (ed.) *International Review of Leave Policies and Research* 2018 http://www.leavenetwork.org/lp_and_r_reports/

Concialdi P. (2018), « What does it mean to be rich ? », *European Journal of Social Security*, vol. 20, n°1, March.

Concialdi P. (2018), « Faut-il réformer le SMIC? », *Cahiers Français*, n° 407, novembre décembre.

Delahaie N., Duhautois R. (2018), « Profit-sharing and Wages : An empirical Analysis Using French Data Between 2000 and 2007 », *British journal of industrial relations*, first publication on line (janvier 2018) : doi: 10.1111/bjir/12295.

Dupuis J.P., Fagnani J. (2018), Avant propos du dossier "Mise en place et développement des systèmes de protection sociale en Afrique : un état des lieux", *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 1, pp. 7-12.

Fagnani J. (2018), « Les réformes de la politique familiale en Allemagne : dix ans après, quel bilan ? », *Variances* (version revue de l'article paru dans la *Chronique internationale de l'IRES*, n° 162, 2018, pp. 3-13). http://variances.eu/?p=3336

Fagnani, J. (2018), Entre familialisme et individualisme. Une brève analyse à travers le prisme de l'égalité entre les sexes, in M. Wieviorka (ed.), *La famille dans tous ses états*, Les Entretiens d'Auxerre, Éditions Sciences Humaines, pp. 79-86.

Fagnani J., Math A. (2018) « Reforms in Parental Leave Policies in France: Tensions between Budgetary Restrictions and The Promotion of Gender Equality », *Spanish Revista del Ministerio de Empleo y Seguridad Social* n° 136, 2018, pp.40-57

Math A. (2018), « Les effets des politiques d'austérité sur les dépenses et services publics de santé en Europe », *Revue de l'IRES* n° 91-92, *Crise et réformes au prisme de la santé*.

Rapports de recherche et documents de travail

Alberola E., Concialdi P., Math A., Millot C. (2018), *Budgets de référence en milieu rural*, Étude réalisée à la demande de l'Observatoire nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), CRÉDOC et Ires *(version finale rendue en février 2018, à paraître)*

Delahaie N. (2018), « D'une crise à l'autre : émergence et rupture des pactes sociaux en Irlande (1987-2009) », *in* Rehfeldt U. (coord.), « Les pactes sociaux en Europe. Déclin ou permanence ? », Rapport de recherche de l'IRES, juin.

Delahaie N., Perez C. (2018), « Ajustements de l'emploi et des salaires : quels compromis en temps de crise ? Une analyse quantitative et qualitative à partir de l'enquête REPONSE 2010-2011 », *CES Working paper*, n° 2018.06, 35 p.

Delahaie, N., & Vincent, C. (2018). Inclusive growth through collective bargaining in France (Case report) (p. 26), Leuven: KU Leuven - HIVA Research Institute for Work and Society, https://hiva.kuleuven.be/nl/onderzoek/thema/arbeidenor/p/Docs/cawie3docs/cr/cawie3_cr_fr

Sommeiller E., Price M. (2018), The New Gilded Age: Income inequality in the U.S. by state, metropolitan area, and county, Economic Policy Institute Report, July 19.

https://www.epi.org/publication/the-new-gilded-age-income-inequality-in-the-u-s-by-state-metropolitan-area-and-county/

Emploi et système productif

Chercheures : Odile Chagny, Christèle Meilland, Catherine Sauviat.

Chercheur.e .s associé.e.s :

Michel Husson, Annie Jolivet, Stéphane Jugnot, Claude Serfati

Doctorant : Axel Magnan (INRA)

Durant l'année 2018, le groupe « Emploi » a poursuivi ses travaux sur les principales thématiques investies les années précédentes. Elles se partagent autour de quatre axes principaux : (1) Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national ; (2) Les transformations du travail liées au numérique ; (3) Les régimes de croissance, emploi et salaires dans la zone euro ; 4) Les formes induites de segmentation du marché du travail (emploi des seniors, emploi des jeunes, discrimination, travailleurs non-permanents, formes d'emplois précaires) ;

Durant cette année, plusieurs recherches ont été achevées. D'une part, la recherche pour le département de la recherche de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui porte sur l'impact de l'insertion des grands groupes industriels dans les chaines mondiales d'approvisionnement (CMA) sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière de politiques publiques a donné lieu à un rapport final ainsi qu'à un document de synthèse et un séminaire de restitution. D'autre part, la recherche menée dans le cadre de CAWIE 3 s'est terminée avec une contribution sur la coordination salariale en Europe. Cette recherche était financée par la Commission Européenne et menée en collaboration avec le réseau TURI.

De nombreuses actions au niveau européen et national ont eu lieu durant l'année 2018 dans le réseau « Sharers and Workers » et ont porté notamment sur le développement professionnel des travailleurs de plateformes ainsi que sur les nouvelles formes d'emploi et leurs impacts dans la réforme des retraites.

Enfin, les travaux du groupe sur les formes induites de segmentation du marché du travail se sont poursuivis via notamment les analyses de l'insertion des jeunes et des notions d'inégalités/discriminations mais aussi via l'analyse des formes d'activité des travailleurs non permanents dans le secteur de l'agriculture. L'analyse des données statistiques

agricoles a permis de construire une typologie du travail agricole fondée sur les statuts juridiques et sociaux des formes de travail.

1. Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national

(C. Sauviat, C. Serfati, avec K. Guillas Cavan) achevé, valorisation en cours

Dans le cadre d'un contrat de recherche passé avec le département de la recherche de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Ires a conduit une étude visant à analyser, dans une perspective de comparaison internationale, l'impact de l'insertion des grands groupes industriels dans les chaines mondiales d'approvisionnement (CMA) sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière de politiques publiques. La comparaison porte sur un pays industrialisé, la France et un pays émergent, le Brésil, et les effets différenciés de cette insertion dans les CMA.

Cette recherche est fondée sur l'analyse de deux secteurs industriels qui, compte tenu de leurs poids dans l'emploi et la valeur ajoutée, et/ou de leurs interrelations avec les autres secteurs, de leur intensité en termes de R&D, jouent un rôle majeur dans l'économie des deux pays : l'industrie aéronautique et l'industrie automobile. Elle a été menée en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'institut d'économie de l'université de Campinas au Brésil (Instituto de Economía de l'UNICAMP)[8].

L'année 2018 a été consacrée à l'achèvement de ce travail, qui s'est concrétisé par la publication en janvier d'un rapport final de 348 pages, puis d'un document de synthèse de 79 pages réalisé en mars, ainsi que sa traduction en anglais. Tous ces documents sont disponibles sur le site de l'Ires. Le rapport final comporte quatre grandes parties :

1) La première partie revisite l'analyse académique des CMA pour en discuter le cadre conceptuel et privilégier une approche tridimensionnelle du phénomène ayant guidé notre analyse empirique ;

[8] Marcos Barbieri Ferreira, Professeur à l'École de Sciences appliquées (université de Campinas), Celio Hiratuka, Fernado Sarti, Roberto Borgh, professeurs à l'Institut d'économie de l'université de Campinas

2) La deuxième partie offre une perspective comparative des grandes évolutions de l'offre et de la demande dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile en France et au Brésil ;

3) La troisième partie met en évidence les trois forces de transformation des CMA dans les deux secteurs (l'externalisation/internationalisation des activités, les ruptures technologiques et l'importance croissante des logiques financières) ;

4) La dernière partie vise à cerner les impacts des transformations des CMA en termes d'emploi et d'enjeux pour la négociation collective en France et au Brésil.

Les enseignements de ce travail portent sur le nécessaire réexamen du concept de CMA, sur le questionnement des politiques visant pour un pays émergent à intégrer les CMA comme condition de l'*upgrading* (montée en gamme) économique et social, sur l'importance du maintien de l'ancrage dans le pays d'origine pour les groupes leaders des CMA et aussi sur la remise en cause du rôle central de ces secteurs et notamment du secteur de l'automobile dans le modèle socioproductif dominant aujourd'hui.

L'année 2019 sera consacrée à la valorisation de ces travaux, avec la réalisation attendue de deux articles académiques. L'un a déjà été rédigé et sera proposé à différentes revues (cf. publications). Par ailleurs, un séminaire coorganisé par le BIT et l'Ires sur les chaines mondiales d'approvisionnement (CMA), l'emploi et les systèmes productifs s'est tenu le 4 décembre 2018. Deux sessions thématiques ont associé chercheurs, universitaires, dirigeants d'entreprises et responsables syndicaux. La première session portait sur les « Chaines Mondiales d'Approvisionnement, ruptures technologiques et emploi » et la seconde session s'est concentrée sur le lien entre « Politiques publiques et intégration dans les chaines mondiales d'approvisionnement ». http://www.ires.fr/index.php/item/5802-chaines-mondiales-seminaire-bit-ires-4-decembre-2018

2. Les transformations du travail liées au numérique

2.1 Le réseau « Sharers & Workers » (O. Chagny, J. Baudrillard, G. Heintz, en cours)

L'initiative de Sharers & Workers date de 2015. Odile Chagny assume depuis lors l'essentiel de l'animation, avec l'appui au sein de l'équipe IRES de Julie Baudrillard et

Guillaume Heintz (veille) et en coopération avec ASTREES (https://www.sharersandworkers.net/#section-1).

Outre l'organisation et l'animation des groupes de travail et des évènements participatifs, Sharers & Workers organise une veille collaborative. En 2018, les actions se sont déployées selon différents axes. Les initiatives du réseau sont présentées en détail dans la partie évènement (Réseau Sharers & Workers).

Un premier axe a été de déployer les activités à l'échelle européenne dans le cadre d'un évènement participatif avec ETUC et ETUI. Le deuxième axe a été de mettre en débat les propositions sur le développement professionnel des travailleurs des plateformes dans le cadre d'un événement coorganisé avec France Stratégie. Toujours dans le cadre d'une coopération avec France stratégie, le réseau a débattu sur la question des nouvelles formes d'emploi et de la réforme des retraites. Enfin, avec le Transformateur Numérique, porté par l'ANACT et la FING, Sharers and Workers a contribué à accompagner une série de projets mettant le numérique au service de la qualité de vie au travail, avec un accent mis sur la question des « communs ».

Outre ces évènements, Odile Chagny participe à la 36e session de l'INTEFP « plateformes, IA, données et dialogue social » en tant que membre du comité scientifique (constitution et animations des sessions, etc.).

Pour 2019, l'IRES, avec ASTREES et la Confédération Européenne des Syndicats, ont remporté un appel d'offres de la Commission Européenne. Ce projet, qui se déroulera sur deux ans, vise à contribuer à mettre en place un espace commun de dialogue et d'expérimentation impliquant les différents acteurs de l'économie de plateforme. Le but du projet est :

- D'identifier et de rendre visible les initiatives existantes en matière de représentation des travailleurs et de dialogue social au sein des plateformes.

- D'analyser la mise en place de pratiques collectives d'autorégulation au sein de plateformes, de " chartes " et de " codes de bonne conduite " (sur les normes minimales, sur la sécurité et la santé au travail, sur l'égalité des sexes, etc. ;

■ D’étudier l'expérimentation de nouveaux modes et pratiques de représentation des travailleurs et de dialogue social dans le contexte de l'économie de plateforme (par exemple : comité des parties prenantes).

Enfin, l’année 2019 sera consacrée à l’accompagnement des lauréats du transformateur « Travail en commun et travail et communs », pour les aider à approfondir leur réflexion sur leur modèle organisationnel (QVT), et à le renforcer.

2.2 Autres activités en lien avec la transformation numérique (Odile Chagny)

2.2.1 L’impact de la transition numérique sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations syndicales dans quatre secteurs (en cours)

Le projet est coordonné par l’IRES, en collaboration avec le cabinet ORSEU (Nicolas Farvaque), dans le cadre d’une agence d’objectif IRES de l’UNSA. L’étude porte sur la transformation du numérique du travail à travers un double prisme sectoriel et syndical. Elle se centre sur une exploration de la transition numérique et en particulier sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations syndicales dans trois secteurs d’intérêt pour l’UNSA, deux dans le secteur privé et un autre dans le secteur public : transport (ferroviaire), la banque-assurance, l’éducation. L’objectif visé est de fournir des clefs de lecture, de mettre l’accent sur une ou deux dimensions clefs dans les secteurs concernés, pour contribuer à outiller les militants et adhérents. L’analyse se base sur des enquêtes monographiques mobilisant des jeux d’entretiens auprès d’interlocuteurs clefs dans les entreprises identifiées.

2.2.2 Don’t Gig UP – en cours

Ce projet, auquel l’IRES participe, est porté par la Fondation Fondazione Giacomo Brodolini et financé par la Commission Européenne[9]. Il vise à améliorer l'expertise et les connaissances sur le rôle des syndicats et du dialogue social dans la protection des travailleurs du secteur des plateformes. En particulier, le projet Don't Gig Up ! identifie les options suivantes :

9 European Commission -DG Employment Social Affairs and Inclusion.

■ Les options politiques assurant la protection sociale des travailleurs des plateformes, en termes d'assurance contre les accidents du travail, la maladie, les retraites, le risque de chômage et la couverture d'autres prestations sociales ;

■ Les options politiques pour garantir la jouissance adéquate des droits des travailleurs du « GIG », y compris les clauses et dispositions éventuellement fixées dans les conventions collectives ; -

■ Les voies permettant d'exploiter les effets positifs potentiels de l'économie du GIG et du travail sur plateforme, comme la possibilité de ramener les « GIG » traditionnellement effectués dans l'économie non déclarée à la portée des règles fiscales et de l'emploi.

La recherche, coordonnée par la Fondation Giacomo Brodolini FGB, sera complétée par des informations spécifiques à chaque pays mises en œuvre par chaque partenaire dans le pays concerné, à savoir la France (IRES), l'Allemagne, l'Italie, la Pologne et l'Espagne en collaboration avec les partenaires syndicaux associés : Confédération européenne des syndicats - CES, Confédération générale du travail - Force Ouvrière – FO (FR), Syndicat indépendant et autonome « Solidarnosc » (PL), Vereinte Dienstleistungsgewerksgewerkschaft - Ver.di Unionen (GE)

Des premiers rapports nationaux ont été produits en juin 2018, qui seront disponibles sur les sites. Une identification des bonnes pratiques a fait l'objet d'un deuxième rapport en novembre 2018. L'IRES organisera le 17 mai 2019 l'atelier prévu dans la phase 2 du projet. Le lien vers le site du projet : http://www.fondazionebrodolini.it/en/projects/don-t-gig-extending-social-protection-gig-workers-europe

2.2.3 Les Nouveaux Intermédiaires du Travail B2B : comparer les modèles d'affaires dans l'économie numérique « collaborative » - projets

Ce projet, coordonné par l'IRES et mené en coopération avec Telecom Paris Tech et l'Université Paris Sud, débutera en janvier 2019, pour une durée de deux ans. Il s'inscrit dans le cadre de l'Appel à projets de recherche 2018 « Formes d'économie collaborative et protection sociale » de la DREES et de la DARES.

Le projet a pour porte d'entrée l'analyse de la multiplicité des modèles d'affaires permis par le développement du numérique. Il vise à rendre compte de la diversité des modèles organisationnels permis par l'économie dite « collaborative », tout en adoptant une

approche sectorielle, celle des services de prestation intellectuelle. La recherche interrogera les modèles économiques, les stratégies de développement, les stratégies de positionnement concurrentiel de ce secteur, ainsi que les freins et leviers à leur développement. Ce faisant, elle contribuera à améliorer la connaissance du rôle et de la place de l'économie dite collaborative dans le développement des nouvelles formes d'emploi : quels freins ? quels leviers ? quelles difficultés de passage à l'échelle ? La recherche portera aussi sur les conditions de travail qui se développent dans ces nouveaux intermédiaires numériques du travail.

Les métiers de prestation intellectuelle sont particulièrement sensibles aux effets des « plateformes » et des nouveaux intermédiaires numériques du travail B2B (Business to Business). Pourtant, peu de chercheurs ont mis en relation le fonctionnement de ces intermédiaires avec leurs modèles d'affaires. La recherche proposera d'affiner les typologies existantes et de prendre en compte le contexte de marché, les enjeux de gouvernance, de gestion et de relations humaines de ces intermédiaires. Nous analyserons ces dimensions via une approche plurielle : théorique, entretiens qualitatifs, mobilisation de données nativement numériques, ateliers. Outre son objet, la spécificité de la méthode réside dans l'approche longitudinale et l'attention portée à l'ensemble des parties prenantes et en particulier les entreprises clientes. Cette recherche vise à éclairer les conditions du développement de ces nouveaux intermédiaires, les freins et leviers communs à différents modèles d'affaires, et documente la capacité de ces acteurs à apporter des réponses collectives aux aspirations des travailleurs en termes de droits, de parcours professionnel, de conditions de travail, de sens et engagement.

3. Régimes de croissance, emploi et salaires dans la zone euro

3.1 Effets économiques et sociaux de la crise en Europe

(M. Husson) en cours

Michel Husson poursuit son travail de veille sur le thème des effets économiques et sociaux de la crise en Europe autour de deux hypothèses : la première est que la décennie de crise a conduit à une inflexion durable qui exclut un retour à l'état antérieur, notamment en matière de fonctionnement des marchés du travail. La seconde est que la logique d'organisation institutionnelle de l'Union européenne - et plus spécifiquement

celle de la zone euro - induit un processus de divergence structurelle entre les différents groupes de pays.

En même temps, a été entrepris un travail sur l'histoire, théorique et pratique, de la notion de plein-emploi. Le projet est en premier lieu d'étudier la généalogie des divers dispositifs de légitimation de la pauvreté (au XIXe siècle) puis du chômage aux siècles suivants, en soulignant les similitudes et les inflexions. Cette approche historique sera prolongée par une approche critique des théories contemporaines du chômage, visant à montrer qu'elles installent une forme de renonciation à l'objectif de plein-emploi. On cherchera à cette occasion de mettre en perspective le récit dominant d'une inévitable destruction d'emplois découlant des nouvelles technologies, en le confrontant à l'hypothèse d'une « stagnation séculaire. ». Il s'agira enfin d'évaluer les alternatives hétérodoxes telles que la réduction du temps de travail ou la garantie de l'emploi (*job guarantee*) par opposition à celle d'un revenu universel inconditionnel.

Ces recherches ont donné lieu à plusieurs publications durant l'année 2018.

3.2 Salaires négociés et compétitivité en Europe

(O. Chagny, N. Delahaie et C. Vincent, cf. groupe Relations professionnelles et groupe Revenus) terminé et en cours de valorisation.

En 2018, dans le prolongement de CAWIE 2 (voir rapport d'activité 2017), l'IRES a finalisé la recherche CAWIE 3 (« *Inclusive growth through wage coordination. Research on the economics and politics of wage setting in Europe after Austerity* »). Le travail a été financé par la Commission européenne et mené en collaboration avec le réseau TURI. Le rapport final a été remis en mai 2018 et est en cours de valorisation. Il a été présenté à la conférence de l'ETUI "The World(s) of Work in Transition" Brussels, 27-29 June 2018. Un site dédié a été mis en place pour diffuser les papiers, et un ouvrage est en préparation (voir groupe Relations Professionnelles et Revenus).

S'agissant plus particulièrement des travaux d'Odile Chagny, l'objectif était de fournir un cadrage théorique au projet, en discutant et mettant en regard les systèmes de négociations collectives, leurs effets économiques, sociaux et distributionnels.

La contribution opérait une distinction entre les institutions de détermination des salaires (entendus comme les systèmes nationaux distinctifs affectant le niveau de centralisation et de coordination de la négociation collective, le mode de coordination et les autres institutions de négociation, y compris les interventions de l'État, après Visser (2008, 2013), et les « régimes salariaux », organisant les rapports entre le salaire et la productivité du travail.

Quatre grandes « familles » théoriques ont été distinguées : les approches centrées sur les externalités des régimes de négociation salariale sur les prix, les approches centrées sur l'impact sur l'efficacité productive, les approches centrées sur les questions de l'UEM (convergence, déséquilibres) et, enfin, les approches tenant compte des décisions des entreprises et des imperfections de marché (questions de force obligatoire, pouvoir monopsone).

La contribution a mis l'accent sur l'explicitation des objectifs, souvent implicites, visés par les différentes approches théoriques, leurs principaux enseignements, leurs principales limites opérationnelles. Le point de départ est d'étayer la définition de ce qui pourrait être une règle salariale en zone euro, entendue au sens d'un régime salarial capable de combiner objectifs en termes de respect des contraintes de compétitivité imposées dans une union monétaire, en termes de redistribution (entre secteurs exposés et non exposés) et de convergence (entre pays).

La contribution a mis en évidence le fait qu'une très grande partie de la littérature, dès les années 1980, était motivée avant tout par l'idée de mettre en évidence la supériorité de certains régimes de négociation collective dans leur capacité à gérer la désinflation compétitive et à absorber les différents chocs économiques que les économies européennes ont subis. Cela s'est fait au détriment d'approches plus axées sur des objectifs de redistribution, mettant l'accent sur le lien entre les systèmes de négociation collective et l'efficacité productive.

Le recentrage sur les règles salariales dans le contexte de l'après-crise ne déroge pas beaucoup à cette règle, avec une tendance à favoriser, même dans les contributions post-keynésiennes, des approches centrées sur des évolutions "nominales".

La contribution souligne également que la fragmentation de plus en plus marquée des environnements réglementaires nationaux, la disparition des frontières de l'entreprise et le pouvoir monopsonique accru des entreprises exigent un renouvellement en profondeur des approches théoriques, ainsi que la recherche d'outils et d'instruments capables de renforcer les normes de travail.

4. les formes induites de segmentation du marché du travail (emploi des seniors, emploi des jeunes, discrimination, travailleurs non-permanents).

4. 1 Dynamiques territoriales, travail et emploi des seniors

(A. Jolivet) en cours

Le projet s'inscrit dans la continuité de l'appui à la capitalisation du projet Anact « PACT seniors. Pour l'amélioration des conditions de travail des seniors. Maintien dans l'emploi des 55-64 ans », financé par le Fonds social européen. Le rapport sur l'appui à la capitalisation a été rendu en novembre, plus tardivement que prévu compte tenu du calendrier des expérimentations suivies par les cinq Aract impliquées. Le projet prévu est encore en phase préparatoire.

L'appui à la capitalisation a permis de mettre en évidence, entre autres, des configurations partenariales très différentes, des dynamiques territoriales à travailler et des décloisonnements à poursuivre pour passer d'une vision très segmentée (« seniors » en emploi) à une vision davantage orientée sur les enjeux dans un marché du travail local (pas seulement les « seniors », approche préventive, prise en compte des trajectoires y compris via le chômage). Il y a un net décalage entre ce thème mis en avant par les politiques publiques et les préoccupations concrètes et actuelles des entreprises et une capacité très inégale des acteurs territoriaux (services déconcentrés du ministère du Travail, intermédiaires du marché du travail, fédérations patronales, organisations syndicales, associations et entreprises d'insertion) à se saisir du thème « maintien en emploi des seniors », du thème « gestion des âges ».

4.2 Insertion des jeunes sur le marché du travail

(S. Jugnot) – achevé

L'« éclairage » envisagé sur la question de la mesure des discriminations est en cours, pour une publication début 2019. Il expliquera pourquoi les discriminations se constatent, plus qu'elles ne se mesurent. Les analyses statistiques globales mesurent en effet des inégalités sans que l'on puisse déterminer quelle part est imputable à la discrimination. D'autres méthodologies permettent de constater plus directement l'existence de discriminations, comme le testing (très utilisé pour les premières phases de recrutement) ou l'observation (adaptée par exemple pour les contrôles au faciès). Elles donnent des indicateurs mais très localisés dans le temps et l'espace. La question de la mesure n'est cependant pas un préalable indispensable à la réflexion sur la mise en œuvre de processus de sélection non discriminants.

4.3. Discrimination / Statistiques ethniques

(S. Jugnot) projet

Le projet envisagé est celui d'un ouvrage s'appuyant sur des réflexions entamées en 2007 dans le cadre des débats intervenus en France. Ils ont déjà donné lieu à une synthèse portant sur l'exemple du Canada dans la revue de l'IRES (n° 83, août 2015) et à une synthèse sur les débats français dans la série des documents de travail de l'IRES (n° 01.2016). L'objectif est de proposer un panorama plus large en synthétisant des travaux de multiples chercheurs couvrant des périodes plus anciennes et d'autres pays. Il s'agira d'abord de revenir sur la typologie des catégorisations couvertes par le terme de « statistiques ethniques », trop souvent fourre-tout. La robustesse statistique des mesures faites à partir de ces catégories sera questionnée et avec elle, la capacité à faire de ces statistiques un outil de connaissance. Il faudra également se demander pourquoi la mesure des discriminations est d'une certaine manière un objectif illusoire. Le risque de réification des catégories mobilisées par les statistiques ethniques et, corrélativement, celui d'un renforcement des stéréotypes, terreau des comportements discriminatoires, seront aussi discutés. Enfin, il s'agira d'aborder la question des politiques publiques autour de l'alternative entre la promotion de la diversité par la discrimination positive d'un côté

et la lutte contre les discriminations par une action sur les processus sélectifs, d'un autre côté.

4.4 Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole : l'importance croissante des travailleurs non-permanents (A. Magnan, en cours)

Ce travail de thèse a été amorcé début novembre 2017 dans le cadre d'une convention de recherche IRES-INRA (Institut National de la Recherche Agronomique). Il est encadré par Catherine Laurent, directrice de recherche à l'INRA, et Aurélie Trouvé, maître de conférences à AgroParisTech. Ce travail vise à analyser l'émergence de formes non-permanentes d'activité dans la branche agricole. La première année de thèse a été consacrée à différents points :

1) Identifier la problématique de recherche pertinente pour l'étude des recompositions du travail agricole. Via une analyse de la littérature existante, les conséquences négatives du développement du travail agricole non-permanent sur les travailleurs concernés ont été soulignées (précarité économique forte, isolement social et à conditions de travail et de santé-sécurité dégradées). En même temps, le développement de ces formes d'activité affecte négativement à long terme la compétitivité des exploitations agricoles et leur capacité d'innovation. La problématique de thèse choisie interroge donc le paradoxe du soutien des exploitants agricoles et des pouvoirs publics à ces formes de travail agricole non-permanents aux impacts économiques a priori négatifs.

2) Construire une analyse critique des données statistiques agricoles et de la catégorisation du travail agricole. En effet, la centralité de l'agriculture familiale indépendante dans l'analyse du travail agricole, ainsi que la conception homogène et marginale du travail non-permanent rendent inutilisables les typologies statistiques classiques. La nouvelle typologie du travail agricole proposée, plus adaptée à notre question de recherche, est fondée sur les statuts juridiques et sociaux des formes de travail agricole. Une communication dans les actes de la conférence annuelle de l'European Association for Evolutionary Political Economy a été réalisée sur cette analyse critique et la typologie Une autre communication sur ce sujet a été réalisée en séminaire interne à l'IRES.

3) Quantifier cette typologie (en partenariat avec le Centre d'Études et de Prospective). Cette quantification a été réalisée grâce aux données issues de bases de données de la

Mutualité Sociale Agricole. En ressort que seul un tiers environ des travailleurs agricoles ont un emploi agricole à temps plein annuel, et un quart des travailleurs agricoles sont des travailleurs externalisés. Dans les emplois non-permanents, jeunes, personnes âgées et femmes sont surreprésentées, et les salaires sont plus faibles dans ces statuts. Cette quantification a donné lieu à publication conjointe avec le CEP sur les transformations du travail agricole salarié dans une revue à comité de lecture.

4) Étudier les aspects de santé/sécurité au travail des transformations du travail agricole. Cette étude s'appuie sur la littérature scientifique, la mobilisation des données MSA et la typologie construite dans le cadre de la thèse. La littérature montre que le travail agricole, a fortiori non-permanent, est exposé à des conditions de travail mettant en jeu leur santé et leur sécurité de manière importante. Ce travail a donné lieu à un rendu d'une étude sur la prévention en santé et sécurité des travailleurs agricoles pour le Bureau de la santé et sécurité du Ministère de l'Agriculture.

Durant l'année 2019, ce travail de doctorat sera poursuivi par un travail d'analyse institutionnelle conduit via des entretiens auprès des institutions majeures intervenant dans le travail agricole, au niveau national et communautaire. De plus, ce travail s'appuiera également sur une étude de terrain, probablement réalisée en Maine et Loire, visant à analyser l'environnement institutionnel local. Enfin, en fin d'année, la rédaction du manuscrit de thèse sera commencée.

4.5 Stratégies syndicales dans le travail du Care : Emploi et Conditions de travail dans les EHPAD

(C. Meilland avec C. Nizzoli et C. Vincent, cf. groupe Relations Professionnelles) en cours

Dans le cadre d'une recherche sur les Stratégies syndicales dans le travail du Care qui propose une analyse de la représentation collective dans ce secteur en France, un volet plus quantitatif a été réalisé via une analyse descriptive des maisons de retraite en France (en termes d'emploi mais aussi de conditions de travail). Ce travail est issu d'une collecte de statistiques et de documents descriptifs sur le secteur. Il a donné lieu à une communication au colloque International du CRIMT (Canada) en octobre dernier. Le

volet qualitatif de cette recherche portera sur des entretiens commencés en 2017-2018 et qui se poursuivront en 2019.

5 Divers

L'expertise Allemagne (O. Chagny) a donné lieu en 2018 à la prolongation des travaux sur les salaires minima, avec la publication d'un document de travail joint OFCE-IRES ainsi qu'un Policy Brief de l'OFCE sur la comparaison de la situation des salariés au salaire minimum sur la base de cas types.

Publications

Articles

Chagny O. (2018), Optimal Wage Setting : Four Families, in The Economic Literature Cawie Research Paper 3.3.

Chagny O., Le Bayon S., Mathieu C., Sterdyniak H. (2018), « Salaire minimum : du coût salarial au niveau de vie. Une comparaison France Allemagne Royaume-Uni », Policy Brief de l'OFCE n° 34, 23 mars https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2018/OFCEpbrief34.pdf

Husson M. (2018), « Qu'est-ce qu'un emploi utile ? », A l'encontre, 6 novembre.

Depeyrot J.-N., Magnan A., Laurent C., Michel D.-A., Emplois précaires en agriculture, Notes et études socio-économiques, Ministère de l'Agriculture, soumis à publication.

Sauviat C. (2018), « L'essor de la Gig Economy aux Etats-Unis : une ampleur qui fait débat », Variances.eu, http://variances.eu/?p=3433

Sauviat C. (2018), « L'Obamacare en sursis sous la présidence de Donald Trump », dans un dossier réalisé par Donna Kesselman, « Deux ans de controverses de la présidence Trump… et l'après. Quel héritage pour l'Amérique ? », IdeAs, 12 | Automne / Hiver 2018, mis en ligne le 16 novembre 2018, https://journals.openedition.org/ideas/4438

Sauviat C., Serfati C., « Global Supply Chains and intangible assets in the automotive and aeronautical industries », 23 pages, soumis à publication.

Serfati C., « La défense, un avantage compétitif de la France dans l'Union européenne », *Contretemps*, novembre 2018. Également disponible : https://www.contretemps.eu/defense-armee-france-europe/

Serfati C., « La mondialisation armée », Ecorev, n° 46, 2018/1, août 2018

Rapports de recherche et documents de travail

Jolivet A., avec la collaboration de Serge Volkoff et Céline Mardon (2018). Parlons retraite - Premiers résultats. Rapport pour la CFDT, 15 octobre, 97 p.

Jolivet A. & Zara-Meylan V., (2018), Collaboration au projet PACT SENIORS, Aide à la capitalisation, Rapport final pour l'Anact, novembre.

Cau-Bareille Dominique, Jolivet Annie, Thébault Jeanne, Oumeddour Leila, Delgoulet Catherine, Vidal-Gomel Christine, Boccara Vincent et Gaudart Corinne (2018). Les multiples facettes de la formation professionnelle des salariés âgés : des questions anciennes dans un contexte renouvelé, Rapport final CNAM – CEET et CREAPT, Réponse à l'appel à projets de recherches

qualitatives « La formation professionnelle des salariés seniors : pratiques et attentes », DARES-MAR, Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Mars ; 128 p.

Chagny O., Le Bayon S., Mathieu C., Sterdyniak H. (2018), « Salaire minimum : du coût salarial au niveau de vie, une comparaison France, Allemagne et Royaume-Uni », Document de travail IRES N° 01.2018 - (mars 2018).

Husson M. (2018), « L'emploi des femmes en France depuis 1960 », *document de travail Ires* n° 03.2018.

Magnan A., Laurent C. (2018), Les publics cibles du conseil santé sécurité au travail en agriculture, Rapport de la convention entre le Ministère de l'Agriculture et l'Ires relative aux publics cibles du conseil santé–sécurité en agriculture, Paris.

Sauviat C., Serfati C. avec Guillas-Cavan K. et la participation de Hiratuka C., Sarti S., Borghi M. et Barbieri Ferreira M.J., (2018), L'impact des chaînes d'approvisionnement mondiales sur les systèmes productifs et l'emploi - Une comparaison France-Brésil des industries aéronautique et automobile, Rapport final pour le BIT, janvier.

Sauviat C., Serfati C. avec Guillas-Cavan K. et la participation de Hiratuka C., Sarti S., Borghi M. et Barbieri Ferreira M.J. (2018), L'impact des chaînes d'approvisionnement mondiales sur les systèmes productifs et l'emploi - Une comparaison France-Brésil des industries aéronautique et automobile, Document de synthèse, mars. Également working paper (in English)

Contributions à des ouvrages

Serfati C., « La domination du capital financier contemporain : une lecture critique d'Hilferdin", dans Riccardo Bellofiore, Daniel Cohen, Cédric Durand et André Orléan (dir.), Penser la monnaie et la finance avec Marx, Presses Universitaires de Rennes, septembre 2018.

Autres

Husson M. (2018), « Des investissements internationaux pas si avantageux, selon… l'OCDE ! », Alternatives économiques, 20 février 2018.

Husson M. (2018), « Objectif plein-emploi : c'est possible ! », *Alternatives économiques*, 4 mai.

Husson M. (2018), « Où sont passés les dividendes ? », *Alternatives économiques*, 17 octobre.

Chagny O., Naboulet A., Bassaler N. et Dufour M. (2018), Favoriser le développement professionnel des travailleurs des plateformes numérique, Compte rendu du séminaire Sharers & Workers du 13 avril 201,.https://www.strategie.gouv.fr/debats/favoriser-developpement-professionnel-travailleurs-plateformes-numeriques

Chagny O., Teissier C. (2018), Plateformes numériques, Mobilisation collective, innovation et responsabilité sociales. Introduction de la brochure de restitution de l'événement Sharers & Workers du 23 janvier 2018.https://www.sharersandworkers.net/wp-content/uploads/2018/01/ed-2018-plateformes-numeriques-FIN.pdf

Activités détaillées du réseau Sharers & Workers

Sharers & Workers est une initiative de mise en connexion inédite et originale dans ses méthodes d'action, coanimée par l'IRES et l'association ASTREES. L'approche privilégiée est celle d'une démarche pragmatique, favorisant la discussion entre parties prenantes pour faire émerger leurs intérêts partagés. Cette démarche se déploie en France et à l'échelle Européenne depuis début 2018, en coopération avec la Confédération Européenne des Syndicats. Plus de 700 parties prenantes ont participé à des évènements ou des groupes de travail (acteurs de l'économie collaborative et du numérique, de l'ESS, du monde coopératif, syndicalistes, chercheurs, experts, acteurs publics, etc.).
En 2018, les actions se sont déployées dans différentes directions :
Un déploiement des activités du réseau à l'échelle européenne
- Un évènement a été coorganisé en janvier 2018 par la Confédération européenne des Syndicats (ETUC), le réseau français Sharers Workers et l'Institut syndical européen (ETUI), en partenariat avec POUR LA SOLIDARITÉ et le Groupe UP. Cet évènement, une première à l'échelle européenne, s'est donné pour ambition de favoriser la discussion entre parties prenantes de l'économie des plateformes sur leurs intérêts partagés à « façonner » ensemble une économie numérique des plateformes financièrement soutenable, techniquement innovatrice, et socialement juste. Une brochure a été produite par Pour La Solidarité, incluant une préface d'Odile Chagny et Christophe Teissierpage dédiée sur le site Sharers & Workers).
https://www.sharersandworkers.net/wp-content/uploads/2018/01/ed-2018-plateformes-numeriques-FIN.pdf
- Un évènement participatif autour du développement professionnel des travailleurs des plateformes.
Des ateliers ont réuni le 13 avril 2018, à France Stratégie, les membres du réseau Sharers & Workers dans un format visant à susciter un dialogue entre des plateformes numériques, des représentants de travailleurs indépendants, des représentants syndicaux, des experts et des acteurs publics. Les ateliers ont mis en débat les propositions, émises par le think et action tank #Leplusimportant dans son rapport « Favoriser le développement professionnel des travailleurs des plateformes numériques », paru en février 2018. Cette journée a été conclue par Gilles de Margerie, Commissaire général de France Stratégie, et par Mounir Mahjoubi, Ministre en charge du Secrétariat d'État chargé du Numérique. Un compte rendu est disponible sur les sites de Sharers & Workers et France Stratégie.
- Un évènement participatif autour de la prise en compte des nouvelles formes d'emploi dans la réforme des retraites
Le 16 octobre 2018, France Stratégie et le réseau Sharers & Workers ont organisé une matinée d'ateliers participatifs visant à discuter et préciser les enjeux des mutations des formes et des trajectoires d'emploi pour le système de retraite, ainsi qu'à susciter un échange sur les réponses à leur apporter. Le séminaire s'est inscrit dans le contexte des travaux préparatoires conduits par le Haut-commissaire à la réforme des retraites prévue en 2019, et de la création d'un système universel de retraite visant à garantir les mêmes droits, pour chaque euro cotisé, quel que soit le statut d'emploi. Des valorisations sont prévues pour 2019. Une première vidéo a été réalisée (cf. site internet de France Stratégie).
- La co-organisation d'un Transformateur Numérique sur « Travail en Communs – travail et communs » avec la FING et l'ANACT.
Le Transformateur Numérique est un dispositif d'innovation collaborative porté par l'ANACT et la FING, soutenu par le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), visant à accélérer des initiatives mettant le numérique – ou la culture numérique – au service de la qualité de vie au travail. La 8e édition du Transformateur a été organisée avec la collaboration du Groupe Chronos et Sharers & Workers, autour du thème Travail et communs, travail en commun. La première étape du transformateur s'est déroulée les 14 et 15 juin avec les quinze porteurs de projets retenus. La deuxième étape s'est déroulée le 31 août avec le Coaching des Possibles. Une troisième étape interviendra en 2019 (voir ci-dessous), avec un accompagnement des différents projets, coordonné par l'IRES. D'ores et déjà, un compte rendu de la table ronde a été rédigé par Aurialie Jublin de la FING.
https://www.letransformateur.fr/travail-et-communs-travail-en-commun-vers-de-nouvelles-organisations-de-travail-restitution-de-la-table-ronde, https://www.sharersandworkers.net/appel-a-projets-travail-et-communs-travail-en-commun/

Partie 2
Autres activités de l'Ires



©Hugo Barbosa (unsplash)







Chronique internationale de l'IRES

Catherine Sauviat, Julie Baudrillard, Lyubica Curich

Catherine Sauviat a repris la responsabilité éditoriale de la Chronique internationale.

Le numéro spécial 2017, coordonné par Cristina Nizzoli, autour du thème « Renouveau syndical : enjeux, stratégies et pratiques », a fait l'objet d'une présentation à la Bourse du Travail (Paris) lors des Entretiens de l'IRES le 1er mars 2018. Trois sessions thématiques ont été organisées : la première a porté sur les stratégies de renouveau syndical déployées au niveau local, la deuxième sur les relations et interactions stratégiques des syndicats avec d'autres structures représentatives, la troisième sur les stratégies syndicales mobilisées au niveau national. 88 syndicalistes, universitaires, experts ont participé aux débats.

L'année 2018 a également vu la parution de quatre numéros de la Chronique internationale consacrés à l'actualité économique et sociale à l'étranger. Les trois premiers (n° 161 à 163) sont des numéros variés. Le quatrième (n° 164) est un numéro spécial, coordonné par Antoine Math. Il porte sur l'évolution des revenus minima garantis, notamment depuis la crise, les réformes intervenues et les débats en cours au sein des pays sélectionnés. Il est composé d'un article transversal et de 8 monographies nationales (Allemagne, Autriche, Danemark, Etats-Unis, Irlande, Italie, Pays-Bas et Suède). Sa sortie est prévue pour début 2019.

Index des articles publiés dans la Chronique internationale de l'IRES en 2018 (hors numéro spécial 2018)

Allemagne

- Fagnani J. (2018), « Les réformes de la politique familiale : dix ans après, quel bilan ? », n° 162, juin, p. 3-13.

Argentine

- Trenta A. (2018), « Retour de la contestation sur fond d'accélération des réformes économiques et sociales », n° 161, mars, p. 3-13.

Autriche

- Guillas-Cavan K. (2018), « La loi sur la journée de travail de 12 heures : cap au pire ? », n° 163, septembre, p. 27-37.

Belgique

- Faniel J. (2018), « Vers un nouveau cycle d'accords interprofessionnels ? », n° 163, septembre, p. 17-26.

Danemark

- Meilland C. (2018), « Le dispositif de formation professionnelle des adultes en difficulté ? », n° 163, septembre, p. 38-50.

États-Unis

- Sauviat C. (2018), « Une réforme fiscale au profit des entreprises et des particuliers les plus riches », n° 161, mars, p. 25-35.
- Sauviat C. (2018), « Nouvelles grèves et mobilisations dans plusieurs États, après dix ans d'austérité budgétaire dans l'enseignement public », n° 161, mars, p. 36-45.

Italie

- Rehfeldt U. (2018), « Accord interconfédéral sur la réforme du système de négociation collective et la représentativité patronale », n° 162, juin, p. 35-44.

Royaume-Uni

- Freyssinet J. (2018), « Inégalités, pauvreté, exclusion sociale : l'impact de la crise et des réformes », n° 161, mars, p. 14-24.
- Freyssinet J. (2018), « *Good work ?* », n° 162, juin, p. 45-55.
- Freyssinet J. (2018), « Formation professionnelle : des tentatives répétées pour sortir d'un équilibre de basse qualification », n° 163, septembre, p. 51-63.

Europe / International

- Math A. (2018), « Pauvreté des familles et des enfants : la France dans la comparaison européenne », n° 162, juin, p. 14-34.
- Math A. (2018), « Congés parentaux, de paternité et d'aidants : vers une nouvelle directive ? », n° 163, septembre, p. 3-16.

La Revue de l'IRES

Pierre Concialdi, Julie Baudrillard, Lyubica Curich

Au cours de l'année 2018, trois numéros sont parus, dont deux numéros spéciaux doubles.

1. Bilan des parutions 2018

Le premier numéro paru (n° 91-92) est un numéro spécial intitulé « Crise et réformes au prisme de la santé ». Il reprend un certain nombre de contributions présentées au cours d'une journée d'études SEPOSA (Séminaire d'économie politique de la santé) organisée en novembre 2016 sur le thème : « Crise économique et santé : un renouvellement de l'évaluation des politiques publiques ? ». Il intègre également plusieurs articles non présentés à cette journée mais relatifs au même thème. Il a donné lieu à des Entretiens de l'Ires en septembre 2018 au Cedias.

Revue n° 91-92

(coord. Philippe Batifoulier, Nicolas Da Silva, Antoine Math)

- Batifoulier P., Da Silva N., Math A. (2018), « Introduction. La santé, une clef de lecture centrale des sociétés », *La Revue de l'IRES*, n° 91-92, p. 3-15.
- Math A. (2018), « Les effets des politiques d'austérité sur les dépenses et services publics de santé en Europe », *La Revue de l'IRES*, n° 91-92, p. 17-47.
- Da Silva N. (2018), « L'impact des conditions macroéconomiques sur l'état de santé », *La Revue de l'IRES*, n° 91-92, p. 49-75.
- Burgi N. (2018), « Le démantèlement méthodique et tragique des institutions grecques de santé publique », *La Revue de l'IRES*, n° 91-92, p. 77-110.
- Abecassis P., Coutinet N. (2018), « Politique d'austérité et politique du médicament en France et au Royaume-Uni : une analyse de leurs répercussions sur le modèle de production pharmaceutique », *La Revue de l'IRES*, n° 91-92, p. 111-140.
- Meneton P., Plessz M., Courtin E., Ribet C., Goldberg M., Zins M. (2018), « Le chômage : un problème de santé publique majeur », *La Revue de l'IRES*, n° 91-92, p. 141-154.

- Benallah S., Domin J.-P. (2018), « Réforme de l'hôpital. Quels enjeux en termes de travail et de santé de personnels ? », *La Revue de l'IRES*, n° 91-92, p. 155-183.
- Dussuet A., Nirello L., Puissant E. (2018), « De la restriction des budgets des politiques sociales à la dégradation des conditions de travail dans le secteur médico-social », *La Revue de l'IRES*, n° 91-92, p. 185-211.
- Coron G. (2018), « Réformes managériales et redéfinition des catégories d'action publique : l'exemple du secteur médico-social », La Revue de l'IRES, n° 91-92, p. 213-235.

Le deuxième numéro comporte quatre articles variés.

Revue n° 93

- Gadrey J., Gadrey N. (2018), « Les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes selon leur niveau de diplôme », *La Revue de l'IRES*, n° 93, p. 3-24.
- Jounin N. (2018), « Le caché de La Poste. La genèse de temps virtuels pour organiser le travail des facteurs », *La Revue de l'IRES*, n° 93, p. 25-50.
- Belkacem R., Kornig C., Michon F., Nosbonne C., Scalvinoni B. (2018), « Les détachements transfrontaliers d'intérimaires du Luxembourg vers la Lorraine », *La Revue de l'IRES*, n° 93, p. 51-78.
- Rème-Harnay P. (2018), « Parcours de sous-traitants économiquement dépendants : l'exemple de la messagerie urbaine », *La Revue de l'IRES*, n° 93, p. 79-104.

Le troisième numéro, qui est un numéro double (94-95), porte sur les comités d'entreprise. Les articles rassemblés dans ce numéro proviennent, d'un côté, d'une recherche menée par l'Ires, le groupe Alpha, Orseu, Syndex, dans le cadre d'un appel d'offres de la Dares et ayant donné lieu en 2016 à un rapport intitulé *Évolution des comités d'entreprise : effets et usages des outils de consultation issus de la Loi de Sécurisation de l'Emploi (LSE)* et, de l'autre, d'un colloque universitaire et pluridisciplinaire organisé en novembre 2016 à Villeurbanne par le RIZE, les laboratoires Triangle (U. Lyon 2) et EVS (ENTPE) : *Pratiques, usages et parcours militants dans les Comités d'entreprise : 70 ans d'existence et maintenant ?*

Revue n° 94-95

(coord. Sophie Béroud, Kevin Guillas-Cavan, Catherine Vincent)

- Béroud S., Guillas-Cavan K., Vincent C. (2018), « Introduction. "Les CE sont morts, vivent les CSE" ? Retour sur soixante-dix ans d'une institution centrale dans le système de relations professionnelles », La Revue de l'IRES, n° 94-95, p. 3-27.
- Giraudet C. (2018), « Nécrologie juridique du comité d'entreprise : transformation et succession d'une institution juridique », La Revue de l'IRES, n° 94-95, p. 29-56.
- Haute T. (2018), « Évolutions du paysage syndical et du salariat : analyse des élections aux comités d'entreprise (2009-2016) », La Revue de l'IRES, n° 94-95, p. 57-89.
- Béroud S., Duchêne F. (2018), « La fabrique des activités culturelles par les élus des comités d'entreprise : des choix militants ? », *La Revue de l'IRES*, n° 94-95, p. 91-114.
- Fleury N., Guillas-Cavan K., Lerais F. (coord.), Farvaque N., Kahmann M., Messaoudi D., Raillard J.-P., Rémond A., Seguin N., Vincent C. (2018), « Dialogue social sur la stratégie de l'entreprise : éléments de bilan et perspectives », *La Revue de l'IRES*, n° 94-95, p. 115-154.
- Guillas-Cavan K., Kahmann M. (2018), « L'expert auprès des comités d'entreprise, acteur oublié des relations professionnelles », *La Revue de l'IRES*, n° 94-95, p. 155-178.

2. Programmation 2019 et politique éditoriale

La programmation des numéros à paraître en 2019 est déjà engagée. Deux numéros spéciaux sont aujourd'hui en cours de constitution.

Le premier numéro portera sur « Le syndicalisme à l'épreuve de l'Europe sociale ». Ses contributions sont issues d'un colloque organisé à l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISST) le 16 novembre 2017.

Le deuxième numéro thématique portera sur les jeunes et l'engagement, et comprendra notamment des contributions nourries par le rapport réalisé dans le cadre de l'Agence

d’objectifs de l’IRES de la CGT, *Jeunes et mouvement syndical. Trajectoires d'engagements et stratégies organisationnelles*.

Dans le prolongement des orientations privilégiées auparavant, les efforts seront maintenus afin d’élargir le champ des thématiques abordées. Une attention sera également portée à la diversité des sources des contributions et, notamment, à la valorisation des travaux issus de l’Agence d’objectif de l’Ires.

Site internet et stratégie digitale de l'IRES

Caroline Aujoulet (vidéo), Odile Chagny (animation site),
Julie Baudrillard (réseaux sociaux), Guillaume Heintz (webmaster)

http://www.ires.fr/

Après la mise en ligne en 2017 du site dans sa version renouvelée, 2018 a été une année de renforcement de la visibilité de l'IRES au travers de son site, avec des nouveaux produits diffusés via le site, le renforcement de sa présence sur les réseaux sociaux (page Facebook et twitter) et la création de nouveaux produits digitaux.

L'année 2018 a vu la poursuite de la publication de nouvelles « notes d'Eclairages » (quatre nouveaux numéros). Les notes d'éclairage ont vocation à accueillir des contributions s'inscrivant dans une démarche de décryptage et de pédagogie.

L'année 2018 a aussi été l'occasion de développer de nouveaux produits :

■ La Lettre de l'Ires est devenue une newsletter électronique ; elle remplace l'ancienne version papier. Son format électronique permet une diffusion à grande échelle des dernières informations de l'Ires : évènements passés, à venir, dernières publications, parution des études d'Agence d'objectifs. La newsletter est envoyée par email, via Polsoc et Reinet, à plus de 2 000 destinataires ; institutions, particuliers, abonnés.

■ La création d'une nouvelle rubrique sur le site, permettant aux internautes d'avoir accès aux vidéos réalisées dans le cadre du partenariat avec Xerfi (5 vidéos).

■ La création à l'automne de la chaîne YouTube de l'IRES, qui a vocation à diffuser les vidéos réalisées dans le cadre des évènements de l'IRES (2 vidéos et une à paraître).

Le site internet a également été adapté, avec la création de nouvelles pages (travaux extérieurs des chercheurs, enrichissement de l'information sur les séminaires), et une clarification des statuts des pages accueil et actualités. Du fait des difficultés rencontrées, l'entrée thématique du site lancé en 2017 n'a pas pu être améliorée.

Le basculement vers une nouvelle version du site sera mis à l'étude en 2019. Les nouveaux produits vont également être complétés, en particulier avec des « tableaux de bord » rassemblant des données chiffrées sous forme graphique et de fichiers Excel.

1. La Lettre de l'Ires

Nouvelle formule envoyée aux contacts et mise en ligne en :

Mars 2018 / juin 2018 / décembre 2018

2. Eclairages

- Eclairages # 009 (mars 2018)

Jacques FREYSSINET - Un étrange dialogue social

- **Eclairages # 010 (**mai 2018**)**

Fanny CHARTIER - Pourquoi les jeunes salariés sont-ils moins syndiqués ?

- **Eclairages # 011 (**mai **2018)**

Sophie BEROUD, Fanny CHARTIER, Camille DUPUY, Marcus KAHMANN, Karel YON - Quels engagements syndicaux pour les jeunes ?

- **Eclairages #** 012 **(**octobre **2018)**

Jacques FREYSSINET - La réforme des aides sociales et la stratégie contre la pauvreté : une menace écartée ou repoussée ?

- **Eclairages #** 013 **(**à paraître**)**

Antoine MATH – L'accès à la cantine scolaire pour les enfants des familles défavorisées. Un état des lieux des enjeux et des obstacles.

3. Vidéos XERFI

Nouvelle rubrique sur le site

- L'impact des politiques d'austérité sur les dépenses de santé en Europe (Antoine Math)
- Quels sont les maux du syndicalisme britannique ? (Jacques Freyssinet)
- Où en est le syndicalisme aux Etats-Unis ? (Catherine Sauviat)

- Faut-il renforcer le contrôle des chômeurs ? (Anne Fretel)
- Fonction Publique : quels enseignements de l'histoire ? Odile Join-Lambert (à paraître)

4. Chaîne YouTube de l'IRES

Une chaîne YouTube créée par Guillaume Heinz permet désormais la publication de vidéos courtes d'interviews réalisées par Caroline Aujoulet, qui ont pour objectif de donner la parole aux principaux intervenants, afin de restituer leurs points de vue sur le contenu des différentes rencontres, et d'inviter à la lecture des documents en ligne, relatifs aux thèmes des rencontres.

Sont en ligne les interviews suivantes :

- Entretiens de l'IRES du 27 septembre 2018
- Rencontres Ires-ISST du 4 octobre 2018
- Prochainement : Restitution de l'étude de l'Ires – BIT du 4 décembre 2018

5. Participation à la plateforme Datagora

Depuis fin 2018, l'Ires participe à la plateforme Datagora. Datagora (www.datagora.fr) est un fil d'actualité de la donnée sûre qui permet d'obtenir des statistiques ou des informations fiables au cœur de l'actualité - celles-ci proviennent de sources de référence (ex : Insee, OCDE, Eurostat, DARES) et sont présentées sous la forme de dépêches avec des outils pédagogiques, appelées « Data points ». L'objectif de cette plateforme est de démocratiser l'accès aux données publiques afin de lutter contre la désinformation et la méfiance croissante des citoyens vis-à-vis des médias traditionnels.

Journées et séminaires organisés ou co-organisés par l'IRES

1. Entretiens de l'Ires et journées organisées par l'IRES

- Entretiens de l'Ires : « Renouveau syndical : enjeux, stratégies et pratiques. Une comparaison internationale » 1er mars 2018, Bourse du travail, Paris.
- Entretiens de l'Ires : « Crise et réformes au prisme de la santé » 27 septembre 2018, musée d'Histoire Sociale, Paris.
- Deuxième Rencontres Ires-Isst « Autour de la loi Avenir professionnel », Bourg-la-Reine, 4 octobre 2018.

2. Le Séminaire international sur le syndicalisme et les relations professionnelles

Séminaire animé jusqu'au début de 2018 par Udo Rehfeldt, dorénavant animé par Kevin Guillas-Cavan, Marcus Kahmann et Cristina Nizzoli.

Les séances suivantes se sont tenues en 2018 :

- « La place des femmes dans le syndicalisme au Royaume-Uni », textes de Cécile Guillaume (Université de Roehampton à Londres), discutante : Donna Kesselman (Paris-Est Créteil)
- « Europe sociale et syndicalisme européen », le jeudi 13 décembre. Textes de Jacques Freyssinet (« L'Europe sociale : quelle politique, quel modèle, quel syndicalisme ? ») et de Jean-Marie Pernot (« L'européanisation du syndicalisme »)

Les séances de 2019 porteront sur l'Europe et le syndicalisme :

- « Les syndicalismes à l'époque des crises : principaux enseignements », par Steffen Lehndorff (Université de Duisbourg-Essen) ; « Les syndicalismes à l'époque des crises : approche analytique adoptée », par Thorsten Schulten (Institut WSI, Düsseldorf), 31 janvier 2019
- « Deux mondes du capitalisme ? Les syndicats de service et de l'industrie manufacturière depuis la Grande Récession », par Heiner Dribbusch et Steffen Lehndorff

(Institut WSI, Düsseldorf) ; « Mise en regard de la situation française vis-à-vis de l'Allemagne », par Jean-Marie Pernot, 26 mars 2019.

■ Une comparaison France-UK sur une thématique à établir. Ce séminaire est co-organisé avec le Réseau thématique Relations Professionnelles (RT18) de l'AFS.

L'équipe organisatrice du séminaire se réunira au cours du premier semestre pour définir le programme du séminaire à partir de septembre 2019 en prenant en compte les retours des participantes et participants du séminaire ainsi que des organisations syndicales.

3. Journées d'études

■ Journée d'étude : « Les jeunes, le travail et l'engagement », avec table ronde avec des jeunes syndicalistes « Quels défis pour le mouvement syndical ? ». 20 septembre 2018, IRES.

■ Séminaire de restitution de l'étude de l'Ires pour le BIT « Les chaines mondiales d'approvisionnement, l'emploi et le système productif », coordonné par Catherine Sauviat et Claude Serfati.

Le Centre de documentation

Guillaume Heintz, Benoît Robin

Le Centre de documentation de l'Ires, au sein du dispositif d'animation des activités de l'Institut, s'attache à répondre aux attentes exprimées par ses principaux usagers : Les chercheurs des quatre groupes de travail permanent de l'Ires (relations professionnelles, emploi, travail, revenus-protection sociale) ; Les syndicalistes ; Les universitaires ou chercheurs extérieurs à l'Institut, Les étudiants ; Les journalistes ;

Cet engagement de l'équipe documentaire, pour partie d'appui au projet collectif que constitue le programme de travail de l'Ires, s'est traduit par :

- L'acquisition d'une centaine d'ouvrages sur l'année 2018 dans un fonds documentaire en disposant de plus de 17 100 supports – en plus des quelque 600 périodiques reçus ;

- L'enrichissement du fonds de près d'une centaine de supports numériques par an dorénavant.

Pour l'année 2019, le Centre de documentation de l'Ires compte impulser une série d'initiatives avec :

■ Le lancement de différentes expérimentations pour élaborer de nouveaux outils visant à renforcer le soutien apporté par le Centre de documentation à ses usagers en fondant ceci sur le triptyque : veille, recherche, orientation et accompagnement.

Ainsi, plusieurs réflexions vont être menées afin d'accroître le nombre de documents partagés en ligne (dans le respect des règles légales en vigueur).

■ Le développement et le lancement de certains projets à l'instar de la mise en ligne de Dossiers documentaires réalisés avec d'autres structures.

Le nouveau responsable du Centre de documentation de l'Institut des sciences sociales (Isst) de Bourg-la-Reine, a acté le principe.

Le Centre de documentation de l'Ires compte de nouveau organiser en 2019 une réunion avec les centres de documentation ou bibliothèques ou des personnes-ressources des organisations syndicales fondatrices de l'Ires. Afin qu'avec eux également, il puisse être

réalisé des supports ou dossiers documentaires valorisant à cette occasion leurs propres fonds documentaires.

Il pourrait en être de même avec les réseaux documentaires avec et dans lesquels, l'Ires est impliqué comme Travail emploi formation (TEF) ou encore les Réseaux des acteurs de l'information-documentation (Ariane).

Au second semestre 2019, l'Ires accueillera l'assemblée générale du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS).

L'équipe du Centre de documentation projette également d'engager une réflexion pour :

- Améliorer le portail documentaire en ligne http://0939980t.esidoc.fr/
- Accroître la diffusion en particulier via les réseaux du Bulletin bibliographique hebdomadaire édité par le Centre (également mis en ligne sur le site web de l'Institut).
- Sensibiliser ses usagers à l'intérêt des archives ouvertes (HAL) et des développements des outils numériques.

Conventions de recherches en 2018-2019

Thèmes	Chercheur.e.s	Commanditaires	Partenaires	Échéance
AO CGT : engagement des jeunes salariés	Marcus Kahmann	CGT	Univ. Lyon, Lille et Rouen	Terminé
Les accords transnationaux d'entreprise (EURIDE)	Udo Rehfeldt	Commission européenne SINDNOVA	Turi	Terminé
Décentralisation de la négociation collective (DECOBA)	Udo Rehfeldt Catherine Vincent	Commission européenne Fondation Di Vitorio	Fondation di Vitorio	Terminé
Chaines de valeur, comparaison France Brésil	Catherine Sauviat Claude Serfati	ILO	Un. Campinas	Terminé
Collectively Agreed Wages in the New European Economic Governance (CAWIE III)	Odile Chagny Noélie Delahaie Catherine Vincent	Commission européenne	Turi	Terminé
ESCP Europe Négociation collective transnationale d'entreprise	Noélie Delahaie Jacques Freyssinet Kévin Guillas Cavan Marcus Kahmann Udo Rehfeldt Catherine Vincent	Chaire dialogue social et compétitivité	CEP (Sécafi)	En cours
UNSA Éducation Numérique	Odile Chagny	UNSA Éducation	Orseu	En cours
MARISA : Marché du risque santé	Antoine Math Catherine Sauviat Catherine Vincent	ANR	Un. Rennes I et al.	En cours
WP EUROPE	Udo Rehfeldt	ETUI	Etui	En cours
Budget de référence à Paris et dans l'agglomération parisienne	Pierre Concialdi Antoine Math	Ministère des affaires sociales (DREES)	Credoc	En cours
GIG WORKER	Odile Chagny	UE	Fondation Brodolini et al.	En cours
Négociation fonction publique	Catherine Vincent	CFDT (Agence d'objectifs)		En cours
Publics cibles de la politique publique de santé au travail en agriculture	Axel Magnan	Ministère de l'agriculture	Inra	En cours
Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ?	Noélie Delahaie Anne Fretel (coord.)	DARES	Orseu	En cours
Nouveaux intermédiaires du travail en B2B : comparaison des modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative	Odile Chagny	DARES – DREES	Telecom-Paris-Tech	En cours
Transformations sociales et économie numérique	Noélie Delahaie Cristina Nizzoli Catherine Vincent	DARES – DREES	Uni. Rennes I	En cours
ETUC Sharers & Workers ASTREES	Odile Chagny	Commission européenne	CES et ETUI	En cours

Interventions des chercheur.e.s en 2018

Odile Chagny

- Participation au colloque INRS Plateformisation 2027 « Conséquences de l'ubérisation en santé et sécurité au travail » 12 janvier 2018.
- Séminaire IRES - OFCE sur le salaire minimum ; présentation des résultats de la comparaison France - Allemagne - Royaume-Uni des salariés au salaire minimum, 25 mai 2018.
- Numérique en Commun(s), Nantes Digital Week, Participation aux rencontres nationales de la médiation numérique, en animation de l'atelier autour de l'impact social de la transformation numérique, organisé par le groupe UP, 14 septembre 2018.
- « Seniors... vous avez dit seniors ? » Participation au colloque organisé par l'URIF CFE-CGC sur la troisième partie de carrière et le maintien dans l'emploi, 13 novembre 2018.
- « Le travail à l'ère du numérique : vers un renouveau du dialogue social ?» Participation aux rencontres de la Mission animation de la recherche (MAR) sur les transformations à l'œuvre en matière de travail et d'emploi, 16 novembre 2018.
- Dialogue social dans l'Economie de Plateforme, CEPS, Participation au workshop sur le dialogue social et l'économie de plateforme, en lien avec le projet IRSDACE du CEPS financé par la Commission européenne, 20 novembre 2018.
- Forum des futurs 2018 de Futuribles, Participation à la table ronde du Forum des futurs 2018 ; « Quelles nouvelles formes de travail pour concilier performance des organisations et épanouissement des individus ? » 22 Novembre 2018.
- "Plateformes de services : Articuler dialogue social et professionnel, Quels rôles pour les partenaires sociaux ?", 18 décembre 2018.

Pierre Concialdi

- Participation à une réunion d'experts au BIT en vue de la préparation de la prochaine CIST (Conférence internationale des statisticiens du travail). Membre du groupe des travailleurs, du 5 au 9 février 2018.

- 25th FISS International Conference : « Rich and Poor : Exploring the Limits », communication, Sigtuna, 4 - 6 juin 2018.
- MIS Symposium : « The French experience of reference budgets : some lessons and key findings », London, 10 - 11 juillet 2018.

Noélie Delahaie

- Intervention lors de la table ronde « Des relations professionnelles aux politiques du travail : controverses et échanges disciplinaires »**,** Journées d'études « La fin d'un monde ? Salariat, syndicats et politiques du travail face aux réformes libérales, Réseau Thématique 18 « Relations professionnelles » de l'Association Française de Sociologie et le Groupement d'Intérêt Scientifiques GESTES, MSH Paris Nord (la Plaine Saint-Denis, 6-7 septembre 2018)
- Présidence d'une session lors de la journée d'étude « Perspectives d'avenir du droit du travail après les ordonnances du 22 septembre 2017 », ISSTO, Université Rennes 2 (Rennes, 29 novembre 2018)

Jeanne Fagnani

- Participation en tant qu'"experte" au séminaire "Instruments to foster long-term paternal involvement in family work" dans le cadre de "The EU Mutual Learning Programme in Gender Equality" et rédaction du "*Comments paper: Fostering long-term paternal involvement in family work in France: is it possible to learn from Germany?",* Berlin, 4-5 octobre 2018.
- Intervention (invitée) au European Expert Meeting EU Work-Life-Balance Package, sur 'Challenges in Work-Life-Balance Package in France: what is at stake? Tensions and Dilemmas". Berlin, 2 juillet 2018.
- Participation aux Rencontres de la FNH, Nantes, Mai 2018.
- Audition devant la Commission des Affaires Sociales du Parlement, par G. Chiche et G. Lurton, co-rapporteurs de la mission d'information sur la politique familiale, 1er février 2018.

Anne Fretel

- Intervention « Partir de l'entreprise pour penser l'insertion - Typologie des figures de l'intermédiation à l'emploi » Journée d'études du Conseil départemental des Alpes Maritimes, 2 février 2018.
- « Questionner la capacité d'employeur – l'employeurabilité – pour ajuster l'intervention du SPE », Laurent Duclos et Anne Fretel, Commission évaluation du CNEFOP, difficultés de recrutement, usage des outils de gestion et stratégies de médiation, Jeudi 22 mars 2018

Jacques Freyssinet

- Conférence : « Travail et emplois du futur », Université intercommunale du Grésivaudan, 17 janvier 2018.
- Exposé sur « La genèse des ordonnances portant réforme du marché du travail » dans le cadre du séminaire GEPP (Genre, emploi et politiques publiques) de l'OFCE portant sur « Les réformes du marché du travail au prisme du genre », 1e février 2018.
- Exposé sur « La hiérarchie des normes après les évolutions récentes du droit du travail », Session CGT, ISSTO (Institut des sciences sociales du travail de l'Ouest), Rennes, 21 mars 2018.
- Animation de la table-ronde « Des relations professionnelles aux politiques du travail : controverses et échanges disciplinaires », Journées d'études du Réseau thématique Relations Professionnelles : « La fin d'un monde ? Salariat, syndicats et politiques du travail face aux réformes libérales », MSH Paris Nord, 6 septembre 2018.
- Intervention sur « Les changements dans les contenus et les niveaux de négociation : quelles compétences économiques pour les négociateurs ? », Colloque des 60 ans de l'Institut d'Etudes Sociales de Grenoble, 14 septembre 2018.
- Exposé sur « La hiérarchie des normes dans la relation d'emploi », Session CFT-FO, ISSTO, Rennes, 3 octobre 2018.
- Intervention sur « Le nouveau régime d'indemnisation du chômage », Rencontre IRES-ISST, Bourg-la-Reine, 4 octobre 2018.

- Rapport de synthèse, Colloque « Perspectives d'avenir du droit du travail depuis les ordonnances du 22 septembre 2017, Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest, Rennes, 29 novembre 2018.
- Séminaire international de l'IRES, présentation d'une contribution : « L'Europe sociale : quelle politique, quel modèle, quel syndicalisme ? », 13 décembre 2018.

Solveig Grimault

- « L'accompagnement vers l'emploi : prestations ou service ? Les conditions à réunir pour servir les parcours », Intervention à la journée « L'insertion par l'emploi dans les Alpes-Maritimes » du Département des Alpes-Maritimes, Nice, 2 février 2018.
- Solveig Grimault, « Face aux inégalités d'accès à la formation dans les PME : des enjeux d'accompagnement », intervention à la conférence « Inégalités sociales et inégalités environnementales : la double peine ? » organisée par l'Association 4D et WECF France, Paris, 5 juin 2018.
- Solveig Grimault et Olena Altukhova (FPSPP), « Les projets "Mutations économiques et technologiques" du FPSPP : conditions de mise en œuvre et perspectives d'évaluation », intervention à l'inter-commission « Evaluation » et « Territoires » du Conseil national de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles, 14 juin 2018.

Renaud Gay

- « L'*autonomie* dans la réforme de l'hôpital : variations participatives sur un même thème (années 1960-années 2000) », Colloque La participation dans les politiques sociales et médico-sociales : quelle(s) autonomie(s) pour les acteurs ? Réseau Thématique 6 de l'Association Française de Sociologie, Brest, 11 octobre 2018

Kévin Guillas Cavan

- Commission d'évaluation des ordonnances sur l'utilisation des dispositifs de la LSE et sur la fusion des instances de représentation, 29 mars 2018. Intervention avec Frédéric Lerais. Titre de la présentation : *Eclairages sur la fusion des instances. Quelques réflexions pour des évaluations futures*

- « Les rôles divers de l'expert : l'impact des nouvelles procédures issues de la loi de sécurisation de l'emploi ». Présentation avec M. Kahmann aux « Journées internationales de la sociologie du travail ». Paris, 10 juillet 2018.
- Intervention au séminaire Ires-OIT « Les chaînes mondiales d'approvisionnement, l'emploi et le système productif » Paris, 4 décembre 2018.

Michel Husson

- « Numérique, emploi et organisation du travail », Participation à la table-ronde "Pour un numérique au service des salarié.e.s. Enjeux et défis de la digitalisation de l'économie » organisée par la Fédération CGT des Sociétés d'Études, Montreuil, 14 juin 2018.
- « L'économie numérique : un cimetière pour l'emploi ? », conférence organisée par la Société Louise Michel, Paris, 7 mars 2018.

Odile Join-Lambert

- RT 18, Journée d'étude organisée par le réseau thématique de l'AFS « relation professionnelles », Intervention à la table ronde « des relations professionnelles aux politiques du travail :controverses et échanges disciplinaires », intervention sur la spécificité de l'histoire, Maison des sciences de l'homme de Paris Nord, 6 septembre 2018.
- Interview pour Xerfi Canal : Quels enseignements de l'histoire ? 11 décembre 2018.

Annie Jolivet

- Participation à une table-ronde, Séminaire Plan Egalité 2017, *Ages et perspectives de maintien en emploi dans l'entreprise*, Plan d'actions concertées pour l'égalité d'accès à l'emploi et dans le travail en Île-de-France, Paris, 5 décembre 2017.
- Communication « Les multiples facettes de la formation professionnelle des salariés âgés : des questions anciennes dans un contexte renouvelé », Conférence *Recherches sur le vieillissement en France*, GDR Longévité et Vieillissements, Paris, 4-5 décembre 2017.

- Intervention « Prendre en compte les âges et les générations », Séminaire *Les âges de la vie et le lien intergénérationnel : Un enjeu de management*, Mairie de Paris, Paris, 23 janvier 2018.

- Communication, « Combiner plusieurs disciplines : quels apports, quelles difficultés ? », 7e rendez-vous de l'ergonomie, *Quelles réalités pour penser et concevoir le travail*, Le Cnam Pays de la Loire, Nantes, 20 avril 2018.

- Communication « Evolution du cadre institutionnel et évolutions des comportements des employeurs : quelle efficacité/effectivité des réformes en faveur de l'emploi des seniors ? », Conférence du CEET *Les fins de vie active après 15 ans de réformes*, Le Cnam, Paris, 5 juin 2018.

- Participation à un groupe d'experts pour la préparation d'un document de travail « Labour market change: State initiatives supporting the labour market integration of older workers », Fondation européenne de Dublin, 3 septembre 2018.

- Communication de Cau-Bareille D., Delgoulet C., Vidal-Gomel C, Jolivet A., Tuchszirer C., Oumeddour L. et Thébault J., « Training: a challenge for maintaining the employment of senior workers in a call center », 9e colloque EARLI SIG 14 *Learning and Professional Development*, Genève (Suisse), 12-14 septembre 2018.

- Participation à la réunion annuelle du groupe de suivi du Département Homme et Travail et de l'équipe de ce département, INRS, rencontres avec les responsables d'études en cours, Nancy, 6-7 septembre 2018.

- Participation à la réunion annuelle du groupe de suivi du Département Ingénierie des équipements de travail et de l'équipe de ce département, INRS, Nancy, 26 septembre 2018.

- Présentation des résultats de l'enquête « Parlons retraite », CFDT, Paris, 18 octobre.

- Participation à la Commission scientifique de l'INRS, Paris, 10 avril et 24 octobre 2018.

- Participation à la Commission des études, recherches et applications de l'INRS, Paris, 23-24 mai et 21-22 novembre 2018.

- Intervention dans une table-ronde « Image des seniors et barrières à leurs recrutements : comment décomplexer les entreprises ? », réunion de 35 acteurs de l'emploi à Paris (publics et entreprises) sur « L'employabilité des seniors à Paris », à l'initiative d'Alaf Gabelotaud, adjointe à la maire de Paris en charge des questions d'emploi, Cnam Paris, 6 novembre 2018.
- Audition à la Cour des comptes dans le cadre de l'enquête sur l'emploi des seniors conduite par Laure Fau et Franck Hervio, Paris, 19 novembre 2018.
- Audition sur la réforme des retraites, Sénat, 20 décembre 2018.

Stéphane Jugnot

- Participation au débat à la statistique des populations entre Paul Schor (Compter et classer. Histoire des recensements américains) et Michel Wieviorka (Diviser pour unir ? France, Russie, Brésil, États-Unis face aux comptages ethniques), le 29 mai 2018.

Marcus Kahmann

- « Stratégies de renouveau syndical. L'exemple d'IG Metall ». Présentation aux Entretiens de l'Ires. Paris, 1er mars 2018.
- « Youth engagement and the future of work ». Animation d'un panel sur l'engagement des jeunes en Europe à la conférence ETUI-CES « The world(s) of work in transition ». Bruxelles, 29 juin 2018.
- « Les principaux enseignements d'une recherche ». Intervention devant la Commission Exécutive confédérale de la CGT. Montreuil, 03 juillet 2018.
- « Les rôles divers de l'expert : l'impact des nouvelles procédures issues de la loi de sécurisation de l'emploi ». Présentation avec K. Guillas-Cavan aux « Journées internationales de la sociologie du travail ». Paris, 10 juillet 2018.
- « Jeunes et syndicalisme ». Présentation à l'occasion de la journée d'été UFICT Mines-Energie, puis participation à des groupes de travail avec compte-rendu des observations. Gif-sur-Yvette, 28 août 2018.

- « Jeunes et syndicalisme : Pas de défiance ? ». Intervention à l'université « Mobilité, Mixité et Militer » de la FGTE-CFDT, puis participation à des groupes de travail avec compte-rendu des observations. Bierville, 4 et 5 octobre 2018.
- « Principaux enseignements d'une recherche ». Intervention à la table ronde « Jeunes » de pour le journal « Le Peuple » de la CGT. Montreuil, 8 octobre 2018.
- « Jeunes et syndicalisme : Quels enjeux syndicaux ? ». Entretien avec Dominique Martinez pour la Nouvelle Vie Ouvrière. Montreuil, 18/10/2018.
- « Les stratégies syndicales en matière de rémunération : l'exemple d'IG Metall ». Intervention à la journée d'Etude franco-allemande « Comment juger en matière de rémunération ? » du GEFACT. Strasbourg, 30 novembre 2018.
- « Les jeunes et le travail ». Présentation avec C. Dupuy à l'occasion de l'audition par le Conseil Economique et Social. Paris, 19 décembre 2019.

Frédéric Lerais

- Intervention aux Entretiens de l'Ires « Renouveau syndical : enjeux, stratégies et pratiques. Une comparaison internationale », 1er mars 2018, Paris.
- Commission d'évaluation des ordonnances sur l'utilisation des dispositifs de la LSE et sur la fusion des instances de représentation, 29 mars 2018. Intervention avec Kevin Guillas Cavan. Titre de la présentation : « Eclairages sur la fusion des instances. Quelques réflexions pour des évaluations futures ».
- Participation à la réunion annuelle du réseau TURI du 16 au 18 juin 2018 à Berlin.
- Participation à la conférence ETUC-ETUI « Shaping the new world of work » du 26 au 29 juin à Bruxelles et organisation d'un atelier sur les jeunes, l'engagement et le syndicalisme avec Marcus Kahmann.
- Intervention aux Entretiens de l'Ires « Crise et réformes au prisme de la santé » 27 septembre 2018, Paris.
- Animation d'une table ronde lors du colloque des 22 – 23 novembre 2018 sur le paritarisme.
- Intervention au séminaire Ires-OIT « Les chaînes mondiales d'approvisionnement, l'emploi et le système productif » Paris, 4 décembre 2018.

Axel Magnan

- A new diversity of labour status in the agricultural sector? A typology of workers on farms, Nice, Conférence annuelle de l'EAEPE (European Association for Evolutionary Political Economy), 8 septembre 2018.

Antoine Math

- Présentation « Les dépenses 'pré-engagées' ou 'contraintes' dans les budgets de référence », Conseil de l'ONPES (Observation nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale), 9 janvier 2018, Paris
- Présentation « L'extension des budgets de référence à Paris et l'Île-de-France », Réunion du comité d'orientation et de suivi des budgets de références en Ile-de-France, 19 janvier 2018, Paris
- Communication « L'accès à la cantine : un droit pour tous les enfants, un droit essentiel pour les enfants de familles pauvres ? », Conseil famille du HCFEA, 6 février 2018, Paris.
- Intervention sur le droit à la protection maladie des personnes étrangères, Colloque « Santé des migrants : enjeux éthiques, politiques et de société », États généraux de la bioéthique, Centre d'économie de Paris Nord, Université Paris 13, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), Médecins du monde, 5 avril 2018, Paris.
- Intervention à Xerfi sur l'impact des politiques d'austérité sur les dépenses de santé en Europe, 12 avril 2018, Paris.
- Communication « Panorama des dispositifs de congé destinés aux parents en Europe : un focus sur les pères », séminaire *Genre et politiques publiques* (GEPP), 24 mai 2018, Paris
- Communication (avec Catherine Collombet), « La proposition de directive 'Equilibre entre vie professionnelle et vie privée' (congés de paternité, parentaux et d'aidants) », Conseil famille du HCFEA, 10 juillet 2018, Paris.
- Intervention « Les effets des politiques d'austérité sur les dépenses et services publics de santé », Entretiens de l'IRES « Crise et réformes au prisme de la santé », 27 septembre 2018, Paris.

- Communication (avec Catherine Collombet) « Congés parentaux, de paternité et d'aidants : vers une nouvelle directive ? », séminaire *Genre et politiques publiques* (GEPP), 4 octobre 2018, Paris.
- Communication « Les effets des congés parentaux : quels enseignements tirer des travaux d'études et des expériences nationales ? », Conseil famille du HCFEA, 9 octobre 2018, Paris.
- Intervention sur les enseignements de la littérature économique et des expériences étrangères pour la réforme des congés en France, 4 décembre 2018, Paris.

Christèle Meilland

- Communication sur « Les maison de retraite en France : portrait et enjeux de syndicalisation », Colloque International du CRIMT (Centre de Recherche Interuniversitaire sur la Mondialisation et le Travail), « Quel type de travail pour le futur ? Perturbations, expérimentations et re-régulation », 24-28 octobre 2018.

Cristina Nizzoli

- Intervention à la journée d'études organisées par le Réseau Thématique « Relations professionnelles » de l'Association Française de Sociologie (RT18) 6 et 7 septembre 2018MSH Paris Nord

Jean-Marie Pernot

- Journée d'étude nationale « Travail et émancipation », intervention de synthèse de la journée, Confédération CGT, Montreuil, 29 mars 2018.
- Colloque Science po Lille, communication « Les syndicats et l'entreprise », Lille, 29 juin 2018.
- Conférence internationale sur les conflits sociaux : 2 communications. 1. La conflictualité sociale dans le néolibéralisme. 2. Table ronde : les grèves sous les gouvernements Macron, Temer et Macri. Université Campinas, Sao Paulo, Brésil, 11-12 juillet 2018.
- ISSTO, intervention : syndicats et relations professionnelles en Europe », Université de Rennes, Rennes, 27 septembre 2018.

- Upaval, Université populaire de Valence, conférence : « le syndicalisme aujourd'hui », Valence, 8 novembre 2018.

- Recover, conférence internationale, « Sous-traitance et externalisation dans deux secteurs d'activité, comparaison internationale », intervention sur la situation générale en France sur ce thème, IRES, 12 novembre 2018.

- FSU, conférence nationale, communication sur le syndicalisme et les retraités », Paris, 16 novembre 2018.

- École nationale de la Magistrature, formation continue des magistrats ; intervention sur le syndicalisme et les réformes du code du travail, ENM Paris, 28 novembre 2018.

Udo Rehfeldt

- Sciences Po Executive Education. Séminaire de formation des représentants des salariés Banque de France. Intervention « Syndicalisme et relations sociales », Paris, 15 janvier 2018.

- ISST. Stage de formation FGMM-CFDT **«** A qui appartient l'entreprise ? ». Intervention « La codétermination : une affaire allemande …et européenne », Bourg-la-Reine, 29 janvier 2018.

- Sciences Po Executive Education. Séminaire de formation des représentants des salariés Ville de Suresnes. Intervention « Syndicalisme et relations sociales », Paris, 12 février 2018.

- Sciences Po Executive Education. Séminaire de formation des représentants des salariés SNSA. Intervention « Le dialogue social européen », Paris, 20 février 2018

- Collège des Bernardins. Colloque « Gouvernement, participation et mission de l'entreprise », communication « La codétermination - dimension européenne ». Paris, 16 mars 2018.

- ISST. Stage de formation des administrateurs salariés CGT **«** Stratégies d'entreprise et critères de gestion ». Intervention « Bilan de la codétermination allemande », Bourg-la-Reine, 29 avril 2018.

- ETUI et Fondation Hans-Böckler. European Dialogue 2018 « Social Europe : Strengthening Workers' Voice » ; Intervention sur la participation des salariés dans la gouvernance des entreprises en France. Bruxelles, 26 avril 2018.
- ISST. Stage de formation CFDT **«** Penser l'entreprise ». Participation à la table ronde finale sur la gouvernance de l'entreprise. Bourg-la-Reine, 29 avril 2018.
- IG BCE. Séminaire de formation syndicale « Chantier Europe ». Intervention sur les syndicats et les réformes du droit du travail en France. Haltern am See (Allemagne), 7 juin 2018.
- Fondation Hans-Böckler et WZB. 2e conférence biennale "What Does Co-Determination Do? What Can We Learn from Research?" Intervention sur la participation des salariés à la gouvernance des entreprises en France. Berlin, 11 juin 2018.
- Institut d'Etudes Sociales de l'Université Grenoble-Alpes. Colloque des 60 ans de l'IES « Les pratiques de négociation et les compétences mises en œuvre ». Communication « L'articulation branche-entreprise dans le modèle allemand de négociation collective ». Grenoble, 14 septembre 2018.
- Cabinet FIDERE. CDS. LEST. IRT. Université d'Aix-Marseille. Journée d'étude « Le renouveau du dialogue social? L'articulation branche/entreprise ». Communication **«** L'articulation branche/entreprise : analyse comparative des réformes en Europe **»,** Marseille, 16 novembre 2018.
- Sciences Po Executive Education. Séminaire de formation des représentants des salariés Veolia. Intervention « Syndicalisme et relations sociales », Paris, 20 novembre 2018.
- Sciences Po Executive Education. Séminaire de formation des représentants des salariés Crédit agricole. Intervention « Syndicalisme et relations sociales », Paris, 20 novembre 2018.

Catherine Sauviat

- Intervention à Xerfi sur le syndicalisme américain et la résurgence des mouvements sociaux, 19 avril 2018.

- “Large MNEs and their GVCs : a theoretical and empirical approach on the role of intangible capital in the aeronautic and automotive industries”, Communication 26th Gerpisa International Colloquium 2018: “Who drives the change? New and traditional players in the global automotive sector”, avec Claude Serfati, São Paulo, 11-14 juin 2018.

- Intervention au 2e séminaire de l’ANR Marisa, sur le système des relations professionnelles aux Etats-Unis et sur les Health Maintenance Organizations (HMO) et le Managed Care au sein du système de santé américain, Paris, 28 et 29 juin 2018, MSH Paris Nord.

- Introduction aux deux tables rondes sur les CMA dans l’automobile et l’aéronautique en France et au Brésil, Séminaire BIT/IRES, 4 décembre 2018.

- Intervention avec Claude Serfati au Gerpisa, sur « l’impact des CMA sur l’emploi et les systèmes productifs : une comparaison France-Brésil dans les industries aéronautique et automobile », ENS Cachan, 7 décembre 2018.

- Intervention au 3e séminaire de l’ANR Marisa sur la circulation des modèles d’organisation des systèmes de santé entre les Etats-Unis et la France et sur le rôle des syndicats et des employeurs dans le système de santé américain et leur attitude face aux réformes, Saint Malo, 20 et 21 décembre 2018.

Claude Serfati

- Conférence : « L'activisme militaire : une "passion française" » Salon Primevère, Lyon, 24 février 2018.
- Intervention de Claude Serfati dans le cadre du master d'histoire de l'aéronautique de l'Université Toulouse Jean Jaurès. « Les transformations de la Supply chain dans l'aéronautique » à partir d'une étude pour le BIT, 8 mars 2018.
- L'Armée française et les « valeurs de la république ». Un état des lieux, 14 mars 2018.
- ISST - Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, le Coordination stage CGT « Stratégies d'internationalisation des entreprises », 27 mars 2018.
- Participation à la journée spéciale défense organisée par France-Info ; thème de l'entretien : « L'industrie française d'armement », 14 juillet 2018.
- Intervention au séminaire Ires-OIT « Les chaînes mondiales d'approvisionnement, l'emploi et le système productif » Paris, 4 décembre 2018.
- C. Sauviat at C. Serfati, « Large MNEs and their GVCs : a theoretical and empirical approach on the role of intangible capital in the aeronautic and automotive industries », Communication 26th Gerpisa International Colloquium 2018: « Who drives the change? New and traditional players in the global automotive sector », São Paulo.
- Intervention avec Claude Serfati au Gerpisa, ENS Cachan, 7 décembre 2018, sur « l'impact des CMA sur l'emploi et les systèmes productifs : une comparaison France-Brésil dans les industries aéronautique et automobile ».

Conférences universitaires au cours du séjour au Brésil :

- « Transnational corporations as financial groups and the rise of intangible assets » Institute of Economics/ University of Campinas – UNICAMP, 16 juin 2018.
- « The political economy of globalization and the '2008 moment' » Instituto Futuro, Universidade Federal de Pernambuco, 18 juin 2018.
- « Geopolitical and military Features of 21th century capitalism » Instituto de estudos da Asia, Universidade Federal de Pernambuco, 19 juin 2018.

Estelle Sommeiller

- « Income inequality in the U.S. by state, metropolitan area, and county », First WID.world Conference, Paris School of Economics, December 14th and 15th.

Catherine Vincent

- Collective bargaining in Europe : differences and trends, Meeting ETUI, Intervention « Collective bargaining in France: from hesitant decentralized bargaining to a rush towards prioritizing enterprise level », 7-9 février 2018, Bruxelles.
- Fondements, forms et usages du paritarisme en France (XIXe – XXIe siècles), Colloque scientifique des comités d'histoire des ministères sociaux. Intervention avec Michèle Tallard *« Quels enjeux politiques d'un accord de gouvernance ? Origines et portée de l'accord « Modernisation du paritarisme » (17 février 2012) »*, 22-23 novembre 2018, Paris.
- Les observatoires départementaux du dialogue social, Journée de sensibilisation ISST/Direccte Ile-de-France. Animation avec Jean-Christophe Toutlemonde de l'atelier *« Expérimentations de dialogue social territorial : territoire de Seine-Aval et HCR Paris »*, 29 novembre 2018, Paris.
- Formation professionnelle et organisation des transitions sur le marché du travail : Enjeux et réformes, Les conférences du CEET. Présidence de la session *« La formation professionnelle et ses réformes : quelles lectures des mutations en cours »*, 13 décembre 2018, Paris.

Liste des chercheur.e.s par groupe en janvier 2019

Relations professionnelles	Kevin Guillas-Cavan Marcus Kahmann Cristina Nizzoli Catherine Vincent
Travail et sécurisation des parcours	Solveig Grimault
Revenus	Pierre Concialdi Noélie Delahaie Antoine Math Renaud Gay Estelle Sommeiller
Emploi et système productif	Odile Chagny Axel Magnant (doctorant) Christèle Meilland Catherine Sauviat
Chercheur.e.s associé.e.s	Lucy apRoberts Jeanne Fagnani Anne Fretel Jacques Freyssinet Adelheid Hege Michel Husson Odile Join-Lambert Annie Jolivet Stéphane Jugnot Yves Lochard Ilias Naji (doctorant invité) Jean-Marie Pernot Udo Rehfeldt Claude Serfati

Table des matières détaillée

INTRODUCTION 4

PARTIE 1 : GROUPES DE TRAVAIL 11

RELATIONS PROFESSIONNELLES 12

1 DYNAMIQUES DES RELATIONS PROFESSIONNELLES EN FRANCE APRES LES REFORMES DE LA NEGOCIATION COLLECTIVE ET DE LA REPRESENTATION DES SALARIES 13

1.1 Évolution des comités d'entreprise 13

1.2 La mise en place des CSE dans le secteur du transport 16

1.3 Effets des réformes des relations de travail et de la régulation paritaire 16

1.4 La négociation collective 16

1.5 Le dialogue social dans la fonction publique 19

2 LES SYSTEMES DE RELATIONS PROFESSIONNELLES EUROPEENS DANS LA CRISE 21

2.1 La décentralisation de la négociation collective 21

2.2 La décentralisation de la négociation collective : quelle coordination entre les niveaux 21

3 LA DIMENSION TRANSNATIONALE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES 22

3.1 La participation des salariés en Europe 22

3.2 La consultation et la négociation dans les entreprises multinationales à travers les accords transnationaux 22

3.3 La négociation collective transnationale d'entreprise : quelle(s) articulation(s) avec la négociation collective de groupe, d'entreprise et d'établissement. 23

4. LES ACTEURS COLLECTIFS : CRISE OU RENOUVEAU ? 24

4.1 Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale 24

4.2 Syndicalisme et jeunes « non-qualifiés » 25

4.3 Stratégies syndicales dans le travail du Care 27

4.4 Transformations sociales et économie numérique (TransSEN) 28

4.5 Migrations et travail 29

5. DIVERS 30

TRAVAIL ET SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS 33
1. LES RESSORTS DE LA SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS 34
1.1 L'accompagnement comme processus d'expériences articulées 34
1.2. Dispositifs d'insertion des peu qualifiés et politiques d'emploi : la qualité des situations de travail comme levier pour la construction d'un parcours d'insertion 36
1.3 L'accompagnement vers l'emploi : prestations ou service ? 37
1.4 L'accompagnement des créateurs d'entreprise et les conditions d'un « territoire apprenant » ... 37
2. LES « EQUIPEMENTS » INSTITUTIONNELS ET TERRITORIALISES DU MARCHE DU TRAVAIL 39
2.1. Qu'est-ce que l'intermédiation ? 39
2.2 Accompagnement des mutations économiques et revitalisation des territoires 39
2.3. Les réformes du marché du travail 41
3. TRAVAIL ET EMPLOI DANS LE SECTEUR PUBLIC 43
3.1. Travailler pour l'État, avec ou sans service public. Une comparaison France Royaume-Uni du travail au musée (1945-1981) 43
3.2. Éclairage historien sur la fonction publique 44
4. ÉCLAIRAGES HISTORIQUES SUR LES POLITIQUES SOCIALES 44
5. ETUDES QUALITATIVES 47
6. MISSION D'EXPERTISE AUPRES DE LA COMMISSION « EVALUATION » DU CNEFOP 47

REVENUS 49
1. SALAIRES, NEGOCIATION ET STRATEGIES D'ACTEURS 50
1.1 Salaires négociés en Europe 50
1.2 Effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises 51
1.3 La négociation collective transnationale d'entreprise sur les restructurations 52
1.4 Articulation des négociations collectives de branche et d'entreprise 52
1.5 Journée d'étude sur les « Perspectives d'avenir du droit du travail depuis les Ordonnances du 22 septembre 2017 » 53
2. PROTECTION SOCIALE 53
2.1 Evolution des systèmes de santé 53
2.2 La problématisation des retraites : interactions entre expertise, débat public et politiques publiques 55
2.3 Politiques sociales en direction des familles, articulation entre vies professionnelle et familiale, inégalités femmes-hommes, pauvreté des enfants 55

2.4. Accès à la protection sociale des personnes étrangères et discriminations 57
2.5. Le financement de la protection sociale et la notion de contributivité 59
3. FORMATION, DISTRIBUTION ET EVOLUTION DES REVENUS 60
3.1 Pauvreté, richesse et inégalités 60
3.2 Budgets de référence pour participer à la vie sociale et revenu minimum décent 61
3.3 Statistiques du travail 63
3.4 Analyse territoriale & historique des inégalités de revenu aux États-Unis 63

EMPLOI ET SYSTEME PRODUCTIF 66
1. Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national 67
2. LES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL LIEES AU NUMERIQUE 68
2.1 Le réseau « Sharers & Workers » (O. Chagny, J. Baudrillard, G. Heintz, en cours) 68
2.2 Autres activités en lien avec la transformation numérique (Odile Chagny) 70
3. REGIMES DE CROISSANCE, EMPLOI ET SALAIRES DANS LA ZONE EURO 72
3.1 Effets économiques et sociaux de la crise en Europe 72
3.2 Salaires négociés et compétitivité en Europe 73
4. Les formes induites de segmentation du marché du travail (emploi des seniors, emploi des jeunes, discrimination, travailleurs non-permanents). 75
4. 1 Dynamiques territoriales, travail et emploi des seniors 75
4.2 Insertion des jeunes sur le marché du travail 76
4.3. Discrimination / Statistiques ethniques 76
4.4 Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole : l'importance croissante des travailleurs non-permanents (A. Magnan, en cours) 77
4.5 Stratégies syndicales dans le travail du Care : Emploi et Conditions de travail dans les **EHPAD** 78
5 DIVERS 79

PARTIE 2 : AUTRES ACTIVITES DE L'IRES....83

CHRONIQUE INTERNATIONALE DE L'IRES 84

LA REVUE DE L'IRES.... 86

1. BILAN DETAILLE DES PARUTIONS 2018.... 86

Revue n° 91-92.... 86

Revue n° 93.... 87

Revue n° 94-95.... 88

2. PROGRAMMATION 2019 ET POLITIQUE EDITORIALE.... 88

SITE INTERNET ET STRATEGIE DIGITALE DE L'IRES.... 90

1. LA LETTRE DE L'IRES.... 91

2. ECLAIRAGES.... 91

3. VIDEOS XERFI.... 91

4. CHAINE YOUTUBE DE L'IRES.... 92

5. PARTICIPATION A LA PLATEFORME DATAGORA.... 92

JOURNEES ET SEMINAIRES ORGANISES OU CO-ORGANISES PAR L'IRES 93

1. ENTRETIENS DE L'IRES ET JOURNEES ORGANISEES PAR L'IRES.... 93

2. LE SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LE SYNDICALISME ET LES RELATIONS PROFESSIONNELLES.... 93

3. JOURNEES D'ETUDES.... 94

LE CENTRE DE DOCUMENTATION.... 95

CONVENTIONS DE RECHERCHES EN 2018/2019.... 97

INTERVENTIONS DES CHERCHEUR.E.S EN 2018.... 98

LISTE DES CHERCHEUR.E.S PAR GROUPE EN JANVIER 2019 113